



HAL
open science

Étude des freins et leviers à l'évolution des pratiques agricoles en Seine-et-Marne

Marc Nougier

► **To cite this version:**

Marc Nougier. Étude des freins et leviers à l'évolution des pratiques agricoles en Seine-et-Marne. Sciences du Vivant [q-bio]. 2015. dumas-01260369

HAL Id: dumas-01260369

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01260369>

Submitted on 22 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AGROCAMPUS OUEST

CFR Angers

CFR Rennes



Année universitaire :

2014 - 2015

Spécialisation :

Politiques et Marchés de l'Agriculture et des Ressources

Mémoire de Fin d'Études

- d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

Etude des freins et leviers à l'évolution des pratiques agricoles en Seine-et-Marne

Par Marc NOUGIER

Soutenu à Rennes le 16/09/2015

Devant le jury composé de :

Président : Alain CARPENTIER, enseignant-chercheur, UMR SMART-INRA

Benoît PAGÈS, chargé d'études économiques, Arvalis - Institut du Végétal

Maître de stage : Antoine ROULET, chef du service Agriculture, Aménagement Foncier et Forêt, Département de Seine-et-Marne

Enseignant référent : Alain CARPENTIER

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

ATTESTATION DE CONFORMITE DE LA VERSION NUMERIQUE

Je, soussigné(e),

Nom : Nougier

Prénom : Marc

Ci-après désigné « l'Auteur »

Atteste que la version numérique de mon mémoire de fin d'études dans sa version définitive (incluant les corrections demandées par le jury de soutenance),

Intitulé :

Etude des freins et leviers à l'évolution des pratiques agricoles en Seine-et-Marne

correspond à la version imprimée du document, déposé à la bibliothèque générale d'AGROCAMPUS OUEST (CFR de référence).

A

le

Signature

Dépôt numérique de mémoire

CONTRAT DE DIFFUSION NUMERIQUE DE MEMOIRE

Entre

AGROCAMPUS OUEST, Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage dont le siège est basé 65 rue de Saint-Brieuc, 35042 RENNES, représenté par son Directeur Général, Grégoire THOMAS

et

L'auteur du mémoire :

Nom : Nougier

Prénom : Marc

Adresse personnelle : 21 rue de l'Union, 78210 Saint-Cyr l'école

Intitulé du mémoire : Etude des freins et leviers à l'évolution des pratiques agricoles en Seine-et-Marne

Ci-après désigné auteur,

Article 1

Le présent contrat ne concerne que les mémoires de fin d'études des cursus de formation d'AGROCAMPUS OUEST, déposés suite à la soutenance dans leur version validée par le jury. La diffusion de ces mémoires est conditionnée au visa du responsable de spécialisation/ option, garantissant la prise en compte de l'avis du jury.

Article 2

L'auteur autorise AGROCAMPUS OUEST à diffuser le mémoire sur le site Internet de l'établissement ou sur les plateformes choisies par AGROCAMPUS OUEST en conformité avec la fiche de diffusion correspondante. Le présent contrat a pour objet de permettre à AGROCAMPUS OUEST de diffuser le mémoire dans le respect des droits de propriété intellectuelle de son auteur.

Le présent contrat n'implique pas l'obligation pour AGROCAMPUS OUEST de faire usage de l'autorisation qui lui est donnée. La diffusion effective, tout comme son éventuelle suppression, n'implique en aucun cas une appréciation au bénéfice de l'auteur ou des tiers et n'est pas source de responsabilité à l'égard des tiers.

Article 3

L'auteur demeure responsable du contenu de son œuvre. L'auteur garantit à AGROCAMPUS OUEST qu'il détient tous les droits nécessaires à la diffusion de son œuvre, en particulier les autorisations écrites des titulaires des droits sur les œuvres reproduites, partiellement ou intégralement. En cas de non respect de cette clause, AGROCAMPUS OUEST se réserve le droit de refuser, suspendre ou arrêter la diffusion des parties du mémoire intégrant des documents ou parties de documents pour lesquels les droits de reproduction et de représentation n'auraient pas été acquis.

AGROCAMPUS OUEST ne pourra être tenu responsable de représentations illégales de documents, pour lesquels l'auteur n'aurait pas signalé qu'il n'en avait pas acquis les droits.

Article 4

L'auteur pourra à tout moment retirer l'autorisation de diffusion qu'il accorde par le présent contrat. Pour cela, il devra en aviser formellement AGROCAMPUS OUEST par lettre recommandée avec accusé de réception. AGROCAMPUS OUEST aura alors l'obligation de retirer l'œuvre lors de la plus prochaine actualisation du site de l'établissement et du portail documentaire.

Article 5

L'auteur autorise AGROCAMPUS OUEST à procéder, le cas échéant, au reformatage de son mémoire en vue de l'archivage, de la diffusion ou de la communication dans le respect des autorisations de diffusion définies par lui précédemment.

Article 6

Les autorisations de diffusion données à AGROCAMPUS OUEST n'ont aucun caractère exclusif et l'auteur conserve toutes les autres possibilités de diffusion de son mémoire.

Article 7

L'auteur autorise, à titre gracieux, la cession des droits de diffusion, concernant le mémoire qui lui appartient. Cette autorisation, dans la durée maximale définie par le droit patrimonial, est strictement réservée à la diffusion du mémoire à des fins pédagogiques et de recherche.

Fait à _____ le _____

Pour AGROCAMPUS OUEST,
Pour Le Directeur Général
Et par délégation,

L'auteur,

Résumé

Etude des freins et leviers à l'évolution des pratiques agricoles en Seine-et-Marne

* * *

Study on the driving and hindering factors for the evolution of agricultural practices in the French department of Seine-et-Marne

Mots-clés : pratiques agricoles, changement, sociologie, environnement, grandes cultures

Key Words: agricultural practices, evolution, sociology, environment, intensive crops

Résumé: La Seine-et-Marne est au carrefour d'une agriculture céréalière dynamique et d'enjeux environnementaux affirmés, particulièrement liés à la protection de la ressource en eau potable et à la forte pression sociale de ses habitants. L'objectif de réduction d'usage des produits phytosanitaires en agriculture amène le Département et la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne à élaborer conjointement des moyens d'accompagner une évolution souhaitée des pratiques agricoles vers des systèmes plus résilients. Afin de mieux évaluer les freins et leviers techniques, économiques et sociologiques à l'évolution, ainsi que leurs attentes en la matière, cette étude se base sur 20 entretiens semi-directifs conduits en écoute active, pour obtenir ces informations auprès d'agriculteurs en grandes cultures. Outre le détail des différents freins et leviers observés, ce rapport propose une grille d'évaluation *a priori* de la capacité évolutive d'un agriculteur, basée sur les observations et entretiens, comme un outil mobilisable par les conseillers agricoles ou autres acteurs interagissant avec la profession. Six critères sont retenus : la capacité à échanger sur ses pratiques agricoles, l'importance accordée à la valeur productivité en agriculture, la perception de l'environnement, le degré d'observation des parcelles, l'autonomie dans la prise de décision technique et enfin la relation au voisinage non-agricole. La finalité de ce travail était d'aboutir à des propositions d'actions, décrites en fin de rapport, principalement mobilisables par les institutions commanditaires.

Abstract: The French department of Seine-et-Marne is a land of dynamic cereal crops that faces tough environmental stakes. The main issue is the preservation of tap water quality and the strong social demand of its population. Decreasing the use of plant health products in agriculture is a purpose that leads both the Department and the Chamber of Agriculture of Seine-et-Marne to jointly work on developing new tools. They are meant to accompany a desired evolution of agricultural practices towards more resilient systems. This study is based on 20 semi-directive interviews, conducted according to the method of active listening. It assesses the driving and hindering factors for this technical, economical and sociological evolution, as well as the expectations of cereal crops farmers. Apart from the detail of the observed driving and hindering factors, this study suggests a new grid that could be used to a priori evaluate the evolution capacity of a farmer. Its content is based on our meetings and observations of the agriculture professionals. Six standards came out: the capacity of talking over one's own agricultural practices with other people, the importance given to the productivity value in agriculture, the perception of the environment, the attention granted to crops observation, the autonomy in technical decision-making and the relation to non agricultural neighbourhood. This whole work aimed at suggesting action programs for the partner institutions to lead. Those programs are described in the conclusion of this report.

Remerciements

En six mois de travail, jamais je n'ai tant appris sur l'agriculture, et c'est ce que le présent mémoire veut retranscrire. Cet enseignement s'est fait au contact du terrain, dont j'étais jusqu'alors ignorant. L'occasion qui m'est offerte ici constitue la meilleure opportunité pour moi de dédier le présent travail en premier lieu aux agriculteurs, à leur profession, à leurs choix de vie, aussi divers que passionnants. Chaque agriculteur et agricultrice qui a généreusement accepté de m'accorder quelques heures de son temps a su, je l'espère, apprécier autant que moi ces échanges. Du fond du cœur, merci à tous et toutes, pour votre accueil et votre sincérité. J'espère que le présent travail rendra honneur au contenu incroyablement riche de nos échanges (que je serais d'ailleurs ravi de poursuivre s'il vous prenait l'envie de réagir à ce travail).

Ensuite, de manière aussi méritée qu'incontournable, c'est tout spécialement que je veux remercier Antoine Roulet, Soizic Jean-Baptiste et Sébastien Piaud, d'abord pour avoir été à l'initiative d'une thématique si enrichissante, et pour m'avoir accordé leur confiance dans la conduite de cette mission. Chacun fut admirable à bien des égards : Antoine tout d'abord, excellent manager, capable de (me) pousser au travail, au point de me faire accepter de sauter quelques lignes pour lire le livre plus vite, et ça a sans doute fait la différence. Le travail de Soizic s'est révélé ô combien précieux durant ce stage, et particulièrement lors de cette période estivale de travail intense. Afin de marquer ma gratitude à cet égard, je vais passer mon ultime week-end de rédaction à tenter de rendre ce rapport aussi feng-shui que possible. Enfin Sébastien, toute non-experte que soit la posture de conseiller, n'en reste pas moins détenteur d'une expertise impressionnante en matière de conseil agricole. Son métier et sa propre capacité d'évolution resteront une source d'inspiration. J'ai pris un plaisir immense à travailler aux côtés de chacun d'entre eux, et j'espère sincèrement que nos routes seront amenées à se recroiser.

Plus humainement parlant, je remercie en revanche très chaleureusement tous les gens accueillants, ouverts d'esprit, et peu avares de leurs sourires et leur bonne humeur avec qui j'ai eu la chance de partager ces six mois dans les locaux du Département. Cette gratitude va tant à leur savoir-vivre qu'à leur expertise dans les divers domaines de l'environnement. Je salue donc Marie Duclau, Alexandre Lainé, Pauline Benkimoun, Loïc Brodut, Olivier Renault, Pascale Courtaud, Maryse Legendre, Marylène Vergnol, Ivan Lisiecki, Quentin Vatrinet, Stève Clavier, Olivier Nicol, Jeanne Saulnier, Hayette Aktas, Antoine Hazebroucq, Nelly Daninthe, Bruno Honoré... La crainte sourde d'oublier des gens m'étreint, aussi je remercie globalement tous les gens des services du deuxième et troisième étage, dont j'ai chaleureusement croisé la route au quotidien.

Dans le contexte complexe du stage, et dans le timing à la fois serré et très particulier qui a été nécessaire à la conduite de mon étude, je voudrais sincèrement remercier M. Alain Carpentier, enseignant-chercheur émérite de l'UMR SMART-INRA d'Agrocampus Ouest, et enseignant tuteur de mon stage, d'avoir été tolérant sur le certain flou artistique qui entourait mon rapport jusqu'à son rendu final. C'était sans aucun doute une marque de confiance importante, et j'espère vous avoir rendu honneur par le présent travail. En outre votre disponibilité aux instants les plus critiques fut très utile, et généreuse lorsqu'elle débordait sur vos vacances.

Je remercie aussi plus largement les enseignants de la spécialisation POMAR, dont le contenu pédagogique fut exceptionnellement riche, et dont l'implication dans nos projets balbutiants de ces quelques années fut sans faille.

La conduite de l'étude m'a aussi l'occasion de rencontrer plusieurs acteurs du monde agricole, que je veux ici saluer. Je pense au personnel de la Chambre d'Agriculture, que j'ai pu rencontrer une première fois pour mieux forger la colonne vertébrale de mon stage, et qui par la suite a contribué à nourrir mon précieux panel d'agriculteurs ; tout particulièrement Laurent Royer, Milène Grapperon, Laure Voisin et Joachim Rogeon. Je pense aussi à Guillaume Kormann et François Birmant d'Aqui'Brie, qui se sont montrés curieux et forces de proposition à plusieurs moments clés de ce stage. Je remercie chaleureusement Virginie

Begué, conseillère technique pour la coopérative Vivescia, qui a bien voulu m'accorder de son temps pour me parler de son métier et de sa relation avec les agriculteurs.

Enfin, convaincu que le succès d'un tel ouvrage ne peut être que le fruit d'une mécanique collective bien huilée et toujours positive, je remercie tous les amis et proches qui accepté d'intégrer à leur emploi du temps un week-end à Melun. Chaque occasion de s'évader fut une réelle possibilité de prendre du recul sur les éléments de cette étude.

Plus généralement, ce travail est dédié au dialogue et à l'humain, avec qui mes rapports sont aussi divers qu'enrichissants.

Table des matières

RESUME	- 3 -
REMERCIEMENTS.....	- 4 -
TABLE DES MATIERES	- 6 -
TABLE DES ILLUSTRATIONS	- 7 -
TABLE DES ANNEXES	- 7 -
LISTE DES ABREVIATIONS.....	- 8 -
INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE DE L'ETUDE ET PROBLEMATIQUE	2
A) LA SEINE-ET-MARNE : FORT POTENTIEL AGRICOLE ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	2
1. <i>Un panorama de l'agriculture en Seine-et-Marne</i>	2
2. <i>La Seine-et-Marne, « château d'eau de Paris »</i>	3
3. <i>Biodiversité et paysage, le poids de l'agriculture</i>	4
B) CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DEPARTEMENT : DIFFERENTS MOYENS POUR DES INTERETS COMMUNS	4
C) PROBLEMATIQUE ET DEROULEMENT DE L'ETUDE	4
II. POLITIQUES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CONSEIL TECHNIQUE : LES MOTEURS ACTUELS DE L'EVOLUTION DES PRATIQUES	5
A) ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LE CHANGEMENT A TRAVERS LES POLITIQUES PUBLIQUES : MAE ET INVESTISSEMENTS ENVIRONNEMENTAUX.....	5
B) COMPRENDRE L'AGRICULTEUR, ADAPTER LE CONSEIL : LES APPORTS DE LA SOCIOLOGIE	6
1. <i>L'agriculteur face au changement</i>	6
2. <i>Le conseiller technique, co-constructeur des pratiques agricoles et animateur des dynamiques de groupe</i>	8
III. METHODOLOGIE.....	9
A) ECHANTILLON ENQUETE ET CONTRAINTES TEMPORELLES	9
1. <i>Critères issus de la Typologie des exploitations</i>	11
2. <i>Critères issus des profils-cibles d'exploitants</i>	12
3. <i>Synthèse et utilisation de l'échantillon « idéal »</i>	12
4. <i>Retour sur l'échantillon enquêté</i>	13
B) METHODE D'ENQUETE, PRINCIPE DE L'ECOUTE ACTIVE	14
C) GUIDE D'ENTRETIEN.....	15
D) TRAITEMENT DU CONTENU DES ENQUETES	16
E) PROPOSITIONS D' ACTIONS.....	16
IV. ANALYSE DES FREINS ET LEVIERS A L'EVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES.....	17
A) LES PRINCIPAUX LEVIERS A L'EVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES	17
1. <i>Les leviers économiques : économies de charges, dynamiques territoriales et dialogue sur les filières</i>	17
2. <i>Les leviers techniques : conseil technique indépendant, formation agricole et diversification des cultures</i>	18
3. <i>Les leviers sociologique : relation au milieu non-agricole, dynamique de groupe et durabilité</i>	20
B) LES PRINCIPAUX FREINS A L'EVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES.....	21
1. <i>Les freins économiques : forces et faiblesses des filières avales, intérêts économiques en amont, coût des facilitateurs d'évolution et poids de l'investissement</i> .	21
2. <i>Les freins techniques : crainte du risque cultural et manque de temps libre</i> ...	24

3. Les freins sociologiques : compétition, objectifs personnels et manque d'information.....	25
C) CONCLUSION PARTIELLE SUR LES FREINS ET LEVIERS	28
V. FACTEURS CONTRIBUANT A L'EVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES D'UN INDIVIDU.....	28
A) FACTEURS RETENUS A LA SUITE DES ENTRETIENS	29
1. Capacité à échanger sur ses pratiques agricoles	29
2. Importance de la valeur productivité en agriculture	30
3. Perception de l'environnement.....	31
4. Observation directe des parcelles	32
5. Autonomie dans la prise de décision technique.....	33
6. Relation au voisinage non agricole.....	34
B) FACTEURS NON DETERMINANTS DE LA CAPACITE EVOLUTIVE DES PRATIQUES AGRICOLES	34
VI. PROPOSITIONS D' ACTIONS MOBILISANT LES LEVIERS DE L'EVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES	35
A) RENOUELER L'ACCESSIBILITE DE L'OFFRE DE FORMATION AGRICOLE (ANNEXE V) ..	36
B) RENOUELER LE CONSEIL AGRICOLE DE PROXIMITE (ANNEXE VI).....	36
C) ENCOURAGER LE DIALOGUE AU SEIN DE LA PROFESSION ET VERS LE MONDE NON-AGRICOLE (ANNEXE VII).....	37
D) PORTER L'EVOLUTION DES PRATIQUES AU NIVEAU DES FILIERES, INDUSTRIELLES ET DE CIRCUITS COURTS (ANNEXE VIII)	37
CONCLUSION.....	38
BIBLIOGRAPHIE	39
ANNEXES	41

Table des illustrations

Figure 1 : Population municipale 2011 et densité de population par commune (Observatoire Départemental 77, 2014)	2
Figure 2 : Assolement de la SAU totale de Seine-et-Marne (Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 2012).....	2
Figure 3 : Densité d'exploitations agricoles par canton en Seine-et-Marne et découpage sectoriel du département (Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 2012)	3
Figure 4 : Schéma d'analyse multi-niveaux de la dynamique des transitions (Meynard adapté de Geels, 2011).....	7
Tableau 1 : Caractéristiques de l'échantillon enquêté	13
Tableau 2 : Analyse de la capacité à échanger sur ses pratiques agricoles	29
Tableau 3 : Analyse de l'importance accordée à la valeur productivité en agriculture.....	30
Tableau 4 : Analyse de la perception de l'environnement.....	31
Tableau 5 : Analyse du degré d'observation directe des parcelles	32
Tableau 6 : Analyse du degré d'autonomie dans la prise de décision technique	33
Tableau 7 : Analyse de la perception de la pression sociale via le voisinage non agricole	34

Table des annexes

Annexe I : Tableau descriptif des caractéristiques de l'échantillon idéal.....	41
--	----

Annexe II : Extrait du tableau récapitulatifs des renseignements effectivement disponibles <i>a priori</i> sur les contacts d'agriculteurs obtenus.....	42
Annexe III : Guide d'entretien	43
Annexe IV : Extrait du tableau d'analyse des freins et leviers : coopératives et filières	45
Annexe V : Fiche-action : renouveler l'accessibilité de l'offre de formation agricole...47	
Annexe VI : Fiche-action : renouveler le conseil agricole de proximité	49
Annexe VII : Fiche-action : Encourager le dialogue au sein de la profession et vers le monde non-agricole.....	51
Annexe VIII : Fiche-action : Porter l'évolution des pratiques au niveau des filières longues et des filières courtes de proximité	55

Liste des abréviations

AAC : Aire l'Alimentation et de Captage d'eau potable
CETA : Centre d'Etudes Techniques Agricoles
CF : Compte Formation
COP : Céréales, Oléo-Protéagineux
CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
DAEG : Diagnostic Agro-Environnemental Géographique
DEPHY : Démonstration Expérimentation Production de références sur les systèmes économes en pHYtosanitaires
ETA : Entreprise de Travaux Agricoles
GDA : Groupement de Développement Agricole
IE : Investissements Environnementaux
MAE : Mesures Agro-Environnementales
MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
MOOC : Massive Open Online Course
PAC : Politique Agricole Commune
PDE : Plan Départemental de l'Eau en Seine-et-Marne
PVE : Plan Végétal pour l'Environnement
SAU : Surface Agricole Utile

Introduction

L'évolution en agriculture est un processus permanent : à force d'innovations agronomiques, et d'apports de disciplines non agronomiques telles que la chimie ou la mécanique, l'agriculture change constamment. Face à la forte pression sociale, à la perte constatée de résilience des systèmes cultureux, et aux fluctuations imprévisibles des marchés agricoles, la profession cherche à concilier le renforcement de sa viabilité économique, un niveau de production toujours élevé, et la nécessaire prise en compte des impacts environnementaux de ses activités. Ce dernier paramètre implique cependant tant de bouleversements que son incorporation dans les systèmes agricoles actuels en devient très complexe, voire conflictuelle, particulièrement dans les espaces périurbains dont les habitants sont en demande de nature.

Le contexte seine-et-marnais est symptomatique de ces évolutions. La Seine-et-Marne, territoire d'agriculture riche de ses vastes « terres à blé », mais aussi de ses nombreux captages d'eau potable, est au carrefour de ces problématiques. Comment mieux concilier les aspirations de développement économique agricole avec la nécessité publique de réduire sensiblement les pollutions diffuses ? Car en effet si l'agriculture est loin d'être la seule source de polluants, le Plan Départemental de l'Eau en Seine-et-Marne recensait en 2011 un total de 142 communes et 126 356 habitants (soit 28 % des communes et 10% de la population) consommant une eau ne respectant pas les normes sanitaires (Département de Seine-et-Marne, 2012) en matière de phytosanitaires et de nitrates. C'est forts de ce constat que le Département et la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne souhaitent travailler de concert pour encourager la progression des systèmes de culture économes en intrants, dits de production intégrée. Les dispositifs de politique publique actuels comme les Mesures Agro-Environnementales (MAE) ont montré leurs limites dans ce département, d'où le besoin de produire de nouvelles pistes d'évolution, en se basant sur les retours directs de la profession agricole. C'est l'objet de cette étude : sur la base d'une enquête de terrain, elle vise à rechercher et décrire les freins et leviers des agriculteurs à l'évolution des pratiques agricoles en Seine-et-Marne, d'une part, puis émettre des propositions d'actions mobilisables par le Département, la Chambre d'Agriculture, et éventuellement d'autres organismes, pour mieux encourager et accompagner cette évolution.

L'enquête de terrain est apparue comme le moyen le plus pertinent de récolter ces informations, via des entretiens semi-directifs individuels avec des agriculteurs de Seine-et-Marne. Pour comprendre les logiques des agriculteurs, ce sont les techniques d'écoute active qui ont été mobilisées dans ce cadre. De profils très diversifiés, les participants étaient tous spécialisés en grandes cultures de céréales, betteraves et oléo-protéagineux, orientation technique majoritaire du département ; ils n'ont cependant à aucun moment vocation à représenter statistiquement la population agricole seine-et-marnaise. L'analyse des entretiens a permis d'extraire et de hiérarchiser les freins et leviers évoqués, et par la suite d'extrapoler plusieurs facteurs contribuant (ou non) à l'évolution des pratiques agricoles d'un agriculteur. Pour conclure, j'ai émis plusieurs propositions d'actions, touchant à divers domaines de l'environnement socio-économique de l'agriculteur, tels que l'offre de formation agricole, le lien aux acteurs non agricoles, ou encore le conseil technique agricole.

Après une rapide mise en contexte, le présent rapport détaille donc dans une première partie bibliographique les moyens actuels d'encouragement à l'évolution des pratiques via les politiques publiques et les ressources sociologiques. Puis il détaille la méthodologie de cette étude, de l'élaboration de notre échantillon d'enquête à l'analyse des données récoltées, en passant par les méthodes de conduite des entretiens. Les résultats de cette analyse de données sont mis en évidence, en décrivant les principaux freins et leviers cités à travers la parole des agriculteurs, puis en proposant une grille d'exploitation de ces renseignements. Enfin pour conclure j'expose une série de propositions d'actions, avec pour objectif d'apporter une réponse plus concrète à la problématique de l'évolution des pratiques agricoles en Seine-et-Marne.

I. Contexte de l'étude et problématique

La Seine-et-Marne est le plus vaste département d'Ile de France. Situé à l'est de la région, il représente à lui seul près de la moitié de la superficie régionale. Ce département présente de forts contrastes entre espaces agricoles et villes nouvelles en plein essor : la Seine-et-Marne est une interface entre ville et ruralité aux portes de Paris. La cartographie de la densité de population du département (Figure 1) révèle bien ces disparités.

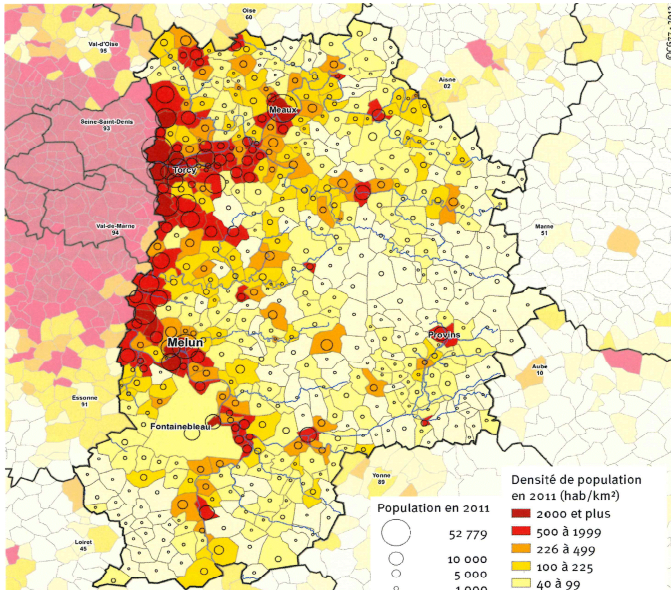


Figure 1 : Population municipale 2011 et densité de population par commune (Observatoire Départemental 77, 2014)

L'ouest de la Seine-et-Marne concentre la majorité de la population du département, ainsi que les principaux bassins d'emploi. Ainsi, les zones rurales, à densité de population faible, accueillent à la fois l'activité agricole et sa population, et de nombreuses résidences principales ou secondaires. Les habitants de ces résidences sont souvent des franciliens venus chercher un habitat périurbain à la campagne, attentifs à leur cadre de vie et continuant à travailler à Paris ou autour de Paris, ou même en Seine-et-Marne, ce qui explique que les distances domicile-travail sont les plus élevées d'Ile de France (distance moyenne = 12 km contre 9,5 km en moyenne dans les autres départements) (Observatoire Départemental 77, 2014).

A) La Seine-et-Marne : fort potentiel agricole et enjeux environnementaux

1. Un panorama de l'agriculture en Seine-et-Marne

Historiquement, les terres de Seine-et-Marne sont décrites sous le terme de « terres à blé ». Ce département possède des sols à haut potentiel agronomique, (on peut citer les terres de Brie et du Gâtinais, et le pays de France, parmi les plus riches exemples), un climat favorable, et un relief plat. L'agriculture couvre à ce jour 60 % de la surface du département (Département de Seine-et-Marne, 2012). Si la culture de céréales y est ancienne, depuis les années 1950, les agriculteurs se sont spécialisés dans les seules productions végétales, au détriment de l'élevage et des productions fruitières et légumières. En effet, les principales cultures occupant la Surface Agricole Utile (SAU) du département sont les céréales et oléo-protéagineux (Figure 2). La culture majoritaire est le blé (40 % de la surface cultivée à lui seul), suivi des autres céréales, du colza et de la betterave.

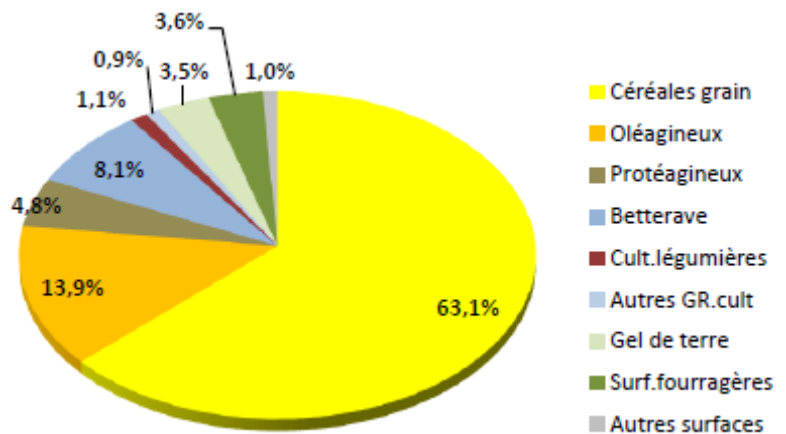


Figure 2 : Part de l'assolement dans la SAU totale de Seine-et-Marne (Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 2012)

En 2012, d'après la base de données de la Chambre d'Agriculture, le département comptait 2 383 exploitations agricoles, d'une surface moyenne de 142,5 ha. La ferme type seine-et-marnaise est une exploitation à dominante céréalière (85 % des exploitations (Agreste, 2014)) de grande taille. Seules 190 fermes étaient orientées vers l'élevage (Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 2013), certaines produisant le lait nécessaire à la fabrication des Bries de Meaux et de Melun. On trouve également des productions fruitières et légumières (5 % des exploitations).

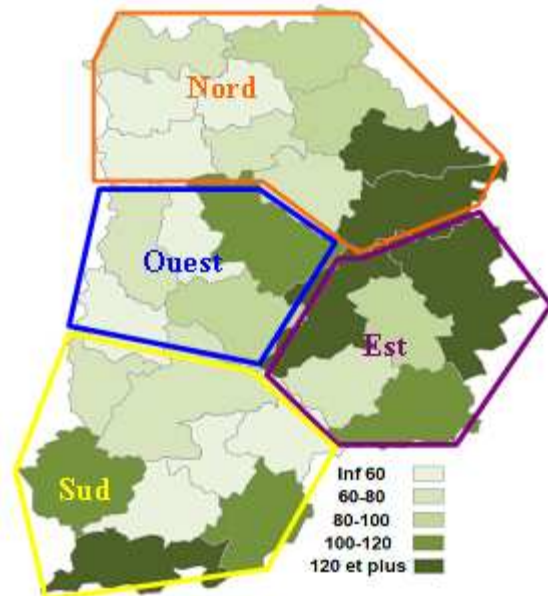


Figure 3 : Densité d'exploitations agricoles par canton en Seine-et-Marne et découpage sectoriel du département (Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 2012)

celles de la qualité de l'eau et de la préservation de la biodiversité. Au sein du milieu agricole, la notion de service écosystémique émerge peu à peu, mettant en avant l'intérêt d'une gestion raisonnée des cultures et des territoires. Les pouvoirs publics mettent en place des politiques pour inciter les agriculteurs à mieux prendre en compte ces problématiques : au niveau européen, la Politique Agricole Commune (PAC) poursuit son verdissement, et au niveau local les institutions régionales et départementales déclinent des outils adaptés aux particularités du territoire. Avant d'examiner les actions, nous allons préciser le contexte de ces problématiques.

2. La Seine-et-Marne, « château d'eau de Paris »

Le territoire départemental recoupe 11 nappes phréatiques, exploitées par environ 300 captages, répartis sur tout le territoire. La Seine-et-Marne est le premier département français en nombre de captages Grenelle classés prioritaires. Les captages de la Ville de Paris représentent 29% des captages du département. Pour cette raison, si la Seine-et-Marne est décrite sous le terme de « terres à blé », elle porte aussi l'appellation de « château d'eau de Paris ». Or, le ruissellement et l'infiltration d'engrais et de produits phytosanitaires d'origine agricole dans les sols sont source de pollutions de l'eau par les nitrates et par les pesticides. En 2004, le département comportait 184 communes dont l'eau était non conforme au niveau des pesticides, et 48 communes dont l'eau était non conforme au niveau des nitrates.

Bien que ces chiffres aient évolué positivement depuis cette première évaluation, l'amélioration de la qualité de l'eau reste un enjeu majeur. C'est l'objet de politiques publiques telles que le Plan Départemental de l'Eau en Seine-et-Marne (PDE) qui vise à reconquérir la qualité de l'eau pour fournir une eau de qualité et en quantité à tous les Seine-et-Marnais. Mais ce n'est pas le seul enjeu environnemental concernant l'agriculture.

La carte de densité des exploitations agricoles dans les différents cantons traduit à la fois la grande ruralité des territoires de l'Est, déjà évoquée, et les disparités entre territoires : le secteur Nord représente à lui seul 34% de la SAU du département, tout en montrant une faible densité d'exploitations, synonyme de fermes aux surfaces importantes (Figure 3).

Les agriculteurs bénéficient de conditions pédoclimatiques favorables pour les productions végétales, et ont recours à des engrais et à des produits de protection des cultures (aussi appelés produits phytosanitaires, ou encore pesticides) qui leur permettent d'atteindre des niveaux de rendement importants (81 q/ha sur blé en moyenne en Ile de France en 2014).

En résumé, la Seine-et-Marne est un territoire de production végétale spécialisée à hauts rendements. Cependant le modèle agricole seine-et-marnais rencontre aujourd'hui plusieurs problématiques, dont

3. Biodiversité et paysage, le poids de l'agriculture

Le paysage et la biodiversité ont de fortes relations avec l'agriculture, tout d'abord car cette activité occupe une grande partie de l'espace. Les haies, arbres, prairies et milieux herbacés sont des composantes importantes du paysage et du cadre de vie des habitants. Ce sont aussi des habitats favorables aux espèces, qui peuvent être utiles pour l'agriculture, en hébergeant par exemple des insectes pollinisateurs.

L'évolution des pratiques agricoles et l'aménagement de l'espace agricole ont mené à une certaine uniformisation du paysage : beaucoup de haies et de chemins ruraux ont disparu à la faveur des différents remembrements et de l'élargissement des équipements agricoles, les parcelles ont été agrandies, et les paysages agricoles simplifiés. Les cultures elles-mêmes ont été conduites sur un modèle d'uniformisation variétale et de simplification des travaux, faisant appel à la mécanisation et aux pesticides, qui ont des effets négatifs sur la biodiversité.

Le rôle de gestionnaire du paysage agricole s'affirme chez certains exploitants, et des concertations à échelle territoriale sont animées, notamment avec l'appui du Département et de la Chambre d'Agriculture.

B) Chambre d'Agriculture et Département : différents moyens pour des intérêts communs

La Chambre d'Agriculture est l'organisme consulaire intermédiaire entre les pouvoirs publics et la profession agricole. Elle a pour rôle de conduire le développement agricole de son territoire. C'est aussi une instance politique, car ses dirigeants sont élus lors d'un suffrage universel des professionnels agricoles. En lien avec notre sujet, la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne a été dotée dès 2003 d'un service Agronomie et Environnement, dont les missions concernent entre autres l'eau, les pratiques agricoles et aires d'alimentation de captages d'eau potable (AAC), la biodiversité et trame verte, et l'atlas pédologique du sol, outil d'aide à la décision pour les politiques de gestion (Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 2015).

Le Conseil Départemental, dont les représentants sont élus au suffrage universel direct, et renouvelés tous les 5 ans, a pour rôle de mettre en œuvre la politique d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires, de gérer l'entretien des collèges et la voirie départementale. Le Département possède un large éventail de compétences, obligatoires ou facultatives, dont l'équipement rural, l'aménagement foncier et la gestion de l'eau. Les questions agricoles sont étudiées par le service Agriculture, Aménagement Foncier et Forêt du Département, auquel j'ai été intégré.

Ces deux institutions diffèrent dans les intérêts qu'elles défendent : le Département a pour mission l'intérêt du citoyen, là où la Chambre d'Agriculture se doit de défendre la profession agricole. Les deux entités sont régulièrement amenées à coopérer dans la construction de projets territoriaux. Parmi ceux-là nous pouvons citer l'exemple de la Charte Agricole de Sénart : cette Charte établit un plan d'action de préservation des activités agricoles de proximité sur le territoire de l'agglomération, encourageant les dialogues et échanges entre professionnels agricoles et habitants de l'agglomération (Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Sénart, 2014). Ces institutions travaillent également ensemble à la mise en œuvre des MAE, détaillées plus loin dans ce rapport, qui n'ont pas atteint leurs objectifs en matière de qualité de l'eau, de biodiversité, et globalement de changement des pratiques agricoles. Ce constat s'ajoute à l'éloignement ressenti par les pouvoirs publics des problématiques agricoles pour nourrir le questionnement de cette étude.

C) Problématique et déroulement de l'étude

Étant donnés les limites constatées de la politique agro-environnementale actuelle, les enjeux patents en matière de qualité de l'eau et de biodiversité, et les changements auxquels sont confrontés les systèmes de culture actuels (climat, résistance des adventices et des ravageurs), la nécessité est apparue de remettre à plat les connaissances et moyens

d'action de la Chambre d'Agriculture et du Département en matière d'incitation à l'évolution des pratiques agricoles, vers des itinéraires techniques plus économes en intrants. D'où notre questionnement :

Quels sont les freins et leviers à l'évolution des pratiques agricoles en Seine-et-Marne vers des systèmes plus résilients, et quelles actions mettre en œuvre pour encourager les économies d'intrants ?

Afin d'apporter d'y apporter une réponse, le présent rapport s'intéressera d'abord aux outils actuels de l'évolution des pratiques agricoles que sont le conseil technique et les politiques agro-environnementales. Suite à cette partie bibliographique, il décrira la mise en place de notre protocole d'enquête, pour chercher les réponses directement auprès des premiers intéressés que sont les agriculteurs de Seine-et-Marne. Après avoir analysé les résultats des entretiens et apporté ses conclusions, l'étude se conclura par un ensemble de propositions d'actions, dont la Chambre d'Agriculture et le Département de Seine-et-Marne sont les destinataires principaux mais non exclusifs.

II. Politiques agro-environnementales et conseil technique : les moteurs actuels de l'évolution des pratiques

Une analyse de 2013 du Centre d'études et de prospective du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, met en avant trois leviers pérennisant les évolutions des systèmes d'exploitation (Guillou, 2013) :

- accepter et accompagner un changement progressif,
- inscrire l'évolution dans une dynamique collective,
- impliquer la structure du système agroalimentaire dans la conduite de ces transitions.

Si le troisième levier dépasse le champ de compétence de cette étude, les deux premiers sont au cœur des compétences de la Chambre d'Agriculture et du Département.

A) Accompagner et soutenir le changement à travers les politiques publiques : MAE et Investissements environnementaux

Chambre d'Agriculture et Département ont coopéré pour mettre en œuvre des MAE territorialisées en application du Programme de Développement Rural et Régional 2007-2013. Les MAE sont l'outil principal de politique publique, sous forme d'un contrat passé avec l'agriculteur. Elles visent à réduire l'impact des pratiques agricoles sur les ressources en eau et sur la biodiversité sur un territoire présentant un ou plusieurs enjeux environnementaux prioritaires, et notamment sur les AAC. Financées par le Département, la Région Ile-de-France, l'Agence de l'eau Seine Normandie, l'État et l'Europe, elles ont été déclinées sur le terrain par différents organismes d'animation territoriale, dont la Chambre d'Agriculture.

Sur la base du volontariat, ce contrat de 5 ans peut avoir pour objectif d'encourager l'agriculteur à faire évoluer son système de culture vers un usage réduit des produits phytosanitaires, en proposant une rémunération fixe, proportionnelle aux surfaces engagées. Cette rémunération se veut une compensation pour la baisse de production engendrée. D'autres thèmes sont aussi couverts par des MAE, tels que la conversion à l'Agriculture Biologique, l'entretien des haies, ou encore la conversion de terres cultivées en prairies.

Or, sur la période 2007-2013, ce dispositif n'a pas connu le succès escompté, dans le sens où peu d'agriculteurs ont contractualisé une MAE. Sur l'ensemble des territoires concernés en Seine-et-Marne, en juin 2014 seules 47 exploitations étaient titulaires d'un contrat MAE relatif à la qualité de l'eau, beaucoup d'agriculteurs ne souhaitant pas renouveler leur contrat une fois celui-ci arrivé à échéance. Par ailleurs seuls 29 contrats

MAE sur le thème de la préservation de la biodiversité ont été souscrits (Département de Seine-et-Marne, 2015). En conséquence, les progrès engendrés sur la qualité de l'eau et la biodiversité sont considérés comme largement insuffisants. Des marges de progrès demeurent pour la mise en œuvre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), dispositif successeur des MAE dans la programmation de la PAC 2014-2020.

Parallèlement, les agriculteurs sont aidés pour investir dans du matériel permettant de mieux respecter l'environnement à travers l'Investissement Environnemental (IE, ex-Plan Végétal pour l'Environnement - PVE). Un agriculteur a ainsi la possibilité de disposer d'une aide financière s'il investit dans un équipement compris dans une liste de matériels et structures servant des objectifs d'économie de produits phytosanitaires et d'économie d'énergie (Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2009). Une fois validé auprès des financeurs, la subvention intervient sous forme de participation au prix d'achat du matériel (de l'ordre de 40 %). L'IE accorde des bonifications aux achats en commun, via les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) en particulier.

Ces deux dispositifs sont les leviers économiques principaux mis en place dans notre département, qui concernent directement l'agriculteur et son exploitation. Ils sont complétés par le soutien public au financement du conseil technique, via par exemple la convention entre la Chambre d'Agriculture et le Département d'un montant de 500 000 € par an sur la période 2007 – 2013. Cependant, le véritable levier économique est aujourd'hui non pas à l'échelle de l'exploitation agricole mais à l'échelle de la filière : l'agriculteur engagé dans une MAE ne vend pas ses productions plus chères, car ce type de contrat a seulement vocation à compenser un manque à gagner. Un moteur d'évolution plus efficace serait certainement l'implication des filières aval de la production dans l'élaboration de contrats à exigences environnementales réelles, valorisées dans le prix de vente des productions (La Fabrique Ecologique, 2014). Des initiatives de ce type émergent mais leur intérêt environnemental est encore questionné.

Comme le met en avant le Centre d'Etudes et de Prospective, les leviers économiques ne sont qu'un volet de l'action vers une évolution pérenne des pratiques agricoles : les leviers techniques et sociologiques sont plus globalement au cœur de cette problématique. La question de l'humain est centrale dans ce débat, mais trop souvent ignorée dans les politiques publiques. C'est donc sur elle que ce rapport va maintenant porter son attention.

B) Comprendre l'agriculteur, adapter le conseil : les apports de la sociologie

1. L'agriculteur face au changement

A l'échelle de l'exploitation agricole, la diversification des cultures dans le temps et l'espace se heurte au surcroît de temps de travail exigé, à la complexification des techniques, et à l'aversion au risque et au changement de l'agriculteur lui-même (Guillou, 2013). C'est ce dernier frein que nous allons ici analyser.

La réticence des agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques en profondeur est généralement multi-causale. Nous pouvons distinguer :

- En premier lieu, et simplement, la persévérance de l'agriculteur dans un schéma productif. Concrètement, l'agriculteur, après avoir fait un choix structurant pour son système de production, a tendance à écarter toute option qui remettrait en cause ce choix.
- Ensuite, l'agriculteur est très dépendant des contraintes de sa filière, qui fait que ses décisions importantes ne sont pas prises isolément : il doit tenir compte d'une part des moyens de production (matériel, variétés, ...) disponibles sur le marché, et d'autre part des débouchés et des critères de production fixés par la filière aval. Par exemple, le choix de se lancer dans la production de miscanthus (émergente en Seine-et-Marne) est contraint par la possibilité de conclure un des rares contrats proposés pour sa commercialisation. En outre se met en place ce qu'on appelle un « verrouillage technologique » (Labarthe, 2010) : plus

un schéma de production est adopté, plus les acteurs ont intérêt à adapter leurs structures à ce schéma de production. Ainsi, quand l'ensemble du système est adapté au schéma dominant, celui-ci devient irréversible, même dans le cas où de meilleures techniques et technologies sont accessibles. Le conseil technique dispensé par les coopératives agricoles est fortement soupçonné d'entretenir ce verrouillage chez les agriculteurs (Labarthe, 2010).

- Enfin le regard des autres joue un rôle clé. L'orientation choisie des pratiques agricoles du chef d'exploitation l'inscrit implicitement dans un groupe social, qui réunit les agriculteurs partageant des pratiques semblables. Dès lors, par exemple, les échanges sont rares entre agriculteurs bio et agriculteurs conventionnels, chaque groupe nourrissant des préjugés et croyances sur l'attitude de l'autre. En outre, le groupe est aussi juge de la capacité de l'agriculteur à « bien travailler ». Un individu s'engageant dans une évolution plus ou moins profonde de ses pratiques agricoles est ainsi généralement amené à soit emmener le groupe avec lui, soit s'en éloigner pour intégrer un groupe différent. De la sorte, le changement de pratiques agricoles est un processus socialement complexe (Mang-Joubert, 2012).

Pour mieux illustrer les mécanismes de l'adoption d'une technique, ou d'un nouveau système de culture, et sa propagation dans le milieu professionnel agricole, le schéma suivant (Figure 4) montre le chemin d'une innovation (Geels, 2011). D'une situation de niche la pertinence de l'innovation étant de plus en plus reconnue, elle se répand d'abord sans pour autant remettre en question le régime sociotechnique dominant. Ce n'est qu'une fois que tous les usagers autrefois conventionnels de cette innovation sont « alignés », c'est-à-dire convaincus de son bien-fondé, que la mutation du régime sociotechnique est engagée.

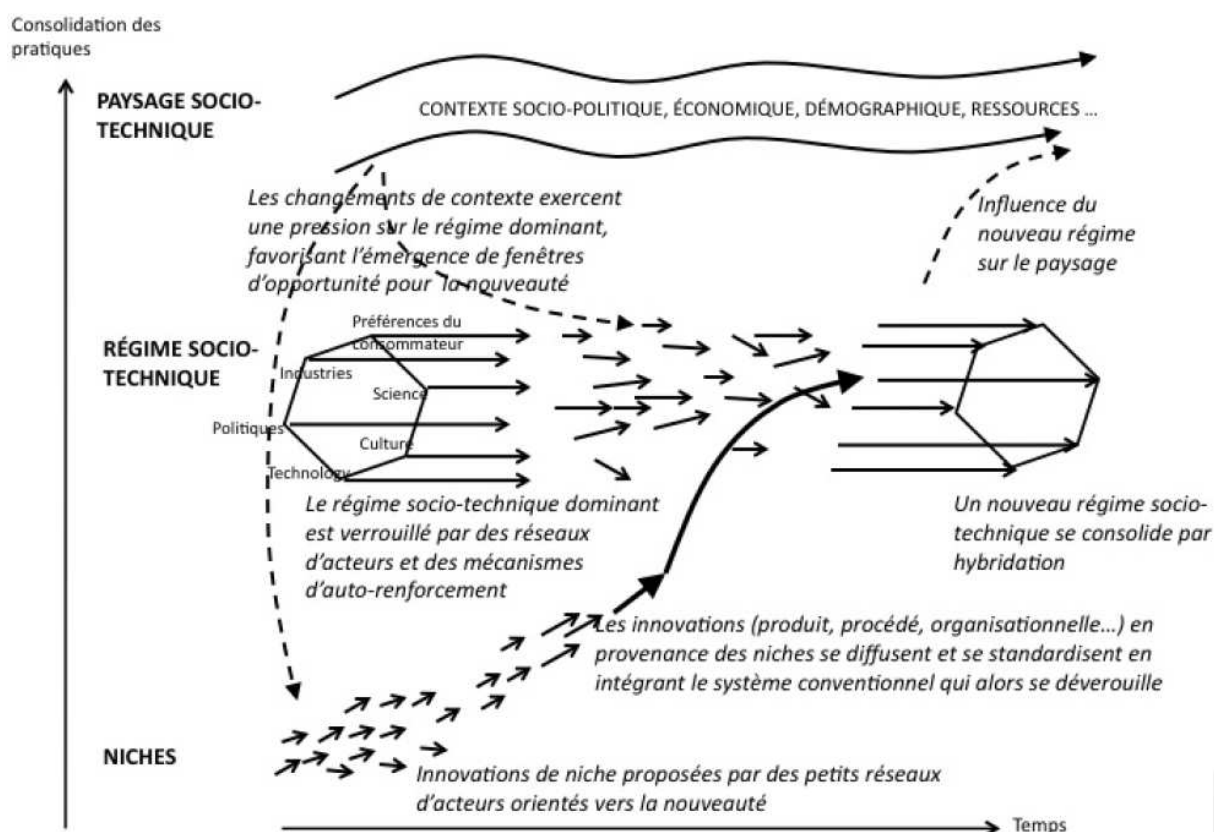


Figure 4 : Schéma d'analyse multi-niveaux de la dynamique des transitions (Meynard adapté de Geels, 2011)

Dans notre contexte, la dimension sociologique du changement est aussi très présente du fait de la situation d'un territoire seine-et-marnais urbain rural où les relations entre les citadins, nourrissant une image très fantasmée de l'agriculture, et la profession agricole, sont bien souvent conflictuelles.

2. Le conseiller technique, co-constructeur des pratiques agricoles et animateur des dynamiques de groupe

Le projet CasDAR 9068 Conseillers Demain détaille les nouvelles responsabilités qui incombent au conseiller technique dans l'optique d'accompagnement d'une évolution des pratiques agricoles, en particulier dans la relation agriculteur-conseiller (Sigwalt & Savina, 2015). Plusieurs éléments sont à retenir, sur la forme tout d'abord : le Conseiller Demain se place dans un contexte dit d' « enquête permanente ». Cette expression est associée au fait qu'il assure une veille documentaire personnelle, mais aussi une veille auprès des agriculteurs qu'il accompagne, apprenant à chaque rencontre sur leurs objectifs personnels, leurs expériences et leurs attentes. En outre, le Conseiller Demain se repose sur un schéma de conseil évolutif, adapté au temps du conseil (« à froid » ou en urgence) et aux attentes de l'agriculteur (conseil individuel, tour de plaine, flash hebdomadaire...).

Il répond à quatre objectifs :

- **comprendre** le contexte de l'exploitant, en partant du principe que quoi qu'il fasse, il a de bonnes raisons de le faire ;
- **accompagner** le changement en évaluant les freins réels exprimés, ressentis, et en cherchant le meilleur moyen de les lever ou de faire avec ;
- **co-construire** les décisions de l'agriculteur, c'est-à-dire s'associer à lui dans le diagnostic initial, la prise de décision, et la projection dans l'avenir, de manière à rendre l'agriculteur acteur de son propre conseil ;
- **adapter** sa propre posture à celle de l'interlocuteur afin de lui proposer les modalités de conseil qui lui correspondent le mieux, il s'agit pour le conseiller d'être capable de s'observer soi-même.

Ces nouvelles orientations, qui correspondent peu ou prou à des compétences de coaching, sont reprises par les publications du Réseau Agriculture Durable dans l'objectif de mettre fin à un conseil strictement descendant, où accompagner le changement se limitait à tenter de convaincre l'agriculteur de son intérêt à changer (Réseau Agriculture Durable, 2012). Il s'agit, tout simplement, d'apprendre à laisser de côté la posture d'expert afin d'appliquer les techniques de l'écoute active (Mang-Joubert, 2012), détaillées plus loin dans la méthodologie. Jean-Marc Meynard, directeur de recherche de l'UMR SAD-APT INRA, rejoint enfin cette analyse sous forme d'une recommandation, celle de « reconfigurer les systèmes de conseil aux agriculteurs et favoriser les apprentissages » (Meynard, 2010).

Accompagner l'évolution des pratiques, c'est donc d'abord mieux comprendre et soutenir les initiatives individuelles ; mais c'est aussi se reposer davantage sur les dynamiques de groupes.

Un groupe d'agriculteurs est avant tout un réseau d'échanges sur les pratiques agricoles, hors des réseaux formels ou « qualifiés » (Guillou, 2013). L'agriculteur, comme expliqué précédemment, est déjà intégré de fait au groupe social dont il partage les orientations techniques. Cependant, ce groupe est virtuel, dans le sens où il n'appelle pas forcément des échanges. Le rôle du conseiller, en lien avec une volonté d'accompagnement de l'évolution des pratiques agricoles, est d'occuper une fonction d'animateur de groupe d'échange entre agriculteurs. Un groupe d'échange réunit des agriculteurs travaillant autour d'objectifs communs. Ces objectifs soudent le groupe, ce qui conduit à observer un phénomène d'hybridation des pratiques entre les différents exploitants : dans un groupe où agriculteurs conventionnels et alternatifs échangent autour de leurs pratiques, les agriculteurs conventionnels n'hésitent pas à emprunter telle ou telle technique alternative pour leur propre conduite de culture, même si elle n'apporte aucune labellisation. M. Meynard fait aussi valoir cette stratégie du collectif comme un moyen de mettre en place des actions coordonnées à l'échelle territoriale. Une telle coordination constitue la voie ouverte à de nouvelles solutions agronomiques, prises à l'échelle d'un paysage. Sur un même espace se croisent donc des dynamiques de collectif de territoire (une large diversité d'acteurs, à la fois porteurs et moteurs d'un projet agro-environnemental, au sein desquels se trouve un

groupe agricole), et des dynamiques de collectif agricole (mobilisés autour d'un projet agro-environnemental, parfois via une contractualisation). C'est alors sur le rôle d'animateur que repose la cohérence des échanges entre collectif de territoire et collectif agricole (Poux et al., 2014).

En conclusion, l'évolution des pratiques agricoles passe par une évolution de la mission de l'individu qui a aujourd'hui l'oreille et la confiance des agriculteurs sur le terrain. La littérature s'accorde sur l'acteur incontournable que constitue l'animateur-accompagnateur des changements. Fortifié par une dynamique de groupe positive, l'agriculteur ose, innove, apprend et évolue, et le conseiller apprend avec lui, évolue avec lui. Le retour d'expérience du Réseau Agriculture Durable le confirme : « ce mode d'accompagnement, qui place [les agriculteurs] dans une position d'*acteurs-chercheurs de solutions* au sein d'un collectif génère chez eux le sentiment de " *reconquérir son métier* " et son " *autonomie de décision* ". »

Encourager et accompagner l'évolution des pratiques agricoles est un objectif qui se conduit donc bien non seulement au niveau de l'exploitation agricole, où agissent les mécanismes d'aide publique à l'investissement et au changement, mais aussi dans l'environnement de l'agriculteur, qui comprend à la fois sa filière professionnelle et son environnement socio-technique. A la lumière de ces enseignements, cette étude va donc s'appliquer, à travers le discours direct des agriculteurs seine-et-marnais, à confirmer ou infirmer ces propositions. Pour ce faire, nous commencerons par détailler la méthode mise en place pour atteindre cet objectif, avant d'en observer les résultats et conclusions.

III. Méthodologie

Dans le présent rapport, je vais tout d'abord décrire le processus de définition du panel d'agriculteurs à interroger, puis le schéma de déroulement des entretiens, l'élaboration du guide d'enquête contingente à ce schéma, et enfin la méthode de traitement des données collectées.

A) *Echantillon enquêté et contraintes temporelles*

Le choix des agriculteurs enquêtés s'est fait de manière à obtenir un échantillon le plus représentatif possible de la profession agricole, dans le secteur des grandes cultures, en Seine-et-Marne. Le choix des grandes cultures tient au fait que ces surfaces sont largement dominantes dans le département (les spécialisations céréales, oléo-protéagineux et betteraves représentent plus de 73% des exploitations du département en 2012 (Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 2013)), et que l'usage des intrants sur ces cultures est une des sources de polluants aquatiques que l'on vise aujourd'hui à réduire.

Les entretiens ont été programmés pour être effectués très rapidement après le début du stage, et pour deux mois, avant d'arriver en période de moisson (qui correspond au pic de travail des agriculteurs). L'étude bibliographique, la détermination de l'échantillon d'agriculteurs à enquêter et l'élaboration du guide d'entretien se sont concentrés sur un mois. Durant les mois d'avril et mai, il était donc prévu de réaliser un objectif de 30 entretiens sur tout le département. Chaque entretien devant durer deux heures, voire davantage ; la perspective de 3 rendez-vous par semaine semblait optimiste, mais atteignable.

Voici en résumé la manière dont s'est déroulé l'ensemble du travail de cette étude :

- **Mars** : Etude bibliographique, élaboration de l'échantillon d'agriculteurs enquêtés, élaboration du guide d'entretien, et collecte de contacts d'agriculteurs seine-et-marnais
- **Début avril** : finalisation du guide d'entretien après les 3 premières enquêtes
- **Avril – mai** : Conduite des entretiens sur le terrain, et rédaction des comptes-rendus d'entretiens

- **Juin** : Derniers entretiens effectués, finalisation et relecture des comptes-rendus
- **Juin – juillet** : extraction et analyse des freins et leviers à l'évolution des pratiques
- **Juillet** : Détermination des facteurs contribuant à l'évolution des pratiques d'un individu
- **Juillet – août** : Rédaction du rapport de stage
- **Août** : Elaboration des propositions d'actions, présentation des résultats au Département
- **Septembre** : présentation des résultats à la Chambre d'Agriculture, soutenance du mémoire de fin d'études

Du fait de cette forte contrainte temporelle, nous avons dû composer notre échantillon selon des critères définis « aux dires d'experts ». Si le résultat n'en est pas scientifiquement robuste, les conséquences sont moindres, dès lors que l'objectif des entretiens était qualitatif : il ne s'agissait pas d'interroger un échantillon statistiquement représentatif pour en extraire des tendances sur « les agriculteurs de Seine-et-Marne ». Nous avons recueilli des paroles d'exploitants, s'exprimant à titre individuel, aux profils assez variés pour représenter dans les grandes lignes la diversité des agriculteurs seine-et-marnais.

Afin d'orienter le choix des agriculteurs enquêtés, trois principes ont été fixés :

- **Représenter au mieux la diversité des agriculteurs du Département**, sur un échantillon de 30 agriculteurs, parmi plus de 2 300 exploitations. Etant donnée la très faible taille de l'échantillon, nous avons renoncé à rechercher une représentativité statistique, adoptant plutôt l'idée de simplement faire correspondre les caractéristiques de l'échantillon au plus près de celles de la population agricole seine-et-marnaise.
- **Sortir des sentiers battus** ; les conseillers de la Chambre d'Agriculture comme les personnels du service Agriculture du Département connaissent déjà personnellement certains agriculteurs « remarquables ». Recueillir les points de vue d'exploitants exerçant des mandats politiques ou responsables d'organisations diverses n'était pas une approche pertinente. L'objectif de notre étude était de faire remonter à la surface ce qui touche à la profession agricole de terrain, à la « masse silencieuse ». En conséquence, les agriculteurs au parcours connu ou trop exemplaire ont vu leur nombre limité dans l'échantillon d'agriculteurs enquêtés.
- **Diversifier les sources de contacts** ; le fait de multiplier les avis d'experts permet *a priori* de limiter les biais liés à chacun d'entre eux.

La définition du panel d'agriculteurs s'est faite en deux étapes : en premier lieu l'élaboration d'un échantillon « idéal », construit avec une large gamme de critères, puis la constitution d'un échantillon réel sur la base des critères disponibles parmi ceux évoqués en première étape. Conscient de la non disponibilité effective des données relatives à plusieurs de ces critères « idéaux » au moment de la détermination de l'échantillon définitif, ce procédé m'a permis, en début d'étude, de mettre en évidence mes propres hypothèses quant aux éléments susceptibles de définir la capacité évolutive d'un agriculteur. L'exactitude de ces hypothèses, basées sur les éléments fournis *a priori* par l'étude bibliographique, pourra être vérifiée dans la suite de l'étude.

Ainsi la détermination de ce premier échantillon, dit « idéal », s'est conduite en avançant des critères basés sur les renseignements que fournit la *Typologie des exploitations de Seine-et-Marne en 2012* réalisée par la Chambre d'Agriculture. En plus de ces données, il a été recherché une diversité dans l'environnement territorial et économique de l'agriculteur, et dans sa sensibilité aux questions environnementales, évaluée *a priori* à dires d'experts.

Les critères détaillés par la suite le sont par ordre d'importance des critères dans le choix des individus enquêtés, manière d'anticiper les compromis qui devront être trouvés lors de la détermination de l'échantillon effectif.

Enfin il a été prévu de compléter les connaissances acquises à l'issue des entretiens par plusieurs rencontres individuelles d'acteurs professionnels agricoles (conseiller de coopérative, responsable de la Chambre d'Agriculture...).

1. Critères issus de la *Typologie des exploitations*

Ce document est une clé de compréhension du choix de l'échantillon. Il met à notre disposition les premiers critères de choix des enquêtés, qui sont aussi les plus objectifs. Nous avons ainsi identifié un premier critère géographique : la *Typologie des exploitations de Seine-et-Marne en 2012* propose un découpage du département en secteurs Nord, Sud, Est et Ouest (reproduit en Figure 3). En déterminant un nombre d'individus rencontrés dans chaque secteur calculé en fonction de la part de la profession agricole que représente ce secteur, le procédé doit **traduire dans notre échantillon la répartition géographique des exploitations agricoles en Seine-et-Marne.**

Le deuxième critère est celui de l'orientation technique de l'agriculteur. Pour chaque secteur, les exploitants en grandes cultures définis par la *Typologie des exploitations de Seine-et-Marne en 2012* comme céréales et oléo-protéagineux (COP), betteraves, et diversifiés, sont décrits ainsi :

- *Céréaliier* correspond à une exploitation où « Herbe (prairies+ gel des terres) ≤ 20 % de la SAU ET autres cultures que COP < 5 % de la SAU »
- *Betteravier* correspond à une exploitation où « Betteraves ≥ 10 % de la surface cultivée OU 10 ha ET non Légumes ET non autres grandes cultures »
- *Diversifié* correspond soit à une exploitation où « Somme des grandes cultures [non COP] > 10 % surface cultivée » soit une exploitation où « Herbe (prairies+ gel des terres) ≤ 20 % ET autres cultures [que COP] ≥ 5 % de la SAU »

Disposant des proportions de chaque catégorie d'exploitation dans chaque secteur, ces proportions ont été ramenées au nombre d'individus défini pour ces secteurs dans la première étape. L'échantillon se rapproche ainsi d'une représentativité statistique de la diversité des orientations techniques du territoire. Il a cependant fait l'objet de certains ajustements arbitraires dans le but d'éviter de surreprésenter certaines catégories, et de varier un minimum les profils au sein d'un territoire. Par exemple, la proportionnalité stricte nous indiquait pour le secteur Est un panel de 2 betteraviers, 5 céréaliiers, et 1 diversifié. Par souci de diversité, et donc pour éviter de surreprésenter le profil céréaliier sur ce secteur, le panel a été ramené à 2 betteraviers, 4 céréaliiers et 2 diversifiés. Une répartition alternative a aussi été élaborée, comprenant pour chaque secteur un individu pris au hasard, sans *a priori* sur son activité. Un tel procédé nous permettait alors de pousser à l'optimum le principe de sortie des sentiers battus. Cependant, cette éventualité concrète de rencontre fortuite d'un agriculteur a été abandonnée du fait de sa complexité logistique et du planning serré de cette étude.

Connaissant les proportions souhaitées des différentes orientations techniques pour chaque secteur, il s'est avéré très difficile de juger du placement *a priori* des exploitations dont nous avons le contact dans l'une ou l'autre de ces catégories. En conséquence, les données dont nous disposons sur l'activité d'une exploitation étaient de l'ordre du subjectif, se fiant au souvenir de la personne nous mettant en relation.

Enfin le **troisième critère issu de ce document est celui de la taille de l'exploitation** : on distingue petite (surface < 90 ha), moyenne (surface comprise entre 90 et 180 ha) et grande exploitation (surface > 180 ha). De la même manière, si le document donnait bien les proportions de chacune de ces catégories dans chaque secteur, ce qui a défini le nombre-cible d'exploitations de chaque dimension pour les quatre secteurs, les

tailles des exploitations enquêtées n'étaient concrètement que rarement disponibles *a priori*. Ce critère n'a donc été que peu mobilisé lors de l'échantillonnage.

2. Critères issus des profils-cibles d'exploitants

Le terme de « profils-cibles » d'agriculteurs est utilisé pour décrire les critères relatifs à des données plus personnelles, ou plus contextuelles. Il s'agit de s'intéresser davantage à qui il est, et dans quel contexte. Les déterminants pris en compte ensuite dans l'établissement de cette typologie « idéale » sont donc directement liés à la diversité recherchée des personnalités et des environnements d'exploitants.

En premier lieu il fallait **atteindre certains contextes particuliers** : l'intégration à une AAC, la souscription à une MAE, la qualification en ferme de Démonstration Expérimentation Production de références sur les systèmes économes en PHYtosanitaires (DEPHY), ou encore la participation à un Centre d'Etudes Techniques Agricoles (CETA).

Ensuite, l'objectif était de **diversifier les âges**, en visant une répartition égale des individus entre les catégories moins de 35 ans, 35 à 45 ans, et plus de 45 ans.

En se basant sur les connaissances *a priori* des expert fournissant le contact, la **sensibilité environnementale a priori des individus** a été estimée : une large diversité de points de vue à ce sujet est recherchée. Il est admis que c'est un critère très subjectif, donc mal défini, c'est pourquoi j'ai fait le choix d'y laisser une large part d'inconnu : c'est aussi l'objet de notre étude que de découvrir leurs logiques directement au contact des exploitants. Par conséquent, la moitié de l'échantillon « idéal » est définie comme étant de sensibilité environnementale inconnue. Concrètement ce critère n'était que rarement disponible.

Enfin le critère qui clôture cette typologie est celui de la **coopérative agricole à laquelle l'agriculteur est affilié**. Cette donnée peut permettre d'assurer que l'étude se base sur un panorama relativement complet des politiques économiques et de conseil appliquées par les principales coopératives de Seine-et-Marne. Cependant ce critère ne peut pas être prépondérant, car aucun organisme ne peut mettre à notre disposition les listes d'adhérents des différentes coopératives agricoles ; il n'a donc pas été exploité *a priori*. Nous aurions pu au même titre envisager d'examiner les orientations syndicales des agriculteurs, mais là encore les données à ce sujet n'étaient pas disponibles.

- Le bilan des critères retenus pour la constitution de cet échantillon « idéal » est décrit en Annexe I.

D'autres critères ponctuels sont venus s'ajouter à la recherche de diversité des profils rencontrés. Les objectifs de rencontrer un **agriculteur-méthaniseur**, un **agriculteur biologique**, un agriculteur cultivant du **chanvre**, et au moins une **agricultrice**, viennent ainsi s'ajouter transversalement aux critères déjà décrits.

3. Synthèse et utilisation de l'échantillon « idéal »

La prise en compte de l'ensemble de ces critères a donc servi à la production d'un document décrivant la combinaison idéale des critères typologiques décrits (Annexe I), ce qui constitue un objectif à la construction de l'échantillon réel. Malgré son caractère approximatif, ce dernier reste fidèle aux trois principes énoncés précédemment. En outre, cet échantillon « idéal » a permis dans les premières phases de l'étude de clarifier mes propres hypothèses, à l'issue de l'étude bibliographique, sur les facteurs pouvant induire une plus ou moins grande aptitude de l'agriculteur à évoluer dans ses pratiques agricoles.

Pour répondre au principe de diversification des sources de contacts, les noms et coordonnées des agriculteurs susceptibles de participer à l'enquête ont été proposés par la Chambre d'Agriculture, en croisant les propositions de différents agents du service Agronomie et Environnement (Animatrice du réseau Bienvenue à la Ferme, Responsable Installation-Transmission, Conseiller Environnement), et par le Département en faisant appel aux ressources du responsable Aménagement foncier. Chaque service et fonction ayant affaire à une gamme spécifique d'agriculteurs en lien avec la problématique qu'il traite, une

grande diversité de contextes agricoles a pu être proposée. Une fois obtenue une liste de soixante contacts sur tout le territoire, annotés de leurs caractéristiques connues des personnes ressources (extrait de ce document en Annexe II), le choix de l'échantillon effectif a pu être mené.

Il a été convenu que du fait du manque de disponibilité de la plupart des critères définis dans l'échantillon « idéal », l'échantillon réel serait adapté en cours de période d'enquête, afin de correspondre tout d'abord au mieux au critère géographique, puis à l'environnement de l'exploitation, la taille de l'exploitation, l'âge de l'exploitant, ou encore les quelques critères ponctuels recherchés, éléments à l'accessibilité très inégale. Un exemple concret de cette adaptation en cours d'enquête : après un mois sur le terrain, le constat que plus de la moitié du nombre cible d'agriculteurs rencontrés en secteur Ouest est atteint nous pousse à concentrer nos entretiens suivants sur les autres secteurs.

4. Retour sur l'échantillon enquêté

Après deux mois d'entretiens, un total de 20 agriculteurs a été rencontré. Si ce résultat semble assez inférieur à l'objectif initial de 30 agriculteurs, il doit en fait tenir compte du fait que le timing et la disponibilité des agriculteurs ont été très contraignants. En outre, ayant fait le choix de détailler aussi précisément que possible les comptes-rendus des entretiens, le temps de rédaction a été généralement plus long qu'anticipé. Ce choix a été motivé par le constat de l'extrême richesse des renseignements récoltés lors de ces échanges. J'ai ainsi souhaité me montrer extrêmement soucieux de restituer le plus précisément possible les propos et points de vue des agriculteurs. Dans ce travail, le complément fourni par l'enregistrement audio s'est révélé particulièrement précieux.

Tableau 1 : Caractéristiques de l'échantillon enquêté

Secteur	Code	Orientation	Âge	Surface (ha)
Nord	04_01_NORD	COP	52	160
Nord	04_07_NORD	COP	38	235
Nord	04_22_NORD	COP	42	282
Nord	05_06_N_1	Betterave	54	245
Nord	05_06_N_2	Betterave	40	182
Nord	06_02_NORD	Betterave	31	100
Nord	06_03_NORD	COP	60	110
Sud	03_31_SUD	Betterave	37	140
Sud	04_13_SUD	COP	33	80
Sud	05_01_SUD	Betterave	56	98
Sud	05_20_SUD	Betterave	58	191
Est	04_16_EST	Betterave	41	200
Est	04_17_EST	Betterave	36	240
Est	04_27_EST_1	Diversifié	61	70
Est	04_27_EST_2	Betterave	59	149
Est	05_12_EST	Betterave	57	644
Est	05_20_EST	Betterave	50	276
Ouest	04_13_OUEST	Betterave	33	273
Ouest	04_21_OUEST	COP + avoine	57	152
Ouest	04_28_OUEST	Betterave	51	80

Si l'on observe la description de l'échantillon final (Tableau 1), on constate d'abord une bonne répartition des personnes rencontrées sur l'ensemble du département : l'échantillonnage correspond aux proportions définies préalablement par secteur, et donne une dispersion spatiale très satisfaisante une fois placé sur une carte (non incluse au présent rapport par souci de discrétion envers les agriculteurs rencontrés). La moyenne d'âge des enquêtés est élevée, à 47,5 ans, traduisant assez bien la difficulté de rencontrer de jeunes agriculteurs. Il serait cependant pertinent de comparer ce résultat avec une pyramide des âges des exploitants agricoles en Seine-et-Marne avant de conclure que la

moyenne d'âge présentée ici ne serait pas représentative. La moyenne des surfaces d'exploitations est elle aussi élevée, avec 195,1 ha, soit bien au-dessus de la moyenne des surfaces dans le département (142,5 ha (Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne 2013)). En outre, symptôme de la difficulté d'anticiper sur les orientations techniques d'une exploitation, le nombre d'exploitants en betterave est bien plus élevé que ce que l'échantillon « idéal » recommandait, et l'orientation diversifiée est quasiment absente.

Malgré ces constats, qui peuvent laisser entendre un certain manque de diversité dans les profils observés, le contenu des échanges a rapidement mis en évidence une première conclusion : aucune exploitation n'est semblable à une autre. Chaque exploitant poursuit une diversité d'objectifs personnels, dans divers contextes environnementaux et familiaux. De la sorte, il faut d'ores et déjà souligner combien les résultats d'une telle étude sont synthétiques : des vues d'ensemble peuvent être formulées, et c'est l'objet de ce travail, mais elles ne sont pas appelées à traduire de manière absolue la vision « des agriculteurs de Seine-et-Marne ». **En conséquence, si l'échantillon choisi pour cette étude n'a pas de représentativité statistique sur le département, il est intrinsèquement précieux par la diversité des points de vue qu'il traduit.** Il faut en outre souligner que l'échantillon comporte entre autres plusieurs adhérents à des groupements de conseil technique indépendants, un signataire de MAE eau, une ferme DEPHY, un agriculteur bio, une agricultrice, plusieurs double-actifs et fournisseurs/vendeurs de circuits courts. Trois agriculteurs conduisent en outre une activité d'élevage (en générale très marginale) parallèlement aux grandes cultures. Un agriculteur exploite une unité de méthanisation.

Pendant la phase d'entretiens, et *a posteriori*, l'échantillon a été régulièrement soumis à avis d'expert. Cette méthode a pu pointer certaines réorientations nécessaires, comme la recherche de telle activité, ou de telle taille d'exploitation, jusqu'alors trop négligée. Ainsi, dans un contexte où la disponibilité des agriculteurs tout d'abord, leur situation géographique, et leurs orientations et/ou tailles à dire d'expert, étaient les seuls critères concrètement discriminants dans le choix des agriculteurs rencontrés, **l'échantillon final a été reconnu robuste du point de vue de la diversité par les mêmes experts de la Chambre d'Agriculture et du Département.** Enfin nous avons eu l'opportunité de consolider nos connaissances acquises au contact des agriculteurs par plusieurs entretiens complémentaires. Il s'agissait de rencontrer des professionnels de structures aux objectifs différents : conseillère de coopérative agricole, animateurs de territoires agricoles, agents départementaux et experts de la Chambre d'Agriculture.

B) Méthode d'enquête, principe de l'écoute active

Pour répondre au mieux à la problématique, les renseignements et données pertinents ont été recueillis sur le terrain, de la bouche des agriculteurs. Caractériser les facteurs d'évolution des pratiques agricoles est un objectif qui repose sur l'expérience directe de principaux intéressés.

Chaque entretien a été réalisé sur un schéma semi directif. Le choix de ce format fait suite au constat évoqué précédemment qu'il est plus intéressant d'échanger avec l'agriculteur que de lui faire remplir des cases, dont l'élaboration implique que l'on attend *a priori* certaines réponses. Ce n'était ici pas le cas, ce sont bien les choix et motivations personnels de l'agriculteur qui ont intéressé ce travail, et rien ne permettait de les anticiper sans risquer de perdre de l'information. En outre l'intérêt était aussi de révéler par une discussion approfondie les motivations moins évidentes de l'agriculteur, ce qui ne peut pas avoir lieu au travers d'un entretien court. **La posture était donc celle d'un interrogateur neutre, sans jugement sur les choix de l'individu.** Il s'agissait d'encourager l'agriculteur à s'exprimer de lui-même, émettre certains concepts, puis les approfondir. Cette méthode est appelée **écoute active** (Mang-Joubert 2012) : en partant de la matière brute que livre l'individu, l'interrogateur le pousse à préciser ses propos, et le relance sur des points clés par des questions ouvertes. A tout instant, l'attitude est ouverte et bienveillante, si bien qu'un climat de confiance et d'empathie doit s'instaurer. Concrètement, l'accumulation de « pourquoi ? » à la suite de toute imprécision, tout raccourci, ou toute question sans réponse, permet d'amener l'interlocuteur à mieux se comprendre, et donc s'exprimer plus

sincèrement. La méthode d'écoute active est particulièrement recommandée dans le cas d'une étude telle que celle ci, car il s'agit de faire évoquer aux agriculteurs des idées et raisons qui vont au-delà de postures parfois très ancrées dans les discours collectifs. En outre la profession est connue pour maintenir une certaine pudeur autour de ses pratiques agricoles, de ses choix techniques, de ses motivations personnelles.

Parallèlement, le contenu des entretiens avec les agriculteurs a été complété par la vision globale de terrain que peut avoir un conseiller de coopérative agricole, ou un animateur territorial. Ce renseignement devait alors permettre de confirmer ou débattre de certaines déclarations des exploitants rencontrés auparavant.

C) Guide d'entretien

L'élaboration du guide d'entretien, élément de constante entre les différentes personnes rencontrées et fil directeur de l'interview, s'est faite en deux étapes. Un premier essai consistait à lister l'ensemble des questions à poser, l'ensemble des points que l'on souhaiterait soulever pendant l'entretien. De la sorte s'est formée une liste de plus de 70 questions et points d'intérêt. C'était évidemment bien trop important, et cela n'aurait pas permis une application efficace de la méthode d'écoute active.

Le choix a donc été fait d'articuler l'essentiel de ces points en 10 questions structurantes (Annexe III). Chacune de ces 10 questions a ses points sous-jacents, notés comme tels dans le questionnaire. Concrètement, le questionnaire est donc pensé pour que les questions structurantes soient posées telles quelles, toujours dans le même ordre. En dessous d'elles, les points annexes mentionnés dans le questionnaire sont utiles à l'interrogateur pour relancer l'individu sur des points à préciser de son raisonnement. Ils sont dans la mesure du possible tous évoqués, et correspondent directement à la thématique de la question structurante qui les précède.

Exemple :

Question 1 : Expliquer votre parcours personnel

- Historique personnel sur l'exploitation, formation reçue
- Historique de la ferme
- Gestion du temps personnel (journée type)
- Activités personnelles, centres d'intérêt

De cette manière, il été possible de mener à bien des entretiens complets, au champ d'examen très large, mais aussi très structurés, chaque grande question servant de repère temporel et thématique. Il était ensuite prévu de poursuivre la conversation, dans la mesure du possible, au-delà du temps imparti par le questionnaire : toute opportunité de visite de la ferme, de discussion hors prise de notes, constitue un moment d'avis d'expert particulièrement riche en enseignements. Ainsi lorsque ces échanges ont pu avoir lieu, ils sont également entrés en compte dans l'analyse des entretiens.

Dans l'ordre, les dix thématiques abordées par les dix questions sont :

- Le parcours personnel
- L'intérêt pour la thématique environnementale
- La nature des rapports avec le voisinage
- Les échanges sur les pratiques agricoles avec les proches
- Les échanges sur les pratiques agricoles avec les collègues
- L'auto-estimation des performances économiques et environnementales de l'exploitation
- Les sources de conseil technique dont dispose l'agriculteur

- La nature et les déclencheurs des évolutions récentes apportées sur la ferme
- Les caractéristiques techniques de l'exploitation
- La projection personnelle et de l'entreprise à 10 ans

D) Traitement du contenu des enquêtes

J'ai assuré la rédaction d'un compte-rendu détaillé au maximum dans les deux jours suivant l'entretien. En plus de retranscrire les notes prises pendant la rencontre, il s'agissait de compléter celles-ci avec l'enregistrement audio réalisé en parallèle, que tous les agriculteurs ont vu la gentillesse d'accepter. Ces comptes-rendus étant la matière première de l'analyse qui suivrait, je me suis donc attaché à ne perdre aucun renseignement. En outre, ce souci du détail sert l'objectif de restauration des liens entre l'administration départementale et le terrain agricole. Les comptes-rendus constituent une source brute de renseignements, et des clés de compréhension à destination du Département et de la Chambre d'Agriculture. Chaque compte-rendu a été rendu anonyme, l'exploitant étant par la suite désigné par le code du document le concernant : en fonction du jour où a eu lieu la rencontre, et du secteur géographique auquel il appartient (mois_jour_secteur).

Les comptes-rendus ainsi obtenus ont ensuite fait l'objet d'une analyse, afin d'en extraire l'ensemble des freins et leviers évoqués à l'évolution des pratiques, d'une part, et les éventuelles propositions d'actions à mettre en place suggérées par les agriculteurs rencontrés d'autre part. Ce recensement a conduit à classer ces freins et leviers en cinq thématiques (dont la première est intégralement disponible en Annexe IV à titre d'exemple) :

- « Coopératives et filières » traite des sujets liés aux filières industrielles, et au rôle joué par les coopératives agricoles auprès de l'exploitant ;
- « Conseil et formation » décrit les éléments de contexte et de méthode du conseil technique agricole ;
- « Environnement institutionnel » regroupe tout ce qui concerne le rôle des administrations et institutions ;
- « Eléments technico-économiques » rassemble les données techniques propres à l'exploitation, sa gestion, ses décisions, sa gestion du risque tant économique que cultural ;
- « Influences et motivations » enfin recoupe les éléments que l'on attribue à la personnalité de l'exploitant, à ses motivations et objectifs personnels, et à l'environnement de sa ferme.

A part ont aussi été recensées les propositions d'actions émises par les agriculteurs.

De nombreux freins et leviers évoqués se sont révélés communs à plusieurs des exploitants rencontrés. Malgré le faible volume de l'échantillon, il était donc intéressant de pouvoir quantifier le volume d'occurrence de chaque élément pour avoir une idée de son importance. Pour ce faire, chaque élément frein ou levier a été accolé des codes désignant chaque compte-rendu dans lequel il avait été évoqué. Il est ainsi possible d'abord de voir dans combien de comptes-rendus tel frein ou levier a été cité, et par ailleurs de reconstituer à peu près la personnalité d'un exploitant rencontré en rassemblant tous les freins et leviers portant son code.

Le document rassemblant les freins et leviers, ainsi que leurs occurrences respectives via les codes d'exploitants, est la base concrète qui doit servir au travail d'analyse (extrait en Annexe IV).

E) Propositions d'actions

A l'issue de cette analyse, un des objectifs du présent rapport reste bien de proposer une batterie d'actions et d'outils à mettre en place pour accompagner l'évolution des pratiques agricoles. L'élaboration de ces propositions, décrites en fin de rapport, est le fruit

d'une réflexion personnelle alimentée par les entretiens, voire occasionnellement par les propositions directes des agriculteurs. Il est attendu que ces propositions sont faites relativement librement, et n'engageront que mes conclusions personnelles dans leur contenu.

IV. Analyse des freins et leviers à l'évolution des pratiques agricoles

Lors de l'analyse du contenu des entretiens, les freins et leviers déclarés à l'évolution des pratiques ont donc été mis en évidence. Ils sont ici classés en trois catégories non hiérarchisées, mais sont évoqués au sein de chaque catégorie par ordre de prépondérance. La prépondérance est estimée à partir du nombre d'entretiens dans lesquels l'élément a été cité. De fait, beaucoup d'éléments ne sont pas directement cités dans ce rapport, qui se veut synthétique. Seuls les éléments les plus consensuels, ou se rassemblant autour de thèmes communs, sont décrits ici.

On notera que certains termes ont prêté à litige dans le sens où ils peuvent être considérés par certains exploitants comme un frein, et par d'autres comme un levier (exemple : l'agrandissement des exploitations agricoles). L'analyse a donc différencié les cas où ces éléments sont considérés comme frein ou comme levier.

A) Les principaux leviers à l'évolution des pratiques agricoles

1. Les leviers économiques : économies de charges, dynamiques territoriales et dialogue sur les filières

1. **L'économie de charges issue des réductions d'intrants** est le premier levier à la modification des pratiques. Plus de la moitié des agriculteurs interrogés l'ont évoqué. Ils pointent notamment que la recherche du rendement maximum, par un usage important d'engrais et de pesticides, ne garantit pas d'atteindre le meilleur résultat économique.

« Ça ne sert à rien d'acheter les derniers quintaux »

« Ce n'est pas parce qu'on a un très bon rendement qu'on va être bon à la fin »

« Je préfère faire que 65 ou 70 quintaux en blé, avoir un prix honorable et avoir mis que 100 unités d'azote, et que 50% des doses [phytosanitaires] nécessaires »

D'autres opportunités économiques notoires sont aussi évoquées, telles que la **méthanisation** conduite de manière **raisonnée et durable** :

« La dépendance aux engrais chimiques est dure, elle est chère, et elle fait mal à mon sol. [...] Avec le méthaniseur on a un fertilisant organique optimal [...] et qui vient me solutionner beaucoup de problématique environnementales, agronomiques et économiques sur l'exploitation »

Ou encore **l'agriculture biologique** :

« Un champ bio m'a rapporté trois fois plus qu'un conventionnel »

« Est-ce qu'en bio on ne pourrait pas rendre viables des exploitations qui sont aujourd'hui à céder ? »

2. **La mutualisation de matériels**, de main d'œuvre, voire de terres. En effet, ces processus sont des vecteurs à la fois d'économies, et indirectement d'évolution des pratiques par le fait qu'ils impliquent davantage de partage d'expériences entre les agriculteurs mutualistes. Nécessitant une proximité géographique, la mutualisation participe aussi directement à rassembler les agriculteurs d'un même territoire :

« On travaille en commun pour le matériel, donc ça aide forcément à se rencontrer et à discuter de tous les sujets »

La mutualisation ouvre de nouvelles possibilités culturelles, et facilite l'organisation du calendrier de travail :

« On a pris une culture ensemble, la culture de maïs. J'ai arrêté les betteraves. Pourtant c'était rentable, et plus que rentable, mais le problème c'est que je n'en faisais que 7 ha. [...] Donc je gagnais de l'argent, mais ça me coûtait cher puisque je ne rentabilisais quasiment pas le matériel. [...] Donc là ça m'arrange, il vient avec son ouvrier et son semoir, et à deux on peut semer 60 ha de maïs en 4 jours. »

Beaucoup rappellent cependant que leur réussite n'est pas conditionnée à l'unique perspective d'un bénéfice économique :

« Ça dépend aussi beaucoup des personnalités, [...] il ne faut pas avoir une approche strictement économique, sinon on se plante »

3. Une meilleure **adaptation des exigences des filières amont et aval** aux contraintes de production. Moyennant un dialogue avec les agriculteurs, les acteurs des filières peuvent être amenés à repenser les exigences de qualité, investir directement dans l'innovation technique, agronomique et génétique à des fins environnementales, et améliorer l'offre de contrats rémunérant les pratiques agricoles innovantes.

« Des gens d'ici ont décidé de ne pas traiter en fongicide sur une orge de printemps. Résultat : beaucoup de grains fusariés, et cette orge-là n'est pas passée en brasserie. [...] Il faut travailler avec le brasseur pour lui dire "ok, maintenant, en France, une année sur sept ou huit, tu vas peut-être avoir ce risque là sur tes orges : il ne faut pas lâcher les agriculteurs, donc il faut continuer à leur acheter leur camelote et trouver une autre solution pour faire de la bière." »

« [Pour faire revenir les protéagineuses dans la rotation] il faudrait qu'elles soient mieux payées, c'est tout. [...] Le nerf de la guerre c'est l'argent. »

« [Les mélanges variétaux se font] beaucoup en bio. En conventionnel, non, [...] parce qu'une coopérative aime bien voir une pureté variétale, donc on reste en pureté variétale. En bio on fait des mélanges, en plein champ. Et ça marche bien. »

« J'ai un contrat qui s'appelle Lu Harmonie, où j'ai un cahier des charges. On m'empêche d'utiliser certains produits, notamment les régulateurs ; on me fait un coup de communication en travaillant sur la biodiversité, c'est-à-dire que je sème des fleurs en bordure de ma parcelle. J'ai quelques produits interdits, et en contrepartie de ça ils me donnent 15€ de la tonne (mais sans prix minimum). Moi j'appelle ça de la com', il y a des produits dangereux comme les fongicides qui ne sont pas interdits, mais bon c'est déjà une démarche. [...] Pour moi c'est de la poudre aux yeux, mais c'est déjà ça. »

2. Les leviers techniques : conseil technique indépendant, formation agricole et diversification des cultures

1. La dynamique des **groupements de conseil technique « indépendant »** – de la vente de produits phytosanitaires – rejoint les attentes des exploitants en termes **d'innovation**, de **partage d'expériences et de proximité du conseil**. Par la Chambre d'Agriculture ou par les CETA et autres groupements, plus des trois quarts des agriculteurs plébiscitent un conseil basé sur la dynamique de groupe et l'accompagnement.

« On n'a pas assez appuyé tout ce qui est CETA, GDA [Groupement de Développement Agricole]... C'était une très très bonne idée. [...] Jeune

agriculteur j'étais très demandeur. Par ces trucs là on arrive à faire passer des techniques, des réductions de doses... L'agriculteur est friand de technique. »

« Depuis déjà quelques années je faisais des efforts de réduction. [...] En faisant partie de ce groupe [du bassin de captage de la Fosse de Melun] ça me permet d'être mieux suivi, par des personnes moins intéressées à nous vendre des produits phytos. Parce qu'on est [déjà] à la fois suivis par un technicien de coopérative et un de négoce ; donc par quelqu'un de plus neutre c'est un autre avis, une autre ouverture d'esprit un peu plus importante. »

2. La **formation agricole** est évoquée comme un levier par plus de la moitié des agriculteurs. L'opinion sur le Certiphyto (formation certifiée requise pour l'exercice de toute activité en lien avec les produits phytosanitaires (Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2013)) est globalement positive.

« J'ai suivi des formations sur la production intégrée que la Chambre d'Agriculture avait offert à ceux qui la voulaient. »

« Le prix d'une option sur un tracteur c'est 3 000€. Pour 3 000€ on peut déjà bien se former, c'est donc pas une question de moyens mais de prise de conscience des agriculteurs pour savoir : qu'est-ce qu'il faut que je change dans ma tête pour pouvoir évoluer ? »

« Je me suis formé au transport des produits et matières dangereuses, c'est-à-dire que je me suis sensibilisé davantage sur la toxicologie des produits et sur pas mal de choses. »

Beaucoup plaident pour un **partage généralisé des pratiques selon les contextes pédoclimatiques**, afin de bénéficier de retours d'expériences fiables.

« C'était un des premiers à faire du non labour dans son secteur, et tout le monde lui disait "De toute façon avec les terres que t'as tu ne peux pas faire ça". Et il a des terres hétérogènes, il a de tout, et il fait ça dans tous les types de terres. Ça marche plus ou moins bien, mais quand quelqu'un dit "ah ben moi avec les terres que j'ai ça passe pas !" c'est bidon, c'est faux. »

3. La **diversification des cultures**, et donc des assolements : cultures nouvelles (chanvre, lin, miscanthus, soja), allongement des rotations, cultures protéagineuses, méthanisation...

« Des cultures comme le pois reviendront pour faire des cultures de printemps, et aussi l'orge, pour couper un peu les assolements. »

« C'est mettre des rotations plus longues donc plus de cultures, mais des cultures qui consomment pas [ou peu] d'azote. Mais pour l'instant je n'en connais pas beaucoup. »

« Quand une culture ne revient qu'au bout 9 ans, ou de 5, ou de 4, la pression de maladie est divisée par trois ! »

La pratique régulière de l'**observation directe** des parcelles est largement plébiscitée. En effet l'observation est un vecteur important d'autonomie dans les prises de décisions, et de plus de précision dans les interventions techniques :

« Réduire sa dépendance aux insecticides, c'est faire plus d'observation sur les ravageurs pour distinguer les ravageurs très pénalisants de ceux qu'on détruit après si besoin est. »

« La base c'est l'observation. Surtout ce qui est maladies. Parce qu'en fongicide il y a à gagner. »

Enfin on peut noter que le progrès est aujourd'hui bien plus attendu du côté **génétique** (variétés résistantes et hybrides) que technologique par les exploitants.

« [Pour revenir vers les protéagineux] *il faut que la génétique soit en mesure de trouver des variétés qui sont comme il y a vingt-cinq ans. [...] Il faudrait que la généalogie évolue bien pour qu'on puisse refaire de la culture de pois. La génétique pourra aussi faire des variétés de soja pour nos régions.* »

3. Les leviers sociologique : relation au milieu non-agricole, dynamique de groupe et durabilité

1. La **dynamique de groupe** dans les démarches d'innovation. Le groupe, quand il agit de concert, induit un **sentiment de sécurité pour l'exploitant**, et minimise donc la prise de risque. En outre ses éléments moteurs poussent à l'audace dans les expériences.

« *On discute de nos pratiques, et au CETA même encore plus. Un exemple [par rapport à la nouveauté de l'emploi du sucre comme répulsif sur les féveroles] : on s'était dit qu'on allait mettre le sucre, et quand même traiter contre les bruches derrière, parce qu'on ne l'a jamais fait donc on a quand même peur que [la production] parte en [alimentation] animale. Et donc il y a un voisin [du CETA] qui nous dit "Ah non non non moi je ne mets que du sucre, et puis on verra !" Du coup on n'a pas traité, on s'est laissés influencer.* »

« *La communication entre nous, voisins agriculteurs, est importante. On se dit "Moi j'ai fait ça cette année, moi j'ai essayé ça, et ça a bien marché, ou ça n'a pas marché". Parce qu'on est tous pareils, on essaye. [...] On a toujours gardé cet aspect d'échange.* »

Les **itinéraires bas intrants sont très reconnus** auprès des agriculteurs, qui se disent admiratifs de leurs collègues investis dans ces démarches intégrées ou biologiques.

« *Certains sont passés justement en intégré à 100%, eh bien eux ils en mettent encore moins que nous. [...] On a été en voir un, [...] il avait un colza qui était magnifique, et propre ! Ça fait rêver !* »

Le groupe est aussi perçu comme une **sécurité**.

« *Ça m'a apporté un peu plus de travailler avec [ce groupe de collègues], parce que d'abord s'il m'arrive quelque chose, je sais que le travail sera fait. Et ça c'est énorme. [...] Et puis ça nous permet de confronter nos expériences.* »

2. Le **dialogue entre agriculteurs et acteurs non agricoles**. Dans ce levier, on distingue en premier le dialogue avec les citoyens, urbains ou globalement non agricoles. Les situations d'échange permettent de diffuser une meilleure information, dans un climat qui gagne en sérénité, et donc de réfléchir à de meilleurs compromis entre les attentes de chacun :

« *J'essaye de participer à des rencontres avec des urbains, parce que les urbains ont des idées reçues sur " L'agriculture ça pollue forcément " ; on essaye de se battre un petit peu contre ça en discutant.* »

« *Il faudrait qu'on recrée une union producteur – consommateur.* »

Mais il faut aussi souligner le dialogue entre agriculteurs et autres institutions, et surtout avec des professionnels, qui apparaît comme un levier d'évolution des pratiques, dans l'idée de se défaire des postures trop extrémistes.

« *Le gars tu l'emmènes dans la station d'épuration, tu lui montres comment on retrouve son produit dans l'eau au spectromètre, tu le sensibilises sans problème !* »

3. La **notion de durabilité des systèmes de production** est présente chez tous les agriculteurs rencontrés, mais selon différents axes. Certaines visions de la durabilité sont trop restreintes pour laisser la place à une évolution des pratiques, alors que les agriculteurs

les plus investis dans les économies d'intrants montrent une vision plus systémique du concept de durabilité.

Durabilité liée à l'enherbement : « Comme 90% des agriculteurs on est soucieux de nos terres : d'abord c'est notre outil de travail, ça sera celui de nos enfants dans beaucoup de cas, donc c'est une bonne raison pour ne pas le gâcher. [...] [Essayer une parcelle sans traitement] je le ferais si mes enfants ne reprenaient pas la terre après, parce que c'est une catastrophe pour les générations futures »

Durabilité liée au sol : « J'ai compris que le sol " mourait ". [...] Alors il s'agit de valoriser et de comprendre son sol pour prendre des décisions, qui ne sont des fois pas les meilleures économiquement ; mais si à long terme on sent que c'est la bonne pour son sol il faut savoir la prendre. »

Durabilité liée à l'écosystème global : « On a un souci de développement durable et familial. [...] Je n'exploite pas des parcelles pour essayer d'intensifier, je gère mon exploitation agricole, pour qu'elle soit rentable certes, mais pour qu'elle soit durable, parce que j'espère qu'un jour j'aurai aussi des descendants qui reprendront l'exploitation. [...] Je veux que le capital agronomique ne soit pas détérioré, au contraire je veux que mes sols vivent, je veux respecter la biodiversité. »

L'approfondissement et donc l'élargissement de ce concept de durabilité déjà intégré dans les conduites d'exploitation peut faire évoluer certaines pratiques et agir comme un levier.

B) Les principaux freins à l'évolution des pratiques agricoles

1. Les freins économiques : forces et faiblesses des filières avales, intérêts économiques en amont, coût des facilitateurs d'évolution et poids de l'investissement

1. Les **caractéristiques des filières en aval de la production** sont citées comme un frein par plus de la moitié des agriculteurs de notre étude. On y distingue deux types de filières : d'abord les filières industrielles traditionnelles (sucre, meunerie), dont les exigences contractuelles de qualité et de variété freinent la mise en place de pratiques alternatives. En effet, pour maximiser leur valeur ajoutée, les agriculteurs se tournent si possible vers des productions de qualité, mieux rémunérées, comme la betterave, le blé meunier à haute teneur en protéine ou les contrats de semence.

« Il faut de toute façon une certaine quantité [d'engrais] pour arriver à 12 de protéines. Il suffit de pas grand-chose pour être à moins de 11 comme on l'est presque en ce moment. Alors on nous dit qu'il faut faire très attention [à l'environnement] d'un côté, mais que nos marchés on risque de ne plus les garder ! Là je crois que c'est 11,5 qu'il faut, on va être à 12 après. Eh ben il faut en mettre de l'azote ! »

« Je fais des contrats de semences, donc sur un contrat de semence de blé, si on fait de l'escourgeon après on a des problèmes d'impureté dans les parcelles de blé... »

« On avait des contrats de betterave, il fallait bien qu'on les honore ! Donc dans ce cas, faire une plus grande rotation, pourquoi pas ; mais il faut quand même pouvoir honorer nos contrats. »

Ensuite les **filières protéagineuses et émergentes sont perçues comme trop fragiles** pour inspirer totalement confiance aux exploitants.

« Mon père avait essayé le lin graines, mais il n'y avait pas de débouché, du coup ça a été abandonné. »

« Il y a des enjeux qui sont beaucoup plus gros que nous. L'enjeu des protéines en Europe, ce sont des accords mondiaux qui font que le soja est fait aux Etats-Unis ; alors que justement les protéagineux, pour faire évoluer nos pratiques, pour mettre moins d'herbicides, pour retravailler la rotation, c'est une très bonne clé, très facile à mettre en place ! Mais on n'a pas le marché derrière. »

« Le chanvre n'est pas mal, mais c'est aussi une question de rentabilité. Là l'usine est en panne, c'est un problème technique. Et comme la machine principale de l'usine est une machine prototype, l'usine est arrêtée. Ça veut dire que les gens qui ont des contrats produisent du chanvre, mais la machine est arrêtée. Le lendemain, si la machine peut s'en sortir, elle s'en sort, [...] mais ils auront l'inspection du travail sur le dos. Et ils ne peuvent pas avoir une autre machine puisque c'est un prototype. [...] On peut en mettre une deuxième, mais on ne vous autorisera pas à la faire marcher. [...] S'ils ferment l'usine plus de trois mois ou un an, comment on fait ? »

2. Les **intérêts économiques de la filière coopérative** dans la vente de produits phytopharmaceutiques sont aussi évoqués par la moitié des agriculteurs rencontrés. Le conseil technico-commercial est perçu comme biaisé, dans le sens où la filière amont contrôle l'information dont les agriculteurs disposent en fonction de ses propres intérêts. Les remontées empiriques d'agriculteurs sont limitées.

« Aujourd'hui la production est complètement phagocytée par les parties économiques, c'est-à-dire les gens qui sont derrière nous. Les coopératives sont très présentes, elles ont pris toutes les places un peu décisionnaires, et dans cette réflexion on est face à ces coopératives qui nous disent "oui mais de toute façon nous on est tenues par nos clients, nos clients nous disent il faut ça, ça, ça"... En plus ces gens-là sont très intéressés économiquement, vu qu'ils sont vendeurs de produits. »

« Pour moi pour que ça ait de la portée il n'y a qu'une solution, c'est eux, c'est les distributeurs. Parce que c'est eux qui font l'ordonnance, c'est eux les prescripteurs. Et il y a toujours l'aspect vente de phytos, ça c'est vrai. »

« Les négoce ont un catalogue, qui leur est proposé par les firmes, et on ne peut pas trop en déroger, donc les associations de produits ne sont pas forcément très bien. [...] Il faut essayer de tout mettre de son côté, prendre des variétés résistantes sur les maladies. Il y en a maintenant assez qui sont sélectionnées sur ce critère-là. Mais quand vous faites votre programme fongicide avec votre technicien de coopérative ou de négoce, il ne vous dit jamais "sur telle variété vous baissez de 10 ou 20% vos produits phytos parce qu'elle est résistante à telle ou telle maladie", on n'en verra jamais de ça. C'est traitement unique pour tous les blés. [...] C'est pour ça qu'on aimerait dans les années qui viennent être suivis par un organisme neutre. »

3. En outre, le coût de ce qu'on peut considérer comme les **facilitateurs de changement** est souvent mis en cause. On y distingue le **coût des techniques de substitution**, devenant un poste de dépense sensible aux aléas économiques de l'exploitation :

« Sur le colza je mets certaines années de l'engrais organique, [...] mais ça coûte beaucoup plus cher. Je pensais qu'en termes de marge que ça allait me faire moins cher que de l'engrais minéral, mais arrivé là ça m'a coûté 50 euros de plus à l'hectare. Du coup je suis revenu au traditionnel minéral... »

« Vous voyez, les trichogrammes sur les maïs ça me coûte un peu plus cher, mais je le fais par conviction, je ne le fais pas par économie. »

« Economiquement ça coûte plus cher de mettre des trichogrammes que de mettre un insecticide ; et avec l'insecticide qu'on met, on arrose tout, on

flingue tout. [...] Les trichogrammes c'est un truc qui marche. C'est le seul truc écolo qui marche vraiment, et il est plus cher qu'un pesticide. C'est une aberration. »

Le **coût de la main d'œuvre**, qui agit indirectement sur le temps disponible à l'agriculteur pour réévaluer son système de culture, et diversifier ses assolements, est régulièrement pointé :

« C'est comme dans toutes les entreprises, ce sont les charges sociales qui nous plombent. »

« Nous [traiter la nuit, ce qui permettrait d'utiliser moins de produits en profitant des conditions venteuses et hygrométriques optimales de cet horaire,] on ne le fait pas parce qu'on est sur 5 sites, on a 3 tonneaux, d'assez ancienne génération, et on a des ouvriers. Et on ne fait pas non plus travailler les ouvriers la nuit parce que [...] aujourd'hui pour faire travailler des salariés la nuit en agricole, il faut s'accrocher ! La convention collective n'est pas forcément à notre avantage dans ce cas-là, surtout en Seine-et-Marne. Dans l'Oise ce n'est pas du tout pareil. Ici la rémunération du travail de nuit est multipliée par 2 par rapport au travail de jour, même s'ils ne travaillent que la nuit. [...] Dans l'Oise, pour les salariés qui ne travaillent que la nuit, on considère que c'est son amplitude horaire, c'est la nuit. Donc il est payé comme quelqu'un qui travaillerait la journée. »

Enfin le **coût d'adhésion à des groupements techniques** fait partie des dépenses les plus sensibles aux évolutions de la santé économique de l'entreprise :

« Les CETA ne sont pas en danger, mais le problème c'est que ce sont les agriculteurs qui cotisent eux-mêmes au CETA. C'est-à-dire que moi par exemple je donne 1 000 euros à un CETA. Ça veut dire que si un jour on me dit "du jour au lendemain on vous restreint votre revenu", eh bien le CETA va dégager. 1 000 euros, mieux vaut les récupérer. [...] Si on continue à trop descendre dans nos revenus, on va se séparer d'une partie du conseil et on va complètement se replier sur nous-mêmes. Moi c'est de ça que j'ai peur. »

4. Le poids de l'**endettement** est aussi un frein souvent évoqué. Il fait craindre la prise de risque économique :

« Si on commence à faire des trucs comme ça, il ne faut pas qu'au bout de dix ans ça devienne la jungle [au niveau des mauvaises herbes]. Et puis pour moi la prise de risque, quand tu es installé un peu récemment, tant que tu n'as pas fini de rembourser tes gros emprunts, tu es quand même tenu dans la mesure où il y a les annuités qui tombent tous les ans. »

« J'ai repris complètement l'exploitation depuis 3 ou 4 ans, donc ça va faire beaucoup d'emprunts sur le dos. Donc je ne peux pas aller trop loin, il faut que je gère sainement. »

Les investissements passés ou en cours dans du matériel verrouillent d'autre part le système de culture dans la **voie désignée par ces investissements**, qu'il faut porter sur de nombreuses années :

« Sauf qu'on est quand même un peu limités par la nécessité d'avoir un équipement qui correspond. Personnellement tant que ça me permet de travailler avec le matériel que j'ai, je fais dans la mesure du possible. »

« J'ai pas mal de matériel vu que je travaillais en non labour avant. Et ce n'est pas du non labour à faire du gratouillis comme ça dans les champs. Selon l'année je travaillais aux disques, aux dents... J'ai une multitude d'outils de travail du sol. Alors ça limite les possibilités de changement ! »

2. Les freins techniques : crainte du risque culturel et manque de temps libre

1. Le premier frein technique reste **la crainte du risque culturel** que représente une diminution des traitements. Et parmi les risques cultureux, le plus prépondérant est sans aucun doute celui de **l'enherbement** :

« Au bout d'un moment les mauvaises herbes prennent le dessus, et voilà. Maintenant, [ce collègue en MAE] a infesté ses champs de mauvaises herbes. [...] Un blé qui est sale c'est quand même beaucoup moins productif, car il est concurrencé par les mauvaises herbes. »

« Moi ce que j'en pense c'est qu'il ne faut pas aller à la catastrophe non plus. Moins on en met, plus on a de problèmes d'herbe, d'adventices. Déjà on voit bien qu'en mettant des produits qui marchaient autrefois très bien, cette année un de mes produits n'a pas bien marché ; je vais traîner ça pendant plusieurs années avant de remettre ça d'aplomb. »

« Un champ sale c'est aussi un champ où l'on va pénaliser la culture en place. Il y a ça, et il y a l'idée de pollution pour les années à venir. Si on laisse des graines pour les années à venir ça veut dire qu'il va falloir intensifier les conduites de désherbage derrière... »

« Une plaine propre c'est quand même plus agréable. Et après, les mauvaises herbes, on n'arrive plus à les gérer, donc autant les gérer comme il faut dès le début, avec les bons produits à bonnes doses, que de se laisser envahir. »

Les techniques de production intégrée sont aussi perçues comme particulièrement sensibles aux **aléas climatiques** :

« On nous dit faut faire passer des herbes étrilles : ça va bien quand il fait beau, ça marche une année comme il faut ; mais s'il pleut au moment où il faut les passer ce n'est même pas la peine, ou après c'est comme si on n'avait rien fait ! Donc moi je suis sceptique sur tout ça. »

« Il faut aller dans cette orientation là, mais on ne peut pas prendre trop de risques non plus. Malheureusement on travaille avec du vivant, on travaille avec le climat, donc ce qui est vrai une année ne le sera pas forcément l'année d'après. »

Enfin de grosses difficultés techniques persistent sur les **cultures protéagineuses** :

« J'ai fait beaucoup de pois pendant pas mal d'années, mais les pois c'est devenu une catastrophe, les rendements étaient en chute. Je faisais 60 – 70 quintaux y'a vingt ans, maintenant vous faites 40 – 45 quintaux c'est vraiment le maximum. Et puis il y a eu l'aphanomyces... [...] Il faut que la génétique soit en mesure de trouver des variétés comme il y a 20-25 ans. »

« On a une prime aux protéagineux, mais de l'autre côté ils nous ont supprimé des produits qui fonctionnaient très bien. Alors on fait quoi ? On produit des protéagineux à moindre coût en se disant "ce n'est pas grave, ça partira en [alimentation] animale, mais au moins je n'aurai pas mis toutes mes billes dedans" ? Ou alors est-ce qu'on essaye quand même de détruire les bruches, mais alors il faut mettre des produits qui coûtent cher, et dont on n'est même pas sûrs que ça marche ? »

2. La reconception d'un système de culture est un processus qui nécessite de la réflexion, un **temps libre dont les agriculteurs se disent aujourd'hui à court**. Plusieurs raisons, et plusieurs conséquences, sont à mettre en avant. En premier lieu, le **travail de bureau** plombe le métier agricole :

« Moi je devrais être dehors, parce que c'est mon élément. On m'oblige à venir au bureau, ça me rend fou. »

« Mon papa me disait qu'il y a 30 ans il passait une heure au bureau par jour, même pas, et 3 heures par semaine c'était le grand maximum. Aujourd'hui c'est 3 heures au bureau par jour, et le reste du temps on arrive à travailler. [...] Dès qu'il y a quelque chose à mettre en place, on repart dans de l'administratif et des tonnes de paperasse. C'est ça notre problème. »

La lourdeur administrative est d'autant plus pénible aux agriculteurs qu'elle fait suite à un ensemble de **mesures qu'ils perçoivent comme trop fluctuantes, et déconnectées de la réalité** de leur travail :

« Ce dont on se plaint le plus, c'est que les normes sont imposées par des gens qui ne connaissent rien à l'agriculture, c'est surtout ça le pire. Parce que quand on voit que sur la Directive Nitrates on n'attend même pas de savoir si la 4^{ème} marche ou ne marche pas, que la 5^{ème} est déjà sortie... »

« On ne peut pas dire qu'une solution est pérenne pour 20 ans, c'est ça que je veux dire. La réglementation nous met un peu des bâtons dans les roues : on sait que les techniques de faux semis apportent un intérêt, pour faire lever notamment des graminées. [...] Quand on arrivait à faire des faux-semis jusqu'au mois d'octobre je dirais, on arrivait à nettoyer des parcelles. Aujourd'hui avec des objectifs de 100% de couvert végétal à l'automne c'est contradictoire. »

« Ça fait 35 ans que je prends des apprentis. [...] Mais dès que l'inspection du travail met les pieds dans l'exploitation, c'est fini. Et c'est du travail qui doit être fait tout de suite. Là il faut que je mette des ceintures de sécurité sur les tracteurs, il faut que je fasse un WC, une douche, et un réfectoire... »

Lié aussi à l'**intensification des périodes de travail**, le manque de temps libre engendré est alors une des premières raisons invoquées par les agriculteurs pour justifier de l'**impossibilité d'assister aux réunions et formations** :

« Je ne fais pratiquement plus de tours de plaine. Ni chez moi ni chez les autres. Je n'ai pas le temps. [...] J'ai fait partie d'un GDA, mais je n'avais pas le temps d'y aller. Au début quand j'avais que 150 ha j'y arrivais, à faire des trucs comme ça. Après, quand je me suis agrandi... »

3. Les freins sociologiques : compétition, objectifs personnels et manque d'information

1. Une majorité d'agriculteurs évoque le **sentiment de compétition** comme frein à l'évolution des pratiques. La compétition décrite s'observe à deux échelles : celle de l'environnement direct de l'exploitation, et celle du marché mondial. Tout d'abord à l'échelle locale, les exploitants de certains territoires montrent une réticence à accorder leur confiance au voisin, à partager leurs pratiques, encourageant ainsi l'**individualisme**. Quelques-uns vont même jusqu'à avancer que cette situation est caractéristique de la Seine-et-Marne :

« Travailler en commun ici c'est impossible, c'est le Nord de la Seine-et-Marne ! On ne s'entend pas, le seul moment où l'on s'entend c'est quand un agriculteur est mort. Ici des CUMA, des [Entreprises de Travaux Agricoles] ETA, tu n'en verras pas. Ou alors si, des CUMA, mais des CUMA de famille. [...] C'est une mentalité ; sûrement qu'on est encore trop riches pour être interdépendants. [...] Et ça fait des années, et ça ne change pas. Dans le village on a un remembrement qui date de 1945-46. Ce n'est pas hier ! Pendant les dix dernières années on a eu droit à huit remembrements : on les a tous refusés. Parce que le caillou de cette parcelle là est meilleur que le caillou de l'autre parcelle. »

« Oui mais ce sont mes essais à moi, je n'ai pas envie de les donner aux autres, je fais mes bidouilles. Je ne suis pas du genre prêteur. »

« Avec les jeunes aujourd'hui il n'y a plus la synergie qu'il y avait avant. A une époque on était nombreux, aujourd'hui ils ne sont plus que deux par village, donc il n'y a plus ce truc-là. [...] Ils sont tous concurrents maintenant. Quand vous avez une ferme à céder, dans le coin, ils sont 10 dessus : ce sont les 10 voisins ! Donc il y a des gens qui font des choses qui ne sont pas toujours très sympas. »

« Non, ici [le partage de matériel] ça ne marche pas trop. Il suffit qu'il y ait deux ou trois gars dans le coin qui n'ont pas une bonne mentalité, et c'est mort. Après, c'est peut-être aussi ma mentalité, j'ai été élevé par un père qui me disait "il vaut mieux avoir du matériel d'occasion, quand tu as le tien tu travailles quand tu as envie". »

Plus encore que la compétition locale, la **concurrence internationale** est un frein très présent à l'évolution des pratiques agricoles, et beaucoup moins localisé. Changer ses pratiques est largement perçu comme une mise en danger de la compétitivité agricole, et de la mission nourricière de l'agriculture française, voire une perte sèche lorsqu'on doit renoncer aux bénéfices des pics de prix du marché.

« On pense qu'il devrait y avoir une baisse, mais ils ont l'air de dire que d'ici 2016-2017 le cours du sucre devrait ré-augmenter. Donc ce qu'on espère c'est que la généalogie en graines de betteraves évolue pour [...] qu'on obtienne 110 ou 120 tonnes par hectare, pour pouvoir concurrencer le Brésil et avoir un prix inférieur grâce aux rendements. On arriverait à avoir un coût de production qui soit intéressant par rapport au cours mondial. »

« Le problème c'est qu'en France on veut toujours être le meilleur élève. A un moment on ne sera plus concurrentiel économiquement. Et nous on a un métier qui est mondial, on est sur une économie mondiale ! Pourquoi certains produits sont-ils autorisés en Espagne, et pas en France ? »

« De toute façon si on prend mathématiquement, il y aura de plus en plus de gens sur la planète. Donc il faudra quand même continuer à nourrir les gens, avec de moins en moins d'hectares, et puis de temps en temps un petit crack climatique sur la planète... Et ça risque de se reproduire de plus en plus souvent. »

« Il y a aujourd'hui une partie des agriculteurs qui estime qu'ils sont des semi-libéraux. Enfin, je ne sais pas comment ils sont, mais ils estiment que le marché est là, qu'il faut faire avec le marché. Et que même si le marché n'est pas favorable, il faut en permanence s'y adapter. La perspective, c'est quoi ? Comme on gagne très peu d'argent en faisant de la qualité, il faut faire ce qu'on peut, et surtout faire du volume. Cette notion de quantité, pour moi, elle gangrène l'agriculture. Il est vrai qu'aujourd'hui, des manières de produire un peu plus respectueuses de l'environnement nous font produire moins. Mais moins, sur des niveaux qui sont quand même très très importants ! Il faudra produire beaucoup, ça c'est certain, mais aujourd'hui on peut consommer 20, 30, 40% de produits phytos en moins et garder un bon niveau de production. »

2. La très grande diversité de caractères, et le degré d'indépendance décisionnelle inhérent à la profession, donnent à voir une large gamme **d'objectifs individuels**, facteurs d'évolution des pratiques agricoles plus ou moins largement partagés. Parmi ceux-là, on peut citer les principaux, à commencer par la recherche d'une organisation du travail adaptée :

Par souci de simplicité du travail sur l'exploitation : « J'ai opté pour 100% de cultures d'hiver, c'est-à-dire tout semer à l'automne. Et le printemps sert uniquement à rattraper ce qui n'a pas bien marché, les problèmes que j'ai pu rencontrer. [...] Je n'ai jamais voulu rentrer en MAE parce qu'on perd une liberté, quelque part. Il fallait faire des rotations longues et tout ça... Je n'ai

pas adhéré au truc. [...] N'avoir que des cultures d'hiver c'est quand même plus simple. »

Par souci de conciliation entre travail et vie personnelle : « *J'ai un voisin qui traite toute la nuit. Moi, la nuit, je dors. A mon avis il doit faire des économies de phytos. [...] Enfin c'est bien gentil de dire qu'il faut traiter la nuit, mais il va falloir faire attention au couple, regarder les aspects humains! Quand votre femme travaille à l'extérieur, que vous traitez la moitié de la nuit, que vous n'êtes jamais là... Prudence !* »

« La féverole, j'ai arrêté il n'y a pas longtemps, et remplacé par du colza essentiellement. Parce qu'on a des rendements très irréguliers [en féverole], donc une marge brute pas très bonne sur une moyenne de 5 ans ; c'est bien mieux à présent. Et, dernier élément, ma femme travaille en juillet, et la récolte tombait en août : c'était la seule semaine où je pouvais partir en vacances avec les enfants. »

A ce facteur l'on peut en ajouter d'autres, cités par les exploitants, tels que la proximité de la retraite (frein pour la plupart, mais levier pour certains), la réponse à une pression familiale et/ou sociale, ou encore la taille de l'exploitation, ou une situation de double-activité.

3. Enfin le **manque d'information** est un frein beaucoup évoqué ou mis en évidence par les agriculteurs. Il concerne à la fois les agriculteurs eux-mêmes, et leur environnement social. Tout d'abord un tiers des agriculteurs rencontrés évoquent le **peu de retours positifs** qu'ils peuvent avoir d'autres agriculteurs sur les techniques alternatives et évolutions de pratiques, autant que sur la toxicologie des produits utilisés. Le sujet des MAE en est particulièrement symptomatique :

« Ce qui m'inciterait à me lancer [en MAE] c'est peut-être d'autres qui l'auraient fait et pour qui ça se serait bien passé ; parce que le peu qui se sont engagés là-dedans au bout de 5 ans souvent disent : "on a des champs qui sont devenus dégueulasses", puis ils regrettent un peu de l'avoir fait. »

« On est dans un milieu où on ne sait plus où donner de la tête, on ne sait plus ce qui est bien et ce qui est mal. [...] Dire "c'est bien", "ce n'est pas bien", c'est ça notre souci. Alors après qu'est-ce qu'il faut faire ? Est-ce que c'est nous qui devons leur dire ce qu'il faut faire ? Est-ce que c'est eux qui doivent nous le dire ? On en est là, on ne sait pas ce qui va être bien pour l'avenir. Et on nous dit "vous polluez!". Alors oui, on pollue, mais comment faire pour, comme vous dites, polluer moins ? »

Le manque d'information est aussi ce qui consomme la **fracture entre les agriculteurs et citoyens non agricoles**. Les exploitants déplorent globalement le manque de compréhension auquel ils font face. En effet, les autres habitants du territoire ne reconnaissent pas les efforts accomplis ces dernières années par les agriculteurs en matière de prise en compte de l'environnement, et continuent de les accuser de polluer. Par conséquent, les agriculteurs se replient sur leurs positions :

« En plus, on est sur une année où la rentabilité financière n'est pas évidente, donc vous bossez et vous ne gagnez pas beaucoup, donc vous commencez à vous dire que le système est pourri. Je veux dire que moi je produis dans l'absolu des calories pour nourrir 12 000 personnes, mais tout le monde s'en fiche, on retient simplement mes cinq passages de pulvérisateur tels jours parce que j'ai pollué. »

« Ce qu'il faudrait presque qu'on fasse, c'est des conférences sur notre métier. C'est-à-dire dire pourquoi on fait ça, pourquoi un agriculteur va dans son champ à 6h du matin pour mettre un produit, entre parenthèses toxique. Les gens nous voient à 6h du matin et disent : "Qu'est-ce qu'il fabrique là l'autre abruti, il nous fait suer" et des trucs comme ça. Mais pourquoi il le fait ? Il y a un réel problème de sensibilisation là-dessus. »

C) Conclusion partielle sur les freins et leviers

La liste décrite dans la partie précédente recense donc les freins et leviers les plus présents et cités lors des entretiens. Plusieurs remarques doivent être formulées :

- Il est important de noter que l'ensemble de ces freins et leviers interagissent directement entre eux, à différents degrés, qui dépendent largement du caractère et des orientations techniques de l'agriculteur. Ainsi, la hiérarchisation que propose ce classement décrit bien la prépondérance de facteurs en nombre d'évocations au sein de l'échantillon, mais pas en degré d'importance accordé par les individus. Ce degré est variable.

- On peut aussi ajouter que certains freins ou leviers ne sont pas évoqués par les agriculteurs. Ils sont de l'ordre du ressenti personnel à l'issue des entretiens. N'étant pas oralement cités, ils ne sont pas intégrés au présent classement, mais il en est tenu compte dans la suite de cet exposé.

- Cette analyse peut être complétée par un bilan global des stratégies des agriculteurs, en termes d'intensité de la remise en question personnelle de leurs pratiques agricoles. Les trois stratégies principales, par ordre croissant d'efficacité, mais aussi de complexité, dans la recherche d'économies d'intrants, sont : optimisation, substitution, et reconception (Hill & MacRae, 1996).

Une stratégie **d'optimisation** correspond à une limitation des changements de pratiques, pour se concentrer sur l'efficacité des techniques déjà employées. La présente étude fait le constat positif que l'ensemble des agriculteurs rencontrés a déjà intégré cette stratégie à ses pratiques, en fractionnant les apports d'azote, changeant les plages de traitement, et améliorant le ciblage des interventions.

Une stratégie de **substitution** consiste à un changement de pratiques agricoles faisant intervenir un nouvel outil, qui en remplace directement un autre. L'emploi de trichogrammes à la place d'insecticides contre les pyrales du maïs est une mesure de substitution typique. Si tous n'adhèrent pas à ces moyens, une majorité d'agriculteurs se déclare en demande de davantage d'outils pour mettre en place plus largement ces stratégies, relativement accessibles.

Enfin une stratégie de **reconception** concerne une réflexion menée à l'échelle du système de culture. Introduire de nouvelles cultures, repenser son assolement, élaborer un système en agriculture biologique... sont autant de possibilités que beaucoup d'agriculteurs abandonnent rapidement, même lorsqu'ils expriment une réelle volonté d'avancer dans ce sens. Cette stratégie appelant un caractère innovant et un certain goût du risque, peu d'agriculteurs se lancent concrètement dans de tels processus. Cependant les quelques individus impliqués dans ces démarches sont des éléments généralement moteurs, et ouverts au partage de leurs expériences.

V. Facteurs contribuant à l'évolution des pratiques agricoles d'un individu

Ayant réalisé cette liste des freins et leviers au changement de pratiques, l'objectif suivant était d'identifier différents facteurs pouvant être déterminants (ou non) de la capacité d'un agriculteur à faire évoluer ses pratiques agricoles.

La description qui suit est à considérer comme une clef de mise en relation entre les choix et attitudes d'un exploitant, et sa propension *a priori* à faire évoluer ses pratiques. Elle est basée sur les discours et caractéristiques des agriculteurs rencontrés. J'ai en outre fait le choix de décrire d'abord les facteurs considérés comme pertinents, mais aussi les facteurs qui ne sont pas retenus comme déterminants de cette évolution. Chaque facteur est résumé par une question adressée à l'exploitant, dont la réponse se veut significative du sentiment de l'agriculteur.

Les facteurs interviennent à des degrés divers selon les exploitants, donc une fois encore il s'agit d'une description globale : l'importance des facteurs dans la prise de décision

personnelle diffère selon les individus. Par ailleurs, les débats ont montré que l'ordre dans lequel les évoquer dépend très fortement d'une interprétation personnelle, ce qui rend cet exercice très difficile à objectiver. Par conséquent j'ai fait le choix de présenter une hiérarchie dans ces facteurs qui n'est issu que d'un ressenti personnel, sujet à débat dans bien des cas. Concrètement, **l'utilisation de cette clef de lecture pour comprendre les motivations d'un agriculteur implique de partir du principe qu'aucun de ces facteurs n'est a priori prépondérant.**

A) Facteurs retenus à la suite des entretiens

1. Capacité à échanger sur ses pratiques agricoles

Les échanges entre agriculteurs sont un des premiers vecteurs d'évolution des pratiques agricoles. La dynamique de groupe est particulièrement importante, permettant de partager les prises de risques, et les succès ou échecs qui en découlent. Un cercle d'échange large et diversifié est un facteur déterminant, comme décrit dans le Tableau 2.

Tableau 2 : Analyse de la capacité à échanger sur ses pratiques agricoles

	Réponse-type de l'agriculteur :	Interprétation de la réponse :	Capacité évolutive a priori
Avec qui échangez-vous ouvertement sur vos pratiques agricoles ?	Les choix que je fais sur mon exploitation ne regardent que moi	L'agriculteur est isolé, peu enclin au partage	Faible
	Je discute essentiellement avec ma famille, mes proches et quelques amis du métier	L'agriculteur partage peu ses pratiques en dehors de cercles proches	Faible à moyenne
	Je discute avec mes collègues et voisins, en profitant éventuellement d'un emploi de main d'œuvre ou de matériel en commun	L'agriculteur accepte de partager ses pratiques agricoles	Moyenne à forte
	Je participe aux regroupements d'agriculteurs via des structures de conseil technique ou des animations territoriales, en y partageant les choix et objectifs de mon exploitation	L'agriculteur apprécie le partage des pratiques et l'échange d'expériences	Forte

Après avoir conduit l'ensemble des entretiens, j'estime que l'ensemble des profils rencontrés se répartissent de manière équilibrée entre les trois dernières catégories, avec un nombre d'agriculteurs un peu plus faible pour la première. Les cas d'isolement sont généralement dus à des contextes locaux ou sociaux défavorables, ce qui me permet d'affirmer que ces cas sont relativement marginaux (dans l'échantillon de cette étude).

2. Importance de la valeur productivité en agriculture

Une évolution des pratiques agricoles vers des itinéraires plus économes en intrants est généralement corrélée à une baisse de productivité des cultures, ou au moins à un plus grand risque d'aléa concernant cette productivité. La diminution de rendement est plus ou moins bien acceptée par l'agriculteur, selon l'importance qu'il accorde au maintien d'un certain niveau de production sur son exploitation, comme décrit dans le Tableau 3. Ainsi un agriculteur pour qui le niveau de production importe bien moins que la rémunération, ou que l'aspect environnemental, sera plus disposé à adopter de nouvelles pratiques qu'un exploitant qui considère vital, pour diverses raisons, le maintien d'un niveau de production perçu comme élevé.

Tableau 3 : Analyse de l'importance accordée à la valeur productivité en agriculture

	Réponse-type de l'agriculteur :	Interprétation de la réponse :	Capacité évolutive <i>a priori</i>
Quelle est selon vous l'importance de la valeur productivité en agriculture ?	La productivité est pour moi un objectif en soi, et un critère de performance. L'indicateur rendement est en général celui qui traduit le mieux la réussite de mon système.	L'agriculteur correspondant à ce choix associera généralement toute évolution de pratiques à une perte de productivité, une atteinte au rendement, qui est pourtant son objectif personnel.	Faible
	Si j'effectue mes calculs de performance sur les marges brutes de chaque culture, la productivité entre en jeu : la maximiser me permet d'accroître mes recettes, et donc de diminuer le coût de revient de mes cultures.	Cet exploitant est au-delà d'une logique rendement pure, mais restera attaché au niveau de production, car il le voit comme directement corrélé à son revenu.	Faible
	Je travaille à réduire mes coûts pour améliorer ma marge brute par culture, mais le maintien d'un niveau de productivité élevé reste pour moi un critère de réussite et une garantie d'avenir professionnel.	La logique de réduction des charges va dans le sens d'une évolution des pratiques agricoles, mais pondérée par la conviction d'un nécessaire niveau de production élevé.	Moyenne
	Le maintien d'un niveau de productivité élevé n'est pas crucial aujourd'hui, je pense que la profession est appelée à évoluer sur ce point. En conséquence je travaille surtout à améliorer ma marge brute en réduisant mes coûts, quitte à produire sensiblement moins ou afin d'avoir un meilleur impact environnemental.	L'agriculteur ne craint pas de voir sa productivité diminuer, voire assimile cette tendance à une évolution normale. Il est très investi dans les économies d'intrants.	Forte

Concernant ce facteur, la majorité des exploitants rencontrés se retrouve dans les deuxième et troisième lignes du tableau. La première ligne compte peu d'adeptes, cette philosophie étant en perte de vitesse (d'après les agriculteurs interrogés). Enfin la dernière ligne s'est révélée assez caractéristiques de profils relativement convaincus par les techniques de production intégrée.

3. Perception de l'environnement

L'environnement est un concept que l'agriculteur peut percevoir à différentes échelles. Globalement, plus l'échelle est large et implique une multitude d'acteurs, plus l'agriculteur décrit une volonté de faire évoluer ses pratiques de manière systémique. La conscience d'une échelle de temps plus longue, ou d'un impact plus large, de ses choix personnels est un moteur d'économies d'intrants, comme mis en évidence dans le Tableau 4.

Tableau 4 : Analyse de la perception de l'environnement

	Réponse-type de l'agriculteur :	Interprétation de la réponse :	Capacité évolutive <i>a priori</i>
Lorsque le métier agricole est évoqué en lien avec l'environnement, comment percevez-vous cet environnement ?	Ça ne m'intéresse pas.	L'individu est probablement réfractaire, pour des raisons qui lui sont propres, à cette thématique. La prise en compte de ces enjeux a peu de chances de susciter un changement de ses pratiques.	Faible
	L'environnement, c'est fournir des conditions optimales à la croissance de mes cultures et prendre du plaisir à aller aux champs, sans porter préjudice au cadre de vie de ma famille	L'environnement est vu comme un outil de production, principalement, et c'est le principal intérêt de sa préservation pour cet agriculteur.	Faible à moyenne
	L'environnement c'est à la fois mon outil de production et une responsabilité que je ressens à l'égard des autres acteurs de mon territoire. Je m'attache donc à gérer un bien public pour le bénéfice de tous.	L'environnement va au-delà de l'outil de production, recoupant une échelle territoriale et donc une conscience d'enjeux dépassant l'exploitation.	Moyenne à forte
	L'environnement est une richesse dont je suis responsable et gestionnaires, via un suivi de la biodiversité et des impacts éventuels de mon activité sur les milieux. Sa préservation est une priorité envers moi-même et ceux qui partagent mon territoire.	L'environnement est perçu de manière très large, voire scientifique, ce qui en fait un motif fort d'évolution des pratiques avec des objectifs à long terme.	Forte

Sur le terrain, ce facteur s'avère parfois difficile à évaluer. Les agriculteurs se situant dans la quatrième ligne, peu nombreux, expriment une certaine fierté quant à leur raisonnement, ce qui permet de bien les identifier. La première ligne traduit aussi une opinion assez tranchée pour être franchement exprimée, et cette opinion fut rare dans l'échantillon de cette étude. En revanche, des entretiens plus approfondis, et une connaissance plus profonde des pratiques de l'exploitant, semblent nécessaires à bien distinguer les agriculteurs de la deuxième de ceux de la troisième ligne.

4. Observation directe des parcelles

Nous avons noté une certaine corrélation entre la tendance d'un agriculteur à consacrer du temps à l'observation de ses parcelles et sa capacité à adapter ses pratiques et décider en autonomie (voir Tableau 5), ce qui nous conduit à supposer que ce critère peut être déterminant des possibilités d'évolution d'un système, à partir du moment où l'observation directe nourrit l'intérêt pour cette évolution.

Tableau 5 : Analyse du degré d'observation directe des parcelles

En quelles occasions observez-vous directement l'évolution de vos parcelles ?	Réponse-type de l'agriculteur :	Interprétation de la réponse :	Capacité évolutive <i>a priori</i>
	Je ne participe pas aux travaux des champs	Cet exploitant n'a pas ou très peu de contact avec le terrain.	Faible
	Je profite des interventions pour observer l'état des parcelles	L'observation est accessoire, effectuée selon opportunité, et n'entre pas en compte dans la décision	Faible
	L'observation vient au moment de vérifier la pertinence des alertes que je reçois, avant une éventuelle intervention	L'observation est importante pour prendre une décision autonome sur la base de conseils extérieurs	Moyenne
	Je prends un temps dédié à l'observation de mes parcelles plusieurs fois par semaine	L'observation est au cœur du système, assurant l'autonomie de décision et la connaissance approfondie du système de culture	Forte

L'observation des parcelles existe chez la plupart des agriculteurs rencontrés, à des degrés divers. Concrètement, ils restent peu nombreux à y consacrer un temps régulier, mais sont en revanche bien plus à déclarer profiter au minimum des interventions, et vérifier sur le terrain les présences de ravageurs ou de maladies avant d'appliquer un conseil de traitement. Aucun des agriculteurs rencontrés n'était dans le cas de la première ligne.

5. Autonomie dans la prise de décision technique

Enfin nous avons pu observer différentes attitudes dans la manière de prendre et recevoir le conseil technique, qui traduisent des degrés d'indépendance divers dans la prise de décision d'intervention technique, et une assomption personnelle (ou non) des résultats obtenus. C'est ce que décrit le Tableau 6. Par hypothèse, nous avons considéré qu'un individu s'assumant comme décisionnaire et multipliant les sources de conseil technique sera plus à même de faire évoluer ses pratiques qu'un agriculteur dépendant d'un conseiller unique, ou reportant ses échecs sur la source de conseil qu'il a choisi d'écouter. On notera que les exploitants soulignent l'importance de la formation agricole personnelle comme moyen d'accroître l'autonomie de décision.

Tableau 6 : Analyse du degré d'autonomie dans la prise de décision technique

	Réponse-type de l'agriculteur :	Interprétation de la réponse :	Capacité évolutive a priori
Dans le cas de la prise de décision pour une intervention technique sur vos parcelles, quelle situation vous correspond mieux ?	Je donne toute confiance à mon conseiller technique dans la gestion de mes cultures. Appliquer ses conseils à la lettre me convient, et me décharge du poids de la prise de décision.	L'agriculteur est dépendant d'un unique conseiller, et non décisionnaire. Toute évolution de pratiques se fera sur ordonnance de ce conseiller.	Faible
	Je me fie à une seule source de conseil technique, que je fais le choix de suivre ou non dans mes décisions. Je lui fais confiance, mais si le conseil que j'applique donne de mauvais résultats, c'est de sa faute.	L'agriculteur est dépendant d'un unique conseiller, qu'il peut remettre en cause sans pour autant assumer ses propres décisions.	Faible
	Je fais le choix d'écouter une unique source de conseil technique. Par contre si l'application de ce conseil donne de mauvais résultats, c'est de ma faute, je n'aurais pas dû l'appliquer.	Le conseil n'est pas diversifié, mais la décision de l'appliquer est bien autonome, car l'agriculteur en assume les résultats.	Moyenne
	Je prends seul la décision d'intervenir ou non dans mes champs après avoir reçu un conseil technique, puis en avoir discuté avec des collègues partageant cette même source de conseil pour connaître leur avis. A partir de là, si le résultat est mauvais, j'en assume la responsabilité.	Le conseil est peu diversifié, mais remis en question et soumis au groupe, qui assure l'agriculteur dans sa prise de décision. Il est donc autonome, et assume ses résultats.	Moyenne à forte
	La décision d'intervention technique est un choix personnel, que je fais en général après avoir recoupé les conseils de plusieurs sources, ainsi que les avis de collègues partageant (ou non) ces mêmes sources. Du coup, si le résultat est mauvais, j'en assume seul les conséquences.	Le conseil est diversifié, et les multiples avis nourrissent une réflexion de l'agriculteur, parfaitement indépendant. Il est autonome et décisionnaire assumé.	Forte

De la même manière que le facteur précédent, l'autonomie de la prise de décision est difficile à évaluer en situation de simple entretien. Une évaluation pertinente serait mieux effectuée par un conseiller directement, qui observerait la réponse de l'agriculteur à ses remarques. Néanmoins la diversification du conseil est bien observée, les exploitants inscrits dans un groupement de conseil indépendant ne sont pas une minorité ; les cas d'exploitants déclarant appliquer à la lettre les conseils du technicien référent sont relativement peu nombreux, même si encore une fois il reste difficile pour moi de l'affirmer sans vérification factuelle.

6. Relation au voisinage non agricole

Il apparaît que la relation d'un agriculteur aux habitants de son territoire, ou à un entourage non issu du monde agricole, est souvent corrélée à son degré d'effort de réduction d'usage des produits phytosanitaires, reflétant une certaine prise de recul et une évolution plus ou moins profonde des pratiques sur l'exploitation. Assez logiquement, les exploitants se sentant les plus à l'écoute des demandes et critiques non agricoles sont aussi ceux qui présentent les efforts d'économies d'intrants les plus approfondis, comme le montre le Tableau 7.

Tableau 7 : Analyse de la perception de la pression sociale via le voisinage non agricole

	Réponse-type de l'agriculteur :	Interprétation de la réponse :	Capacité évolutive <i>a priori</i>
Le voisinage non agricole de votre exploitation émet des plaintes quant à vos activités professionnelles. Comment y répondez-vous ?	Les critiques étant de plus en plus aberrantes, voire conflictuelles, j'ai préféré m'en isoler. J'évite alors les échanges pour ne pas encourager l'escalade du conflit.	Cet exploitant est isolé, le lien producteur -consommateur est rompu, voire conflictuel. Il sera donc <i>a priori</i> réfractaire à toute évolution qui irait dans le sens du discours de ses voisins.	Faible
	Je ne suis pas confronté à ces situations.	Sans <i>a priori</i> , on ne peut pas préjuger de la sensibilité de cet agriculteur à son environnement non agricole.	Faible à forte
	Je suis à l'écoute des critiques et échanges que je peux avoir avec mes voisins. Sans pour autant modifier mon système en profondeur, cela m'a fait changer certaines de mes habitudes.	L'agriculteur accepte de recevoir les critiques, et nourrit les échanges. Il reste cependant prudent sur le crédit à accorder aux remarques d'étrangers au milieu agricole.	Moyenne
	L'avis des voisins qui partagent mon environnement est un point clé dans ma gestion des cultures. Je suis à l'écoute de toutes les remarques, tentant au quotidien de répondre au plus près à la demande de ces résidents, quitte à adapter en profondeur mon système agricole.	L'agriculteur voit son exploitation à l'échelle d'un territoire, et se sent investi de la gestion d'un bien commun. En conséquence il veut s'adapter au maximum aux remarques de ceux avec qui il partage ce bien.	Forte

L'interprétation de ce facteur est particulièrement complexe à conduire de manière isolée : sur le terrain, le constat est qu'une part conséquente des agriculteurs ont une relation conflictuelle avec certains non agricoles, ce qui a certes un effet ralentisseur de l'évolution des pratiques, mais provoque surtout une amertume concernant l'image de leur propre métier. Cependant, les cas où cette amertume suffit à faire renoncer totalement à l'évolution des pratiques comme le suggère la première ligne sont rares. C'est ce qui explique que ce facteur soit placé en fin de liste. En revanche, il devient prépondérant pour les quelques rares agriculteurs qui se placent dans la dernière ligne.

B) Facteurs non déterminants de la capacité évolutive des pratiques agricoles

Plusieurs autres facteurs ont été examinés afin d'évaluer leur corrélation éventuelle à cette capacité évolutive de l'agriculteur, et tous n'ont pas été considérés comme pertinents. Cette partie met en évidence les facteurs considérés comme non déterminants, ainsi que les raisons motivant ces choix.

- **L'âge de l'exploitant** a été examiné à la lumière d'un échantillon d'agriculteurs enquêtés où les jeunes sont plutôt rares. Plusieurs individus proches de la

retraite se sont dits lassés du métier, et peu enclins à conduire une évolution de leurs pratiques agricoles avant la transmission, ce qui tendrait à conclure que la proximité de la retraite inhibe l'évolution des pratiques. Cependant, ils sont aussi une part non négligeable à ne pas exclure une évolution qui irait dans le sens d'un projet construit avec leur futur repreneur : la perspective de s'associer en fin de carrière pour créer un atelier bio, ou anticiper les projets du repreneur pour faciliter son installation, sont des vecteurs de changement. En conséquence, un exploitant âgé peut aussi bien être résigné à poursuivre sans rien changer jusqu'à la retraite, que nourrir l'envie de s'investir dans un projet innovant qui donne pour lui plus de sens à la transmission. On en déduit donc que l'âge n'est pas déterminant.

- **L'historique agricole de l'entourage familial** n'est pas non plus aussi déterminant que ce que certains agriculteurs rencontrés ont pu suggérer. Par exemple, si être en relation avec un conjoint d'origine non agricole est un facteur d'ouverture intéressant, il n'est pas systématiquement associé à des pratiques agricoles plus économes en intrants. La pression positive, qu'elle vienne du conjoint ou de la belle famille, n'est par un phénomène généralisable. En conséquence, l'historique agricole de l'entourage n'est pas déterminant.

- **La santé économique de l'entreprise** a été examinée. Si l'on constate que l'endettement est un frein souvent évoqué à l'évolution des pratiques, la santé économique globale est une donnée à double tranchant. Pour l'illustrer nous prenons le cas d'une mauvaise situation économique : nous observons qu'une situation difficile peut aussi bien pousser à un certain attentisme, une immobilité « en attendant que ça passe » ou de peur de voir la situation s'aggraver encore, qu'engendrer une évolution profonde du système cultural pour générer de nouvelles solutions aux problèmes rencontrés. Lors des entretiens, la conversion à l'agriculture biologique a même été évoquée comme moyen de redresser la santé financière d'exploitations défailtantes. En conséquence, la santé économique de l'entreprise n'est pas déterminante.

- **La surface de l'exploitation** enfin n'est pas apparue pertinente. Nombre de petites surfaces se sont déclarées bloquées par le quota de betteraves à fournir (culture très rentable, donc à exploiter au maximum), là où les grandes surfaces se disent figées par le manque de main d'œuvre et le besoin de simplifier les assolements. Ces arguments ne permettent pas de désigner une catégorie pour laquelle faire évoluer ses pratiques agricoles serait plus aisé. Chacune possède en outre ses propres arguments en faveur de l'évolution des pratiques. En conséquence, la taille de l'exploitation agricole n'est pas déterminante.

Nous proposons dans notre programme d'action une utilisation de cette grille d'analyse comme un outil de référence à destination des conseillers agricoles.

VI. Propositions d'actions mobilisant les leviers de l'évolution des pratiques agricoles

Pour conclure cette étude, il m'a été demandé de développer un ensemble de propositions d'actions mobilisables par le Département et/ou la Chambre d'Agriculture, voire par d'autres organismes. A noter que ces propositions, si elles sont directement issues du contenu des échanges tenus avec les agriculteurs de Seine-et-Marne, relèvent d'une évaluation personnelle de la situation. Elles appellent une validation et un arbitrage ultérieur de la part des partenaires qu'elles impliquent.

Malgré cette certaine subjectivité, plusieurs outils ont été directement demandés ou suggérés par des exploitants seine-et-marnais. Le cas échéant, cette donnée sera spécifiée avec le détail de la proposition.

Les actions et outils imaginés ont fait l'objet d'une description la plus précise possible. Ils sont résumés dans le corps du présent rapport, et le détail des propositions est décrit sous forme de fiches-actions en annexe de ce document. Il est vivement conseillé de les consulter en complément des résumés ci-après.

A) Renouveler l'accessibilité de l'offre de formation agricole (Annexe V)

Cette première proposition est au carrefour entre le manque de formation, montré ou assumé, des agriculteurs sur les sujets touchant à l'agronomie d'une part, et les raisons qu'ils évoquent venant contrarier leur participation à ces formations d'autre part. Il s'agit essentiellement d'un problème d'accessibilité : lieu de la formation trop éloigné, planning entrant en confrontation avec les travaux des champs... Auquel peut s'ajouter un certain désintérêt pour la formation, même si l'agriculteur reconnaît « qu'il faudrait le faire ». Or la formation agronomique est un enjeu et un levier central dans le gain d'autonomie d'un exploitant, et dans la conduite d'un changement de pratiques en particulier.

Ce document propose d'abord la conduite d'un audit concernant l'offre de formations (et de formateurs) à l'échelle du département. Un tel travail serait une source d'information non négligeable pour mieux disposer d'un état des lieux géographique de l'offre actuelle, et de pistes d'amélioration de l'attractivité des formations dans le format existant.

Ensuite, nous avons choisi de mettre en avant la construction d'un outil de formation en ligne, de format Massive Open Online Course (MOOC), à destination des exploitants. Riche de contenus élaborés par les conseillers-formateurs de la Chambre d'Agriculture, voire par les agriculteurs eux-mêmes, il permettrait à la fois un accès ouvert aux formations pour l'agriculteur, et une gestion flexible du temps qu'il souhaite y investir. En outre il serait possible d'impliquer directement les étudiants de filières agricoles dans la construction de ces contenus de formation.

Enfin, une proposition émanant directement des agriculteurs rencontrés : l'instauration d'un Compte Formation personnel, incitant tout agriculteur à réaliser un certain temps de formation une période donnée. L'éventualité de cette démarche, qui pourrait être assimilable à une nouvelle contrainte pour la profession, a été suggérée par plusieurs agriculteurs et plutôt bien accueillie par d'autres interrogés sur le sujet.

B) Renouveler le conseil agricole de proximité (Annexe VI)

Un agriculteur se lançant dans une réduction de ses intrants assume une certaine prise de risques. Celle-ci peut être atténuée par un accompagnement de proximité, demandé par les exploitants. Dès lors, et à la lumière des recherches conduites sur le conseil technique lui-même, il s'avère que le rôle même du conseiller est appelé à changer, pour mieux s'adapter aux attentes des agriculteurs et accompagner l'évolution des pratiques.

C'est pourquoi il est proposé de déployer, pour l'ensemble des conseillers agricoles du département, quelle que soit leur structure, une formation de type Conseiller Demain : il s'agit d'adapter son discours, ses conseils, à la situation de l'agriculteur pour mieux le rendre acteur de ses décisions, d'une part, et d'autre part de mettre l'accent sur le partage d'expériences au sein des groupements d'agriculteurs. La grille d'analyse décrite précédemment peut trouver son utilité dans ce processus d'approfondissement de la relation agriculteur-conseiller. Lors des échanges de groupe, le conseiller devient animateur, et prend en charge la dynamique d'un territoire agricole. Former les conseillers est en outre l'occasion de les inciter à privilégier encore davantage le conseil agronomique à la prescription de solutions chimiques « faciles ».

Cette mesure implique de conduire prioritairement un état des lieux exhaustif de l'accompagnement technique sur les territoires de Seine-et-Marne. Il comprend la réalisation d'une cartographie de la répartition des groupements de conseil technique indépendant, et son utilisation pour en combler les déserts. L'information sur les groupements de conseil indépendants est d'autant plus valorisable que ces relais territoriaux sont précurseurs dans le domaine du partage d'expériences, et gagneraient à être valorisés via des labellisations de démarche qualité, ou simplement une intégration dans les politiques agricoles et environnementales du département. Je pense notamment au Conseil Environnemental 77, qui regroupe déjà coopératives agricoles, entreprises et institutions autour de la problématique.

C) Encourager le dialogue au sein de la profession et vers le monde non-agricole (Annexe VII)

A la base du partage, source de mutualisation des risques et de compréhension réciproque, il y a un dialogue que beaucoup ont perçu comme rompu. En premier lieu, vis-à-vis des voisins et collègues agriculteurs. L'existence de méfiances profondément ancrées, ou de sentiments compétitifs, isole les agriculteurs, compromettant toute idée de partage de leurs pratiques agricoles.

Pour répondre à ce problème, je suggère l'élaboration d'un outil en ligne de partage localisé des pratiques agricoles et des résultats d'essais personnels. Cette plateforme prendrait soit la forme d'un forum agricole dédié à la Seine-et-Marne, auquel cas il vise un accès simple et rapide pour des échanges peu formalisés, soit il pourrait se construire sur l'exigence de formalisation des résultats, impliquant donc de former les agriculteurs à la méthodologie expérimentale. Par cette deuxième possibilité, on s'attend à voir baisser le nombre d'agriculteurs déclarant telle ou telle technique en échec après un essai personnel sans valeur scientifique réelle. Cet outil est cependant complexe, et *a priori* difficile à mettre en œuvre.

D'autres leviers sont accessibles, comme celui d'agir dès la formation en cursus agricole pour initier les futurs exploitants au partage de pratiques et au travail en groupe. Parallèlement, ces jeunes générations agricoles seraient à même de travailler sur l'autre dialogue rompu : celui entre la profession agricole et son voisinage non agricole. A l'heure où les exploitants déplorent l'incompréhension de leur métier par les habitants, le montage de projets communs entre étudiants agricoles et de filières générales serait une réelle plus-value.

Globalement, les agriculteurs appellent à une professionnalisation des échanges sur la thématique environnementale, via des rencontres et visites conduites directement par les professionnels du secteur de l'eau ou de la biodiversité. C'est aussi la teneur d'une de nos propositions, qui permettrait de réfléchir aux compromis dans un climat professionnel apaisé. Par ailleurs il serait intéressant de proposer aux élus ou dirigeants d'associations citoyennes environnementales de suivre une ou plusieurs formations les sensibilisant directement sur le terrain aux problématiques agricoles. Enfin, nous avons pu observer que les territoires périurbains sont capables de se construire autour d'un projet de territoire, prenant en compte l'agriculture et le dialogue urbain/rural comme dans l'élaboration de la Charte Agricole de Sénart. Ce type de projet est à encourager.

Pour conclure ce volet d'action, j'ai souhaité mettre en avant les opportunités que peuvent susciter les agriculteurs plus ou moins proches de la retraite. Si beaucoup sont déterminés à continuer sur leur lancée jusqu'à la fin, pour « *finir en douceur* », ils sont un certain nombre à exprimer l'envie de s'investir dans un dernier projet, souvent à objectif de réduction d'intrants ou de diversification, à condition de trouver un(e) associé(e) prêt à s'y investir. C'est pourquoi je propose la construction d'un outil, sur l'exemple du registre cédant/reprenant des Jeunes Agriculteurs, qui mettrait en avant les exploitants porteurs de projet à objectif environnemental. La base de données ainsi créée offrirait la possibilité de mettre en relation un travailleur agricole volontaire, faisant acte de candidature, avec le porteur de projet pour voir naître cette association intéressante. Un soutien financier pourrait en outre être envisagé, allégeant le poids de l'embauche et des investissements liés au projet même.

D) Porter l'évolution des pratiques au niveau des filières, industrielles et de circuits courts (Annexe VIII)

Dans ce dernier volet d'action, je déborde en partie du cadre institutionnel de l'étude pour évoquer l'intérêt de la stratégie des filières dans l'évolution des pratiques. Beaucoup d'exploitants sont en demande d'une valorisation sur le marché des efforts environnementaux entrepris. Ce pouvoir est aujourd'hui largement entre les mains de la filière aval. Je souhaite donc encourager une reconnexion entre les attentes

environnementales croissantes du consommateur et la politique des filières à travers l'élaboration de cahiers des charges environnementaux ambitieux, et directement rémunérés dans le prix de vente de la production. Cette mesure, à porter au niveau politique, serait certainement un des leviers les plus efficaces à l'évolution des pratiques pour multiplier les systèmes de culture économes en intrants.

L'œuvre de reconnexion des attentes du consommateur aux choix du producteur peut aussi avoir lieu via les filières courtes, plébiscitées par les exploitants eux-mêmes. L'apport d'un soutien logistique au développement de ces cultures et de leurs débouchés serait une action pertinente dans la reconquête du dialogue agricole-non agricole tout comme dans la sécurisation de cette filière. La recommandation va donc à une consommation de productions plus locales dans le département, notamment via les établissements de restauration collective.

Il faut aussi souligner l'importance des filières émergentes, sources de cultures nouvelles permettant une diversification croissante des assolements. Chanvre, lin, soja, miscanthus, sont autant de nouvelles cultures dont les filières sont parfois fragiles, ou tout du moins perçues comme fragiles. Il est donc du devoir des institutions d'y apporter leur soutien pour mieux consolider ces débouchés.

Conclusion

Les exploitations de grandes cultures seine-et-marnaises s'inscrivent dans un contexte d'une grande complexité, soumis à la fois aux exigences d'un système de filière réticent à faire évoluer sa stratégie globale, et aux attentes croissantes de la population non agricole et des institutions pour réduire leurs impacts environnementaux. Et comme le décrit le présent rapport, si la question est commune, la réponse apportée par les exploitants n'est pas unique : le premier enseignement tiré de la conduite d'entretiens sur le terrain réside dans la diversité des situations professionnelles et personnelles agricoles. Chaque exploitant poursuit des objectifs qui lui sont propres, et qu'il assume plus ou moins. Dès lors, il semble dangereux de tirer toute conclusion impliquant « les agriculteurs de Seine-et-Marne ». D'autant plus que nous avons précisé combien notre échantillon d'étude était réduit, et sans représentativité statistique.

Néanmoins la méthodologie a montré un certain intérêt à travers les outils qu'elle développe : la technique d'écoute active a en particulier permis d'instaurer une liberté de parole lors des entretiens, et conduit à une grande richesse dans les informations récoltées. L'analyse a ensuite révélé l'essentiel des freins et leviers évoqués par ces exploitants à l'évolution de leurs pratiques agricoles. Ils sont à la fois de nature technique, économique, et sociologique.

Outre le détail disponible dans le présent rapport, je voudrais mettre l'accent sur quelques éléments clés, tant issus de l'analyse factuelle que du ressenti personnel à l'issue des entretiens :

- Nous avons eu la confirmation du verrouillage que peut exercer une filière. Contrats, logistique et conseil technico-commercial semblent être les premiers facteurs à devoir évoluer, même s'ils dépassent le cadre de l'exploitation agricole, donc le cadre de la présente étude.

- La situation d'un agriculteur dans son environnement social est un élément central de notre travail. L'évolution des pratiques, c'est avant tout une évolution sociale et psychologique, une évolution de l'humain : « *la base du conseil, c'est l'humain* », comme l'ont énoncé plusieurs agriculteurs. C'est pourquoi ils plébiscitent, directement ou pas, un changement dans leurs relations humaines : ils en appellent à un véritable accompagnement, de proximité, dans l'évolution de leurs systèmes, allant jusqu'à mettre leur fierté de côté pour avouer qu'« *il faut qu'on [les] prenne par la main* ». Le regard peu conciliant du voisin non agriculteur sur les choix de l'exploitant met à mal le lien entre le producteur et les autres acteurs de son territoire. Enfin les exploitants font la démonstration qu'en agriculture, c'est bel et bien l'union qui fait, certes la force, mais surtout l'innovation et

le partage dans une situation de prise de risque. Le dialogue, à l'échelle des groupes, des territoires et des filières, est donc une thématique structurante du présent rapport.

Une analyse complémentaire nous a permis de construire une clef d'analyse de la capacité évolutive *a priori* d'un agriculteur, en se basant sur 6 critères : l'autonomie de décision, la perception de l'environnement, la perception de la pression sociale, l'attrait pour l'observation directe des parcelles, l'importance accordée à la valeur productivité en agriculture, et enfin la capacité à échanger ouvertement sur ses pratiques agricoles. A l'usage des conseillers, mais aussi de tout professionnel mettant en place un projet en relation des agriculteurs partenaires, cette clef fournit un outil de compréhension et de construction d'un dialogue serein entre les acteurs.

Enfin, mes propositions d'actions, qui seront soumises aux décisions et arbitrages ultérieurs, ont vocation à ouvrir la voie de la restauration de ce dialogue pour mettre en valeur la dynamique des groupes et des territoires. A cette fin, nous n'avons pas hésité à mobiliser des outils parfois ambitieux et innovants, mais qui ne manqueront pas de donner des pistes d'amélioration aux institutions commanditaires du présent rapport.

Bibliographie

Agreste, 2014. *Mémento de la statistique agricole*, DRIAAF Ile-de-France.

Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 2015. Fonctionnement de la Chambre de Seine-et-Marne. Disponible à l'adresse : <http://www.ile-de-france.chambagri.fr/chambre-seine-et-marne-fonctionnement> [Consulté le 22 août, 2015].

Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 2013. *Typologie des exploitations de Seine-et-Marne de l'année 2012*, Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne.

Département de Seine-et-Marne, 2015. Actions préventives en milieu agricole - Site de l'eau en Seine-et-Marne. *Site de l'eau en Seine-et-Marne*. Disponible à l'adresse : <http://eau.seine-et-marne.fr/les-actions-preventives-en-milieu-agricole> [Consulté le août 22, 2015].

Département de Seine-et-Marne, 2012a. Plan Départemental de l'Eau en Seine-et-Marne 2012 - 2016.

Geels, F.W., 2011. The multi-level perspective on sustainability transitions: Responses to seven criticisms. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 1(1), p.24-40.

Guillou, M., 2013. *Le projet agro-écologique : Vers des agricultures doublement performantes pour concilier compétitivité et respect de l'environnement*, Agreenium - INRA. Disponible à l'adresse : http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents/pdf/Agroecologie_Rapport_guillou_synthese_2013_cle0b4df8.pdf [Consulté le 14 août, 2015].

Hill, S.B. & MacRae, R.J., 1996. Conceptual Framework for the Transition from Conventional to Sustainable Agriculture. *Journal of Sustainable Agriculture*, 7(1), p.81-87.

Labarthe, P., 2010. *Services immatériels et verrouillages technologiques. Le cas du conseil technique aux agriculteurs*, UMR SAD-APT, INRA. Available at: http://www.researchgate.net/profile/Pierre_LABARTHE/publication/270899150_Services_immatériels_et_verrouillage_technologique._Le_cas_du_conseil_technique_aux_agriculteurs/links/54b90ff00cf2c27adc4910e8.pdf [Consulté le août 14, 2015].

La Fabrique Ecologique, 2014. *Les leviers économiques de la transition agro-écologique, une opportunité pour produire et vendre autrement*, La Fabrique Ecologique.

Mang-Joubert, L., 2012. L'agriculture et le changement.

Meynard, J.-M., 2010. Réinventer les systèmes agricoles : quelle agronomie pour un développement durable? In *Vers une société sobre et désirable*. p. 342-363.

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2013. Certiphyto : un certificat pour sécuriser l'usage des produits phyto-pharmaceutiques. *Minagri*. Disponible à l'adresse : <http://agriculture.gouv.fr/agriculture-et-foret/certiphyto-un-certificat-pour-securiser-lusage-des-produits-phyto> [Consulté le 20 août, 2015].

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2009. Le plan végétal pour l'environnement. *Minagri*. Disponible à l'adresse : <http://agriculture.gouv.fr/le-plan-vegetal-pour-lenvironnement> [Consulté le 22 août, 2015].

Observatoire Départemental 77, 2014. Portrait économique de la Seine-et-Marne.

Poux, X., Lumbroso, S. & Barbut, L., 2014. *Expériences Innovantes Intégrées et Collectives de Projets Agroenvironnementaux : recensement et analyse à visée prospective*, AScA.

Réseau Agriculture Durable, 2012. Programme de formation « Apprivoiser les résistances au changement : comment accompagner chaque agriculteur sereinement? »

Sigwalt, A. & Savina, J., 2015. Conseiller demain.

Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Sénart, 2014. L'essentiel du programme d'actions de la charte agricoles de Sénart. Disponible à l'adresse : http://www.senart.com/fileadmin/SENART/MEDIA/Agriculture/Synthese_charte_agricole.pdf.

Annexes

Annexe I : Tableau descriptif des caractéristiques de l'échantillon idéal

Secteur et répartition	Orientation selon statistiques départementales	Orientation souhaitée	Environnement de l'exploitation	Age	Sensibilité à l'environnement (++ / + / - / - / ?)	Coopératives : à équilibrer entre toutes	Taille de l'exploitation (ha) (>180 / 90 à 180 / <90 / ?)
Nord (10)	2 betteraviers	2 betteraviers		10 de 25 à 35 ans 10 de 35 à 45 ans 10 de 45 à 55 ans	2 / 1 / 2 / 5	Valfrance, Acolyance, Soufflet	1 / 0 / 1 / 0
	6 céréaliers	5 (4) céréaliers	1 GAEC (grande taille) - 1 AAC - 1 MAE biodiv				1 / 1 / 1 / 2
	2 diversifié	3 diversifiés (plante à fibre, protéagineux)					1 / 1 / 1 / 0
		(1 au hasard)					
Sud (7)	3 betteraviers	3 (2) betteraviers	1 AAC ; 1 DEPHY		1 / 1 / 1 / 4	1 seul Valfrance, le reste: 110 Bourgogne, Soufflet	0 / 1 / 1 / 1
	3 céréaliers	3 céréaliers					1 / 1 / 0 / 1
	1 diversifié	1 diversifié					0 / 0 / 0 / 1
		(1 au hasard)					
Est (8)	2 betteraviers	2 betteraviers	1 AAC (Voulzie ou Ancoeur)		2 / 2 / 1 / 3	Vivescia, Acolyance, Soufflet, 110 Bougogne	1 / 1 / 0 / 0
	5 céréaliers	4 (3) céréaliers	1 MAE eau - 1 AAC (autre territoire Voulzie ou Ancoeur)				1 / 1 / 1 / 1
	1 diversifié	2 diversifiés					1 / 0 / 1 / 0
		(1 au hasard)					
Ouest (5)	2 betteraviers	2 (1) betteraviers	1 AAC Fosse Melun	0 / 1 / 1 / 3	Valfrance, Acolyance, Soufflet	1 / 0 / 1 / 0	
	2 céréaliers	2 céréaliers	1 CETA ; 1 AAC Fosse Melun ; 1 DEPHY			0 / 0 / 0 / 2	
	1 diversifié	1 diversifié				0 / 1 / 0 / 0	
		(1 au hasard)					

Annexe II : Extrait du tableau récapitulatifs des renseignements effectivement disponibles *a priori* sur les contacts d'agriculteurs obtenus

Société	Nom	Prénom	adresse	commune	tel	mail	Zone	commentaire	
							EST	grandes cultures + volailles	plutôt classique, "petit paysan"
							EST	DAEG*	DEPHY Centre
							EST	DAEG	
							EST	grandes cultures + huile de colza	plutôt raisonné + maire
							EST	DAEG	
							EST	viande bovine Blonde d'Aquitaine	Elu Chambre d'agriculture
							EST		Jeune installé depuis au moins 4 ans
							NORD	DAEG	
							EST	grandes cultures	plutôt classique, plutôt jeune
							EST	DAEG	
							EST	grandes cultures + gîte	plutôt classique
							EST		
							EST	grandes cultures	plutôt classique
							EST	DAEG	
							NORD	œufs, terrines volailles	

* DAEG : Diagnostic agro-environnemental géographique, qui permet aux agriculteurs d'améliorer leurs pratiques agricoles en identifiant et en évaluant les impacts environnementaux de ces dernières, tout en tenant compte des spécificités du milieu dans lequel s'insère l'exploitation.

Annexe III : Guide d'entretien

Bonjour, merci d'avoir accepté de me rencontrer. Je vais commencer par me présenter, et vous expliquer la raison de cet entretien.

Je suis **étudiant ingénieur agronome**, en stage de fin d'études à Melun. Dans le cadre de ce stage je mène une étude sur **l'évolution des pratiques agricoles et d'usage des intrants** dans le département, **en lien avec la gestion des ressources en eau et en biodiversité**. Ce travail est à destination de la Chambre d'Agriculture et du Département de Seine-et-Marne.

Le cœur de ce travail réside dans les rencontres organisées avec les agriculteurs du territoire. L'idée est de pouvoir **échanger avec une trentaine d'exploitants sur leurs pratiques agricoles**, en définissant le secteur des **grandes cultures** comme prioritaire de l'étude. Après quoi j'effectuerai une synthèse, anonymée, de l'ensemble des entretiens, et consacrerai les deux derniers mois de stage à la mise en évidence des facteurs d'évolution des pratiques agricoles, et à la proposition d'actions, mobilisables par les organismes professionnelles agricoles ou dans les politiques publiques. Quel que soit le propos, il sera absolument anonyme, votre nom et le contenu brut de notre entretien ne seront donc pas diffusés.

On va d'abord parler de **vos parcours personnel et de l'environnement de l'exploitation**, puis on s'intéressera brièvement aux **sources de conseil agricole** dont vous disposez, et on finira par **les caractéristiques plutôt techniques de votre exploitation**. L'ensemble devrait durer environ deux heures.

1) Expliquer votre parcours personnel

- Historique personnel sur l'exploitation, formation reçue
- Historique de la ferme
- Gestion du temps personnel (journée type)
- Activités personnelles, centres d'intérêt

2) L'environnement, est-ce que ça vous intéresse ?

- Comment ces préoccupations se répercutent-elles sur vos activités ?
- Est-ce plutôt perçu comme une contrainte, ou un véritable enjeu ?
- Quelles définitions/ connaissances des techniques liées à l'agroécologie, la production intégrée (si abordé par l'agriculteur)
- Quels changements de pratiques sont issus de ces considérations ? (eau, biodiversité) (si abordé par l'agriculteur)

3) Quels rapports entretenez-vous avec les habitants ?

- Participez-vous à des activités/avez-vous des engagements sur la commune ?
- Quel rapport entretenez-vous avec la vie communale ? Avec les élus ? Avec les associations ?
- Ont-ils influé sur certaines de vos pratiques ?
- Est-ce que les activités de l'exploitation ont des conséquences sur le tissu local ?
- Quelles opportunités via les circuits courts ?

4) Est-ce que vous parlez de pratiques agricoles avec vos proches ?

- Quelles sont leurs orientations ?
- Quelle source de pression/ de changement de pratiques, peuvent-ils/ont-ils constitué ?

5) Parlez-vous de vos pratiques avec vos voisins ? Participez-vous à des projets ou réflexions collectives touchant aux pratiques agricoles ?

- Existe-t-il une réflexion à une échelle plus large que l'exploitation à laquelle s'intègre la gestion de l'exploitation ? Si non, pourquoi ?
- Qui propose ces réflexions ?
- Est-ce fructueux ?

6) Comment est-ce que vous vous situez en termes de performance ?

- Economiques ? Environnementales ? Sociales ?
- Quels points de comparaison parmi vos collègues ?

7) De quelles sources de conseil disposez-vous sur les pratiques agricoles ?

- Sont pressentis : Chambre d'Agriculture, coopératives, collègues via réseaux d'échanges, collègues hors réseaux d'échanges, conseillers indépendants, centres de gestion, bulletins techniques, presse, famille et proches, éventuellement habitants
- Quelle est la forme prise par ces différents conseils ?
- Que vous a conseillé [...] sur tel traitement cultural ? L'avez-vous fait ?
- Sont-ils toujours pertinents ?
- Comment sont-ils pris en compte dans les pratiques ?

8) Qu'est-ce qui a changé sur l'exploitation depuis dix ans ? Qu'est-ce qui est resté ? Pourquoi ? Avec quels objectifs ? Quels résultats ? Quelles conséquences, satisfactions, regrets ?

- Tracé historique des pratiques
- Sources/déclencheurs des changements, freins identifiés
- Objectifs professionnels et accord avec d'éventuels objectifs personnels
- Projets actuels pour la conduite de l'exploitation

9) Pouvez-vous préciser les caractéristiques techniques de votre exploitation ?

- Pratiques globales mises en œuvre, assolements, rotations, traitements
- Type de travail du sol, de semis
- Nombre de passages engrais/phyto/travail du sol
- Objectifs associés à chaque culture
- Entraide avec les voisins, partage de matériel, de temps de travail
- Rapport à l'industrie aval, contrats
- Stratégie d'approvisionnement en intrants
- Evolution de la performance économique globale de l'entreprise, **évolution** des charges en intrants, de la sensibilité aux aides

10) Qu'est-ce qui aura changé dans 10 ans sur l'exploitation ?

- Evolution des pratiques culturales
- Pourquoi ne pas changer dès aujourd'hui ?
- Eventuelle transmission de l'exploitation

**Annexe IV : Extrait du tableau d'analyse des freins et leviers :
coopératives et filières**

COOPERATIVES ET FILIERES			
Occurrences	Frein	Occurrences	Levier
03_31_SUD 04_28_O 05_20_S	Approvisionnement précaire en engrais organique	03_31_SUD 04_01_NORD 04_16_E 05_06_N2 06_03_N	AMAP et vente directe
03_31_SUD 04_01_NORD 04_27_E2	Productions inadaptées à la vente directe	04_01_NORD 04_07_NORD 04_17_E	Dialogue avec les filières sur les contraintes de production
03_31_SUD 04_07_NORD 05_20_E	Manque de débouchés (lin, protéagineux, miscanthus, luzerne)	04_07_NORD 06_03_N	Complémentarité entre agriculture et élevage (résilience économique)
03_31_SUD 04_17_E 04_28_O 05_01_S 05_20_E 05_20_S 06_02_N 06_03_N	Exigences contractuelles bouchent des alternatives (mélanges variétaux, engrais boues d'épuration)	04_07_NORD	Renforcement de la filière élevage (aide au recrutement, formation, remplacement)
04_01_NORD	Manque de rémunération des efforts environnementaux	04_13_O	Le technicien de coopérative met à disposition sur demande le calcul d'IFT
04_01_NORD 04_07_NORD 04_17_E 04_22_N 04_28_O 05_12_E 05_20_E 06_02_N 06_03_N	Intérêts économiques du secteur coopératif	04_13_S 04_17_E 04_22_N 05_20_S	Apport intéressant de fientes de poules de Bretagne comme engrais organique
04_13_O 05_01_S 05_06_N2 05_20_E 05_20_S 06_02_N 06_03_N	Contrats à fortes exigences de qualité	04_16_E	Gain de souplesse au niveau des assurances
04_13_S	Approvisionnement coûteux en engrais organique	04_21_O	Marchés de niche (avoine pour les haras)
04_13_S 04_22_N 05_20_E 05_20_S	Solution écologique toujours plus coûteuse que la solution chimique	04_22_N	Soutien au développement des industries de distribution des nouvelles solutions agronomiques
04_17_E 04_22_N 05_01_S	Précarité des filières des nouvelles cultures	04_27_E2	Evolution positive du conseil coopératif
04_21_O	Forte spécialisation des régions et exploitations	04_27_E2	Conception d'un service "drive" de vente en direct
04_22_N	Eloignement géographique des sites de production des nouvelles filières	04_28_O	Aide à l'investissement venant directement des sociétés de machinisme, via des prêts à taux 0

04_22_N	Rachat des PME écologiquement innovantes par les firmes	05_01_S	Préparation par les coopératives des mélanges pour CIPAN
04_28_O 05_01_S 05_06_N2 05_20_S 06_02_N	Contrainte du contrat de betterave à fournir jusqu'à 2017	05_06_N2	Trouver une nouvelle source de financement du secteur coopératif
05_06_N2 06_03_N	Déconnexion entre production et attentes du consommateur	05_06_N2	Rémunération durablement élevée et stable des productions biologiques par accord global de la filière
05_06_N2	Prix de vente bio stable, ne profite donc pas des pics de prix	05_06_N2	Obtention auprès des coopératives d'un prix moyen de la production, de la même manière qu'avec les productions conventionnelles
05_06_N2	Impératif de sécurisation de la production	05_20_E	Accroître les contrats de vente de miscanthus
05_12_E	Attentes agricoles entièrement tournées vers les progrès de la chimie	06_03_N	Harmonisation entre les exigences de qualité industrielles et les exigences environnementales des institutions, intégration du dialogue sur la filière
05_20_E	Manque de rentabilité de la filière bovine locale		
05_20_E	Fortes contraintes de mise au norme des élevages		
04_27_E2 05_20_E	Politique de fidélisation économique des agriculteurs aux coopératives (100%)		
06_02_N 06_03_N	Contrainte administrative des contrats avec exigence environnementale		
06_02_N	Contradiction entre exigences de production nationale et d'importation		

Annexe V : Fiche-action : renouveler l'accessibilité de l'offre de formation agricole

Après échanges, les agriculteurs rencontrés en Seine-et-Marne considèrent la formation régulière comme un des meilleurs moyens de faire évoluer leurs pratiques. Les individus sont globalement partagés entre ceux qui suivent des formations, et en retirent des bénéfices tels qu'ils considèrent que tout le monde devrait faire de même, et ceux qui ne suivent que peu voire pas de formations, en avouant qu'ils devraient prendre le temps de le faire. Tout particulièrement les entretiens ont montré chez plusieurs exploitants des lacunes, parfois assumées, dans les domaines purement agronomiques (gestion raisonnée du labour, de la flore adventice...). En abordant ce sujet, certains se disent clairement plus intéressés par des formations touchant à la fiscalité et la comptabilité, dont les bénéfices financiers sont directement tangibles, que par des formations agronomiques dont les bénéfices sont perçus comme plus hypothétiques.

La plupart du temps c'est un problème d'accessibilité qui est évoqué par les individus peu formés, regrettant la distance à parcourir pour assister aux formations ou l'incompatibilité du calendrier avec celui de leurs propres travaux. Parallèlement les organismes formateurs développent aujourd'hui une offre de formations large, et jugée pertinente par les agriculteurs eux-mêmes, mais qui ne trouve pas toujours son audience. Beaucoup de séances sont proposées, puis annulées faute de participants. L'explication réside principalement dans l'investissement temporel que nécessitent les formations : temps de trajet pour y aller, temps de la formation elle-même, et coïncidence avec des périodes de travaux agricoles ou d'activités personnelles. Il y a donc nécessité de mieux adapter l'offre de formation agricole pour en améliorer la pertinence, et donc lui permettre de mieux rencontrer son audience.

L'objectif global est ainsi d'amener les exploitants à suivre plus régulièrement des formations en général, et des formations à caractère agronomique en particulier, leviers de l'évolution des pratiques agricoles.

Contenu de l'action

- **Conduire un audit complet de l'offre de formation agricole en Seine-et-Marne** serait utile à l'établissement d'un état des lieux montrant clairement l'offre disponible de formation, proposée à la fois par la Chambre d'Agriculture et par d'autres intervenants (coopératives agricoles, groupements de conseil technique, animateurs territoriaux). A ce catalogue de l'offre existante serait croisé le paramètre de leur localisation, qui est central dans la décision de l'agriculteur de suivre ou non une formation. Cette géographie des formations permettrait alors d'en identifier les déserts. Enfin l'audit serait complété d'une enquête dédiée aux moyens de rendre cette offre plus attractive, allant de la reformulation des intitulés de formation à l'étude d'opportunité des actions territorialisées comme les MAE ou les AAC.

- **Créer un nouveau support de formation à accessibilité maximale, disponible en ligne pour les professionnels agricoles** Cet outil, de type MOOC (Massive Open Online Course), associerait une plateforme de contenus de formation vidéo sur des thèmes précis et locaux, et un espace de partage et de requêtes pour approfondir les sujets évoqués, et en proposer davantage. En total accès libre, le contenu du MOOC serait disponible à toute heure de la journée, que l'on soit chez soi ou assis dans son tracteur. Enfin, après chaque cours en ligne, qui devrait durer entre 15 et 30 minutes, l'agriculteur aurait la possibilité de tester sa compréhension du sujet en répondant à un rapide test concernant les idées-clés du contenu qu'il vient de visionner. Cet outil serait par ailleurs utile à bien d'autres objectifs, comme le partage des connaissances, la mise en place du Compte Formation dont la description suit, le suivi de programmes de formation donnant des objectifs à long terme...

- **Elaborer un suivi personnel des formations, sous la forme d'un Compte Formation (CF) de chaque agriculteur.** Cet élément, qui pourrait être vu comme une contrainte réglementaire de plus, est directement issu d'une suggestion commune à

plusieurs exploitants rencontrés, et dont l'idée, abordée avec d'autres, a été plutôt bien accueillie. Le CF serait un outil d'incitation à la formation pour les exploitants, qui devraient réaliser un certain nombre de formations sur une période donnée, pour créditer leur compte, avec une attention particulière portée aux formations à caractère agronomique. Sa mise en œuvre pourrait être gérée et financée par la Chambre d'Agriculture. Plusieurs arbitrages sont à effectuer sur les moyens d'inciter les agriculteurs à y contribuer, et sur les avantages qu'ils peuvent en retirer : la mise en conformité du CF peut être vue par exemple comme une exigence émise par la Chambre d'Agriculture, une éco-conditionnalité à certaines subventions, ou une source d'avantages financiers sur certains services. La négociation du nombre de points à accorder pour le suivi de telle ou telle formation devrait permettre d'encourager à la fois la participation à des formations en groupe, lieu privilégié de partage des connaissances et d'incitation à l'innovation, et l'intérêt pour les techniques culturales à bas intrants. En complément, on notera que le Compte Formation peut-être crédité via le MOOC évoqué précédemment, en utilisant ce dernier comme outil de comptabilité des formations effectuées en ligne. Une telle complémentarité atteindrait à la fois l'objectif d'incitation à la formation qu'impliqueraient le CF, et le gain en accessibilité qui légitime cette nouvelle exigence. Ce type d'initiative existe déjà via l'organisme FAFSEA (Fonds Assurance Formation Salariés Entreprises Agricoles), qui propose une formation professionnelle continue aux salariés, y compris agricoles, et peut donc être pris en exemple.

• **Impliquer les étudiants en lycée ou BTS agricole dans l'élaboration des contenus de formation** permettrait de les former à se former, avant leur entrée dans le métier, en plus de les familiariser avec les contenus abordés lors des formations dans lesquelles ils s'impliqueraient. Ces jeunes élèves seraient alors un vecteur de promotion de l'outil de formation auprès de leurs proches professionnels agricoles.

Indicateurs de réussite	<p>Accroissement global de l'audience des contenus de formations avec</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Etat des lieux et pistes d'amélioration de l'offre de conseil existante ➤ Observation du nombre de visites sur les formations du MOOC, degré de débats suscités sur les contenus en ligne, demande de formation complémentaire sur le terrain ➤ Retour positif direct des exploitants sur l'intérêt agronomique qu'aura pu susciter le Compte Formation ➤ Implication des étudiants agricoles dans la création de contenus, retour de la part des parents professionnels agricoles
Acteurs : porteurs et partenaires	La Chambre d'Agriculture porterait l'ensemble de l'action, en partenariat avec les lycées agricoles et les formateurs de terrain hors Chambre d'Agriculture
Cibles	<p>Principales : chefs de cultures et d'exploitations</p> <p>Secondaires : techniciens agricoles, chauffeurs, autres employés, élèves de lycée ou BTS agricole, éventuellement public non agricole</p>
Budget et ressources	<p>Un employé à temps plein sur l'outil en ligne (création, alimentation en contenu, modération) et/ou la gestion informatique du Compte Formation, disponibilité des conseillers de la Chambre pour créer le contenu de formation.</p> <p>Coût éventuel de certification des formateurs hors Chambre d'Agriculture dispensant des formations comptabilisée dans le Compte Formation.</p>
Références	<p>« MOOC de l'agro-écologie », prévu pour septembre 2015, conçu par le Ministère de l'agriculture</p> <p>Compte Personnel de Formation des salariés agricoles, et offres de la FAFSEA (Organisme paritaire collecteur agréé en charge de la formation professionnelle des salariés agricoles et des activités annexes)</p>

Annexe VI : Fiche-action : renouveler le conseil agricole de proximité

Des échanges avec les agriculteurs seine-et-marnais est ressorti un réel besoin d'accompagnement. De plus en plus soumis à des réglementations fluctuantes, faisant face à des difficultés culturelles nouvelles, l'évolution de leurs systèmes est freinée par la prise de risque qu'elle implique. Or les entretiens ont fait valoir la puissance de l'outil de conseil de proximité et des échanges d'expériences comme étant parmi les meilleurs moteurs de l'évolution des pratiques. Presque tous les exploitants investis dans un processus de changement de leurs pratiques agricoles sont intégrés à un groupe d'échange animé par un conseiller. Le chef d'exploitation, dépositaire de l'expérience de tous ses collègues, et des conseils d'une ou plusieurs sources, est autonome dans sa prise de décision, et les conseillers agricoles sont inclus dans des dynamiques territoriales motrices en matière d'innovation et de développement.

L'objectif global est donc de renouveler la mission du conseiller agricole non pas pour mettre fin au conseil technique individuel classique, mais de manière à lui permettre de développer un éventail plus large de méthodes de conseil. Par des stratégies plus diversifiées et plus adaptées à l'individu, il répond mieux aux attentes de ses accompagnés, et participe à responsabiliser et sécuriser leurs prises de risque. Enfin, il a la possibilité de coordonner une action de territoire à l'échelle des exploitations dont il assure le suivi, et dispense un conseil mieux au fait des solutions agronomiques alternatives à la prescription de produits phytosanitaires.

Contenu de l'action

- **Coordonner les actions de formation collective à l'échelle du département.** On entend par là tout d'abord **conduire un état des lieux de l'offre de conseil technique de proximité existante** : les groupes d'échange technique de type GDA ou CETA sont des organisations localisées, qui articulent aujourd'hui les décisions agricoles à l'échelle de leur territoire d'influence. Cependant leur nombre et leurs aires d'installation ne sont pas des informations facilement accessibles. Afin d'offrir aux conseillers de la Chambre d'Agriculture l'opportunité de mieux travailler avec ces réseaux existants, il s'agirait avant tout de les connaître, les délimiter, et identifier leurs objectifs et fonctionnements propres. Dans un second temps, la localisation du rayon d'action de ces intervenants permettrait de **mettre en évidence les zones moins pourvues en dynamiques collectives, sur lesquelles la Chambre d'Agriculture aurait vocation à renforcer son action de terrain en priorité**. Une mission de veille devrait être assurée par la suite pour avoir connaissance des évolutions que pourrait connaître ce réseau du conseil technique seine-et-marnais.

- **Proposer une formation de type « Conseiller Demain » à l'ensemble des conseillers formateurs du département**, tant lorsqu'ils travaillent en groupement de conseil indépendant que pour les agents technico-commerciaux de coopérative. La formation, dispensée soit par les conseillers de la Chambre d'Agriculture eux-mêmes déjà formés, soit par des intervenants extérieurs, concernerait l'ensemble des acteurs du conseil technique agricole. Comme évoqué dans notre bibliographie, l'objectif à terme est de rendre l'agriculteur acteur assumé des choix techniques de son exploitation et de l'intégrer à un réseau de partage des connaissances. Le conseiller se veut le garant de la dynamique de groupe ainsi créée. Il devient en outre le réceptacle de nouvelles connaissances, locales et partagées, directement issues du terrain et des expériences des agriculteurs qu'il accompagne. La qualité du conseiller reposant aussi sur sa capacité à remettre en cause ses propres savoirs, une veille des évolutions du métier de conseiller serait assurée par la Chambre d'Agriculture, et toute avancée académique ou empirique notoire ferait l'objet d'un nouveau processus de formation sur le département. Si la formation est dispensée gratuitement aux conseillers, l'agriculteur est en droit de demander à son ou ses conseiller(s) d'effectuer la formation pour s'assurer de disposer du meilleur accompagnement technique possible. Enfin, en lien avec l'action proposée sur le thème de la formation, il serait envisageable de conditionner la reconnaissance d'un conseiller en tant que validateur de suivi de formation, dans le cadre du Compte Formation d'un agriculteur, au fait que ce conseiller a bien suivi l'ensemble des formations proposées par la Chambre d'Agriculture.

Au-delà du cadre de la formation Conseiller Demain, le document contenu dans ce rapport détaillant les facteurs contribuant à l'évolution des pratiques peut être envisagé comme un outil de compréhension de la logique de l'agriculteur, et d'adaptation de son accompagnement. Il faut néanmoins préciser que le succès d'une telle action est conditionné à l'acceptation d'une remise en question des missions mêmes du conseiller par les structures employeurs, groupements techniques comme coopératives agricoles.

- **Former les conseillers aux techniques alternatives à l'usage des produits phytosanitaires.** En complément de la formation « Conseiller Demain », qui repose sur une méthode d'accompagnement plus que sur un contenu, ce programme de la Chambre d'Agriculture devrait encourager les conseillers techniques de terrain à mobiliser davantage les solutions agronomiques dans leurs conseils. Un trop grand nombre d'exploitants se disent suivis par des conseillers bien mieux formés sur les produits phytosanitaires à promouvoir que sur les techniques pouvant s'y substituer. L'objectif de cet ensemble de formations est ambitieux, tant le conseil de terrain est imprégné de l'habitude d'une ordonnance sur le schéma un problème → un produit. Son succès dépend largement des points de vue et habitudes des différents conseillers. Néanmoins, c'est un sujet qui pourrait faire l'objet d'une discussion au sein du Conseil Environnemental 77.

- **Renforcer la lisibilité et les collaborations avec les groupements de conseil technique indépendants** (de la vente de produits phytosanitaires). Cette proposition émane directement d'un agriculteur rencontré au cours du stage, et rejoindrait les attentes de plusieurs autres. L'objectif à terme est de renforcer la visibilité et le rôle de ces groupements auprès des acteurs des filières agricoles. Pour ce faire, leur implication dans les actions menées autour des bassins de captage, ainsi que leur intégration au Conseil Environnemental 77, seraient à étudier : l'expérience de ces groupements est susceptible de mettre en évidence de nouvelles techniques et stratégies de préservation environnementale. En outre, pour mieux gagner en lisibilité auprès de la filière, inciter ces groupements à conduire des démarches de qualité de type Certification ISO 14001 se révélerait utile.

Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cartographie des zones d'influence des coopératives et des groupements de conseil ➤ Amélioration du taux de participation à la formation des conseillers par la Chambre d'Agriculture, voire agriculteurs poussant leurs conseillers à se former ; retours directs positifs des agriculteurs, et meilleurs taux de présence aux événements de groupes ➤ Diminution des cas d'agriculteurs non informés sur les solutions agronomiques de lutte contre les ravageurs, maladies et adventices ; remise en question de conseillers « vétérans » sur leurs méthodes et conseils ➤ Adhésion au processus de labellisation et d'implication des groupements de conseil technique dans les stratégies environnementales
Acteurs : porteurs et partenaires	La Chambre d'Agriculture porterait l'ensemble de l'action, éventuellement avec un intervenant extérieur assurant les formations.
Cibles	Conseillers agricoles et technico-commerciaux de terrain issus de toutes structures
Budget et ressources	Temps d'enquête et de réalisation de la cartographie Coût de formations des conseillers
Références	Programme « Conseiller Demain » très documenté Références d'autres Chambres d'Agriculture (Seine-Maritime par exemple) sur le rapprochement entre Chambre d'Agriculture et groupements de conseil technique indépendant.

Annexe VII : Fiche-action : Encourager le dialogue au sein de la profession et vers le monde non-agricole

Les exploitants pointent souvent la rupture de dialogue avec leur voisin. Ce voisin peut être un collègue agriculteur avec qui tout échange sur leurs pratiques est impossible tant ils se sentent en compétition, ou refusent d'accorder leur confiance de crainte que l'autre en abuse. Ce voisin peut aussi être un résident non agriculteur, étranger au métier agricole, mais particulièrement sensible aux enjeux environnementaux et à son propre cadre de vie : une majorité d'exploitants raconte s'être fait plusieurs fois insulter, que ce soit pour un motif de pollution chimique, ou simplement d'exigence pratique liée à la profession (bruit, saleté, taille des engins...). Enfin nous pouvons ajouter à ces voisins les exploitants en bio ou en itinéraire technique alternatif, avec qui les échanges sont restreints tant leur métier est perçu comme éloigné de celui du « conventionnel ». Dans ce contexte, seul le dialogue entre les parties peut conduire à un apaisement des relations, et un progrès partagé au sein de la profession. A l'issue des entretiens, j'ai pu constater que ce procédé portait ses fruits au sein des groupements de conseil technique indépendant, et en partenariat avec des citoyens plus avertis des contraintes de la profession.

L'objectif global est donc d'encourager l'innovation agronomique par le partage d'expériences, entre voisins, entre collègues d'orientations techniques diverses, et le regain de sérénité vis-à-vis du milieu non agricole via une meilleure compréhension des enjeux et actions de la profession.

Contenu de l'action

Plusieurs outils peuvent amener à cet objectif :

- **Professionaliser les échanges entre agriculteurs et acteurs des enjeux environnementaux.** Cet outil comporterait deux volets concrets :

- **Renforcer les rencontres avec d'autres professionnels** pour une sensibilisation et une capacité d'échange optimale. L'idée est nourrie par une proposition directe d'un des agriculteurs rencontrés lors de notre étude. Il s'agit par exemple de proposer aux agriculteurs de mieux se familiariser avec les enjeux liés à l'eau potable en rencontrant directement un professionnel de cette branche, et en visitant un site de traitement des eaux, avec la possibilité d'échanger directement et librement avec son technicien et/ou son gestionnaire. Ce type de rencontre serait alors coordonné par les services de gestion de la ressource en eau du Département. Dans le même ordre d'idée, l'échange avec des professionnels de la biodiversité (plutôt que les milieux associatifs) permettrait de mieux trouver des compromis en partageant la réflexion sur les systèmes de culture. Le crédit et la compétence de dialogue que peuvent endosser ces professionnels sont une richesse dont la profession pourrait bénéficier, en échange du partage de ses propres connaissances. Les agents du Département consultés se disent d'ailleurs prêts à investir leur temps disponible dans ce genre d'échange. Les structures syndicales pourraient être associées à la démarche pour inciter leurs adhérents à profiter de ces temps d'échange.
- **Sensibiliser les milieux associatifs et non professionnels aux problématiques des agriculteurs.** Le resserrement du lien entre urbains et ruraux passe par une meilleure compréhension des problématiques de chacun ; or celles des agriculteurs sont aujourd'hui largement méconnues. La Chambre d'Agriculture proposerait à quelques personnes cibles (présidents d'associations, élus...) de se former aux enjeux agricoles, ce qui pourrait apporter une meilleure compréhension mutuelle, et encore une fois un dialogue entre les parties. Le regain de sérénité dans les relations influencerait directement sur la capacité à monter des projets de territoires, multi-acteurs, devenus indispensables au développement économique.

- **Créer une plateforme départementale en ligne de partage des résultats d'essais techniques personnels.** Il s'agirait d'une part de mutualiser les connaissances afin de conforter les agriculteurs dans leur dynamique d'innovation, et d'autre part de former

les chefs de cultures à la méthodologie de l'essai. Certains agriculteurs rencontrés sont assez audacieux pour mener un essai, mais le considèrent comme un échec dès la première année, ce qui les pousse à conclure à un échec global de la technique, renonçant à poursuivre l'expérience l'année suivante. Il est donc proposé d'élaborer cette plateforme pour la rendre la plus exhaustive possible sur les conditions des essais, afin de déterminer leur significativité réelle. C'est un outil complexe à mettre en place cependant : un arbitrage doit être fait quant à la nature de la plateforme. Deux scénarios sont possibles. Le premier verrait la création d'une plateforme de partage informelle, où les agriculteurs échangeraient leurs expériences en matière de pratiques agricoles, sans que ces expériences soient formalisées sous la forme d'essais cultureux : le résultat en serait proche du forum, relativement classique, simplement enrichi de son attachement au contexte local seine-et-marnais et de quelques contenus de formation à la conduite d'essais. Le deuxième scénario, plus en accord avec nos objectifs mais plus difficilement réalisable, proposerait un protocole obligatoire, pour lequel renseigner une conduite de culture exigerait une batterie de paramètres. De la sorte, la formation méthodologique devient nécessaire à la participation à cet outil. Piloté par une petite équipe technique, l'outil ne recenserait donc que des essais robustes scientifiquement, ce qui en ferait une base de données incontestablement solide, mais exigerait un niveau supérieur d'investissement de la part des agriculteurs participants : le renseignement des résultats d'un essai peut prendre du temps... Néanmoins, si l'expérience rencontrait son public, lorsqu'un essai ne serait pas significatif à l'échelle d'une exploitation, il pourrait le devenir en étant réalisé et partagé à plus large échelle, ce qui ouvre de nouvelles possibilités. Les exploitants proches du réseau de la Chambre d'agriculture devraient initier cette dynamique en montrant l'exemple, ils seraient donc les premiers agriculteurs à bénéficier d'une formation sur la méthodologie de la conduite d'essai.

- **Améliorer les moyens de communications sur les travaux de la Chambre d'Agriculture liés à la production intégrée.** Lors des entretiens, j'ai pu constater le poids que peut prendre un retour d'expérience négatif par le bouche à oreille. Ces rumeurs sont à la source de beaucoup de réticences à entamer un processus d'évolution, quelle que soit son échelle. Il pourrait donc être opportun pour La Chambre d'Agriculture de mener une campagne de communication plus dense sur les conclusions et opportunités des essais agronomiques qu'elle mène. Pour cela, il serait même éventuellement intéressant de faire appel à un consultant en marketing et communication pour promouvoir avec des messages clés les avancées techniques en bas intrants auprès des agriculteurs, ou encore de faire appel à un outil de formation tel que le MOOC, évoqué dans notre proposition sur la formation agricole.

- **Former les étudiants et agriculteurs au partage d'expérience.** Proposer aux étudiants agricoles de visiter les systèmes de culture d'agriculteurs seine-et-marnais à différents stades d'innovation, afin de les sensibiliser dès leur formation à la grande diversité des conduites d'exploitation possibles. A cette occasion, ce sont aussi les perspectives ouvertes par les initiatives de mise en commun, de matériel comme de main d'œuvre, qui devraient être valorisées auprès de ces futurs exploitants. En outre il serait intéressant de mêler à cette expérience des étudiants de filières générales, ce qui participerait à les intéresser au milieu agricole d'une part, et à former au dialogue les jeunes étudiants agricoles d'autre part. Cette action se réfléchirait en partenariat avec les organismes de formation, et se reposerait par exemple sur les situations de suivi et de réflexion collective menées dans les territoires de MAE. De manière complémentaire, il serait intéressant de mener un travail prospectif sur les moyens de mélanger les cursus d'études générales et agricoles autour de thématiques communes, de travaux scolaires.

- **Encourager les projets de territoire périurbain, sur le modèle de la Charte Agricole de Sénart.** Ces projets permettent de rapprocher agriculteurs et habitants autour d'actions concrètes sur le territoire, et participent ainsi à l'instauration d'un climat d'écoute et de partage entre acteurs. Un projet agricole périurbain se développe au vu et au su des habitants du territoire, qui deviennent acteurs directs des projets initiés. Cela les pousse à s'investir, se renseigner sur les enjeux agricoles, et à mieux prendre en compte les problématiques des agriculteurs locaux. Dans la continuité des visions territoriales impulsées

par la Chambre d'Agriculture et les groupements de conseil technique, le projet agricole de territoire, partagé par les agriculteurs, les élus et les habitants permettrait globalement une meilleure cohérence dans les décisions et interactions entre acteurs.

- **Multiplier les initiatives de rencontre entre agriculteurs et habitants.**

Plusieurs événements existent déjà (Festival de la Terre, Randonnées Gourmandes...), et tous sont salués par la profession agricole. Ils constituent des occasions privilégiées d'échange avec les habitants seine-et-marnais autour du métier agricole, et sont à encourager et soutenir. Accroître le nombre de fermes dans le département proposant des visites pédagogiques, même ponctuelles, pour mettre en valeur leurs activités, aurait des répercussions positives, au moins au niveau local. Il revient donc à la Chambre d'Agriculture de faire la promotion de ces initiatives, en commençant par encourager les participants aux animations de bassins de captage à expliquer leur démarche aux habitants de leur commune.

- **Créer et faire connaître, sur le modèle du registre cédant/reprenant, une plateforme de publication des projets agricoles environnementaux, portés par des agriculteurs seine-et-marnais, et appelant une association sur l'exploitation.** Les enquêtes nous ont offert l'opportunité de rencontrer plusieurs agriculteurs en fin de carrière. A quelques années de la retraite, ils sont généralement partagés entre l'amour du métier aux champs et le soulagement de bientôt passer la main au bureau. Par ailleurs, deux groupes se distinguent, entre les exploitants renonçant à toute évolution pour terminer tranquillement jusqu'à la retraite, et ceux qui parlent du plaisir qu'ils auraient à apporter un nouvel objectif à leur fin de carrière via un projet environnemental. Ils sont ainsi plusieurs à avoir évoqué l'envie de s'associer à un jeune de formation agricole, afin de se lancer par exemple dans un achat de terres pour s'essayer au maraîchage bio, ou au moins de mieux transmettre les nouvelles compétences acquises sur la gestion de la biodiversité et des itinéraires bas intrants. C'est à cette fin qu'est imaginé notre outil. Il fonctionnerait soit sur le schéma d'un appel à projet, où un exploitant propose une association si quelqu'un lui présente un projet qui lui convient ; soit le schéma d'un site de recrutement, où le projet est proposé et décrit par le chef d'exploitation, et suivi d'un acte de candidature de l'éventuel futur associé. Le succès d'un tel outil reposerait à la fois sur la communication développée pour le faire connaître, et sur la nature des objectifs qu'il défend, à savoir la promotion de projets impliquant des itinéraires techniques à bas niveaux d'intrants. La Chambre d'Agriculture serait la plus à même de mener la construction et la communication de cet outil, et donc d'en assurer le succès.. Par la suite, associer un avantage matériel ou financier à la construction de ces projets serait intéressant, comme une aide financière pendant une durée définie au paiement des cotisations sociales du nouvel associé. Cela impliquerait cependant d'envisager un suivi de ces projets, afin de juger de la cohérence et l'efficacité des moyens présentés. Enfin, la publication de ce registre pourrait être diffusée hors des milieux strictement agricoles, afin de devenir un autre outil de mixité entre agriculteurs issu du monde agricole et agriculteurs d'origine non agricole.

Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Retour positif d'agriculteurs et de professionnels sur leur rencontre, implication des structures rassemblant localement les agriculteurs (syndicats, CUMAs, groupements de conseil...) ➤ Apaisement sensible des relations entre profession agricole et structures associatives ou citoyennes non agricoles ➤ Evolution croissante du nombre d'agriculteurs fournissant la base de données départementale d'essais ➤ Développement des situations d'échange pour les étudiants agricoles
Acteurs : porteurs et partenaires	<p>La Chambre d'Agriculture porterait l'essentiel de l'action. Le Département se rendrait partenaire via ses agents susceptibles de participer aux échanges.</p> <p>Implication de la Région pour les lycées d'enseignement général, ainsi que des établissements d'enseignement agricole.</p> <p>Implication des communes et communautés de communes dans les projets de territoires.</p>
Cibles	Etudiants, chefs d'exploitation et groupements d'agriculteurs de toute nature d'une part, et citoyens non agriculteurs d'autre part.
Budget et ressources	<p>Création et entretien de l'outil en ligne de partage des pratiques, et de partage des projets d'association</p> <p>Intervenants professionnels</p> <p>Temps de formation à destination des citoyens et milieux associatifs</p>
Références	<p>Charte Agricole de Sénart</p> <p>Registre cédant-reprenant JA 77</p>

Annexe VIII : Fiche-action : Porter l'évolution des pratiques au niveau des filières longues et des filières courtes de proximité

Le lien entre les choix du producteur et les attentes du consommateur est aujourd'hui de plus en plus ténu. C'est du moins ce que mettent en avant plusieurs des agriculteurs rencontrés. Il y a une certaine déconnexion entre les attentes, de plus en plus qualitatives, du consommateur, et les objectifs encore très quantitatifs des filières agricoles. Par conséquent, exception faite de la filière biologique, peu d'industries agro-alimentaires mettent en avant et garantissent les qualités environnementales de leur production, pourtant très demandées par le consommateur. Ces entreprises ne rémunèrent pas ou très peu les efforts environnementaux des producteurs conventionnels. Quelques contrats ont été cités par les agriculteurs, tels que le contrat « LU Harmonie », mais les exploitants eux-mêmes reconnaissent que le cahier des charges en est dépourvu d'ambition environnementale ou d'innovation. Or le verrouillage technologique abordé en introduction est bien le fruit d'une politique de filière, filière dont la stratégie est déterminante dans les orientations techniques de ses producteurs.

L'objectif de cette action, qui dépasse en partie le cadre d'intervention du Département ou de la Chambre d'Agriculture, est donc de parvenir à une valorisation dans le prix de vente du service environnemental fourni par le producteur, à travers un cahier des charges stable dans le temps et promouvant des pratiques réellement favorables à l'environnement.

Contenu de l'action

Nous proposons trois outils, concernant chacun une catégorie de filière.


- **S'associer aux entreprises en aval de la production dans la définition de contrats à cahier des charges environnemental**, en lien avec les objectifs départementaux de réduction des impacts agricoles. L'argent public ne suffit pas à soutenir une évolution pérenne des pratiques agricoles, il serait donc pertinent de rendre l'argent privé moteur de ce changement. L'ouverture récente d'un silo dédié au bio par une grande coopérative du département fait indirectement la reconnaissance de l'intérêt économique des filières à bas intrants lorsqu'elles sont valorisées auprès du consommateur. En grandes cultures, le consommateur est économiquement trop éloigné du producteur pour avoir une influence sur ses pratiques : la filière aval est donc totalement dépositaire des attentes des consommateurs. L'objet de cette action serait donc de faire appel au poids politique des institutions pour tenter de soutenir, voire collaborer à l'élaboration de contrats privés à cahier des charges environnemental.

- **Soutenir les filières émergentes (chanvre, lin,...)**. Au-delà des filières traditionnelles, des filières émergentes se développent, avec pour meilleur exemple les productions de chanvre et de lin. Ces nouvelles cultures sont dépendantes de circuits de commercialisation souvent fragiles. Dès lors, certains agriculteurs ont fait part de leur inquiétude quant à la robustesse des circuits, ou leur amertume face à des situations où leurs nouvelles productions ne trouvent pas d'acheteur. Je propose donc de réfléchir avec les agriculteurs sur les moyens de consolider ces filières, d'accroître les possibilités de contractualisation pour les agriculteurs intéressés, et donc indirectement d'encourager la diversification des assolements par des cultures à bas niveaux d'intrants. Cette consolidation pourrait intervenir à la base via un soutien financier à la création d'entreprise de collecte et/ou de commercialisation de ces productions.

- **Favoriser la structuration de filières courtes**. Enfin j'ai pu constater l'attrait que suscite chez les agriculteurs la perspective de vendre un de leurs produits via une filière courte, voire une AMAP, ou même en vente directe. Ils ne sont cependant généralement pas dotés de productions adaptées à ce circuit de vente. Il s'agirait donc d'encourager les agriculteurs à développer une production susceptible d'être commercialisée via une filière courte (de manière à stimuler l'offre), et/ou de soutenir l'achat de produits issus de ces filières de proximité, comme peut le faire l'initiative de consommation locale dans les cantines des collèges. Il serait judicieux que le Département intervienne sur les moyens

logistiques de transformation et de commercialisation des produits, maillon faible de ce circuit de vente.

Indicateurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apparition d'offres contractuelles à exigences environnementales plausibles du point de vue des agriculteurs ➤ Possibilité technique et logistique pour l'ensemble des agriculteurs seine-et-marnais de trouver un circuit de commercialisation de leurs nouvelles cultures ➤ Accroissement de la part de consommation locale des produits de l'agriculture seine-et-marnaise
Acteurs : porteurs et partenaires	<p>Chambre d'Agriculture auprès des filières industrielles</p> <p>Département au niveau des citoyens et de la logistique des filières courtes</p>
Cibles	<p>Industries aval de la production agricole, filières émergentes et circuits courts</p> <p>Agriculteurs,</p> <p>Consommateurs</p>

	Diplôme : Ingénieur en Agronomie Spécialisation / option : Politiques et Marchés de l'Agriculture et des Ressources Enseignant référent : Alain CARPENTIER
Auteur(s) : Marc NOUGIER	Organisme d'accueil : Service Agriculture, Aménagement Foncier et Forêt, Département de Seine-et-Marne
Date de naissance : 06/06/1992	Adresse : 145, quai Voltaire
Nb pages : 40 pages	77190 DAMMARIE-LES-LYS
Annexe(s) : 15 pages	Maître de stage : Antoine ROULET
Année de soutenance : 2015	
Titre français : Etude des freins et leviers à l'évolution des pratiques agricoles en Seine-et-Marne	
Titre anglais : Study on the driving and hindering factors for the evolution of agricultural practices in the French department of Seine-et-Marne	
<p>Résumé: La Seine-et-Marne est au carrefour d'une agriculture céréalière dynamique et d'enjeux environnementaux affirmés, particulièrement liés à la protection de la ressource en eau potable et à la forte pression sociale de ses habitants. L'objectif de réduction d'usage des produits phytosanitaires en agriculture amène le Département et la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne à élaborer conjointement des moyens d'accompagner une évolution souhaitée des pratiques agricoles vers des systèmes plus résilients. Afin de mieux évaluer les freins et leviers techniques, économiques et sociologiques à l'évolution, ainsi que leurs attentes en la matière, cette étude se base sur 20 entretiens semi-directifs conduits en écoute active, pour obtenir ces informations auprès d'agriculteurs en grandes cultures. Outre le détail des différents freins et leviers observés, ce rapport propose une grille d'évaluation <i>a priori</i> de la capacité évolutive d'un agriculteur, basée sur les observations et entretiens, comme un outil mobilisable par les conseillers agricoles ou autres acteurs interagissant avec la profession. Six critères sont retenus : la capacité à échanger sur ses pratiques agricoles, l'importance accordée à la valeur productivité en agriculture, la perception de l'environnement, le degré d'observation des parcelles, l'autonomie dans la prise de décision technique et enfin la relation au voisinage non-agricole. La finalité de ce travail était d'aboutir à des propositions d'actions, décrites en fin de rapport, principalement mobilisables par les institutions commanditaires.</p>	
<p>Abstract: The French department of Seine-et-Marne is a land of dynamic cereal crops that faces tough environmental stakes. The main issue is the preservation of tap water quality and the strong social demand of its population. Decreasing the use of plant health products in agriculture is a purpose that leads both the Department and the Chamber of Agriculture of Seine-et-Marne to jointly work on developing new tools. They are meant to accompany a desired evolution of agricultural practices towards more resilient systems. This study is based on 20 semi-directive interviews, conducted according to the method of active listening. It assesses the driving and hindering factors for this technical, economical and sociological evolution, as well as the expectations of cereal crops farmers. Apart from the detail of the observed driving and hindering factors, this study suggests a new grid that could be used to <i>a priori</i> evaluate the evolution capacity of a farmer. Its content is based on our meetings and observations of the agriculture professionals. Six standards came out: the capacity of talking over one's own agricultural practices with other people, the importance given to the productivity value in agriculture, the perception of the environment, the attention granted to crops observation, the autonomy in technical decision-making and the relation to non agricultural neighbourhood. This whole work aimed at suggesting action programs for the partner institutions to lead. Those programs are described in the conclusion of this report.</p>	
Mots-clés : pratiques agricoles, changement, sociologie, environnement, grandes cultures	
Key Words : agricultural practices, evolution, sociology, environment, intensive crops	

